TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 674 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 11 AOUT 1982

En R.F.A.

Le groupe A.E.G.-Telefunken est mis en règlement judiciaire

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 30 d.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207-23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LA CRISE DU PROCHE-ORIENT ET SES PROLONGEMENTS EN FRANCE

• La guerre au Liban

Israël donne son accord de principe au plan de paix américain

Une occasion à saisir

L'O.L.P. ayant renoncé aux conditions qu'elle posait, le gouvernement de Jérusalem, réuni dans la matinée du 10 août, a entériné le principe de l'accord libano-palestino-américain conclu samedi sur le retrait des combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest.

Il est possible, cependant, que des questions de détail retardent le dénouement. Mais l'essentiel est acquis. L'O.L.P. a renoncé à l'exigence de maintenir à Beyrouth-Ouest une présence politique et militaire symbolique.

Pour dissiper la méfiance de Jérusalem, l'évacuation d'une partie des fedayin s'effectuerait avant le débarquement d'un contingent de la force multinationale, celle-ci devant s'installer au fur et à mesure que les hommes de M. Arafat se retireront. La centrale palestinienne a encore accepté que les forces du général Sharon ne lèvent pas pour autant le siège de Beyrouth.

Le général Sharon n'est pas, malgré tout, satisfait. Le départ des dirigeants et des combattants palestiniens ne correspond sans doute pas à l'idée qu'il se faisait de sa victoire. L'O.L.P. n'en sortira pas grandie, mais la résistance opiniâtre qu'elle a opposée à l'invasion ne la déshonore pas non plus. La présence d'une force multinationale à Beyrouth-Ouest, d'autre part, rendra difficile sinon impossible une opération militaire des milices phalangistes destinée à installer un gouvernement « fort » qui conclurait la paix avec Israël.

Nombre d'indices indiquent, cependant, qu'une partie du gouvernement israélien ne partage pas les ambitions du général Sharon. L'échec du « plan Habib » rendrait inéluctable un assaut sur Beyrouth-Ouest qui achèverait la destruction de la ville, au prix de milliers de morts.

Autre risque : la « liquidation » physique des dirigeants de l'O.L.P. ne manquerait pas de la radicaliser. C'est sans doute là l'un des messages que M. Arafat a voulu adresser aux responsables et à l'opinion de l'Etat hébreu en déclarant au « Monde », par le truchement d'un journaliste israélien, qu'il souhaitait l'ouverture d'un dialogue. La proposition qu'il a formulée est claire : la convocation d'une conférence internationale à laquelle toutes les parties concernées seraient conviées signifie qu'il est disposé à s'engager sur la voie d'un règlement politique. Qui dit négociation dit reconnaissance réciproque et, en perspective, la coexistence pacifique. En répétant qu'il acceptait la résolution de l'ONU adoptée en novembre 1947, décrétant le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, le président de l'O.L.P. n'a laissé aucun doute planer à ce sujet.

Cette prise de position n'est sans doute pas nouvelle pour les chancelleries étrangères puisqu'elle avait été maintes fois exprimée, sous diverses formes, depuis 1974. Elle explique les dernières initiatives de la diplomatie française, qui a jugé qu'une occasion inespérée se présentait pour régler « à chaud » et sur le fond un conflit tout autant insensé qu'inutilement meurtrier. Il serait dommage que Jérusalem et Washington ne saisissent pas la perche tendue en prenant au mot M. Arafat.

Le gouvernement israélien réuni ce mardi 10 août a donné son accord de principe au « plan Habib » destiné à assurer l'évacuation des dirigeants et des combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest. Le gouvernement a toutefois posé deux conditions importantes.

1) Obtenir une liste précise de tous les pays prêts à accepter « les terroristes » ;

2) Obtenir une liste numérique des combattants acceptés par chaque pays pour pouvoir vérifier que tous les « terroristes » (combattants palestiniens) auront bien quitter Beyrouth.

Il a, d'autre part, indiqué que la force multinationale se déploierait une fois que les combattants palestiniens auraient quitté Beyrouth.

Des officiers américains, français et italiens, appartenant aux trois pays appelés à constituer la force multinationale, sont déjà à Beyrouth pour examiner les aspects techniques.

Sur le plan militaire, des chars et des véhicules blindés israéliens ont débarqué lundi au nord de la baie de Jounieh. Les troupes du général Sharon auraient tenté dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 août de progresser sur trois axes vers la capitale où elles auraient été repoussées par les forces palestiniennes et leurs alliés libanais. Les bombardements de Beyrouth-Ouest se poursuivent par intermittence. Les alentours d'un camp de réfugiés au sud de ce secteur ont été bombardés en début d'après-midi.

Des camps bombardés

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — L'aviation israélienne est encore intervenue lundi 9 août à Beyrouth où les camps palestiniens de la banlieue sud ont été l'objet de violents pilonnages. L'aviation avait, d'autre part, bombardé les positions syriennes à l'est du pays.

Cette activité militaire n'a pas empêché l'émissaire américain, M. Habib, de mettre la dernière main à un plan détaillé et complet d'évacuation des forces palestiniennes du Liban. Les officiers américains, français et italiens, appartenant aux trois pays appelés à constituer la force multinationale, arrivés à Beyrouth en ont élaboré les aspects techniques.

Ce plan a été communiqué en soirée au chef de l'O.L.P., M. Arafat, par le chef du gouvernement libanais, M. Wazzan, et parallèlement au gouvernement israélien. Il est censé devenir effectif dès qu'il aura reçu l'agrément des deux parties. M. Arafat, dont l'accord écrit est acquis, aurait, pour sa part, demandé un délai de quarante-huit heures pour en discuter avec le comité central de l'O.L.P. et obtenir son agrément.

Le plan Habib est basé sur la simultanéité du premier départ palestinien et l'arrivée des premiers contingents de troupes internationales, en l'occurrence des parachutistes français. Les autorités libanaises, tenant compte d'appréhensions de plus en plus réelles de l'Islam libanais, ont adhéré à cette demande originellement palestinienne. Les incidents entre druzes et chrétiens en montagne ont convaincu le gouvernement de Beyrouth et l'émissaire américain de la nécessité de ne pas laisser se créer un vide sur le plan de la sécurité qui engendrerait une situation irréversible si des troubles islamo-chrétiens se produisaient dans la capitale qui viendraient compliquer dangereusement une situation déjà très complexe.

Après un vent d'optimisme, l'escalade militaire mais aussi les difficultés évidentes concernant les pays d'accueil des combattants palestiniens laissent planer le doute sur les chances d'une solution diplomatique.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 7.)

• La tuerie de la rue des Rosiers

L'attentat suscite une réprobation unanime

• Le parti communiste et la C.G.T. reportent leur manifestation

• M. Begin demande à Paris de mettre fin aux « actions des néo-nazis »

Les enquêteurs disposaient d'un seul indice notable ce mardi 10 août permettant d'identifier les auteurs de la fusillade de la rue des Rosiers à Paris (4e) qui a fait, la veille, six morts et douze blessés hospitalisés, dont deux dans un état très grave. M. Gaston Defferre a révélé dans la matinée qu'une des armes utilisées, de fabrication polonaise, était du même modèle que celles utilisées à Vienne, en août 1981, lors de l'attentat contre une synagogue, et à Londres, en juin dernier, lors de la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Israël.

M. Mitterrand, qui a immédiatement interrompu ses vacances à Latché, a assisté lundi dans la soirée en compagnie de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, à une cérémonie à la synagogue de la rue Pavée. L'arrivée du chef de l'Etat a été marquée par des manifestations.

Le parti communiste, la C.G.T. et les autres organisations qui, avec eux, avaient appelé à manifester, mardi soir, à Paris, contre l'action d'Israël au Liban, ont décidé, sur les instances de M. Defferre, de « reporter » cette manifestation. A Jérusalem, M. Begin a déclaré qu'il n'hésiterait pas à lancer un appel « aux jeunes juifs de France pour qu'ils assurent la défense des leurs et leur dignité humaine » si « les autorités françaises ne mettent pas fin aux actions meurtrières des néo-nazis ». *(Lire page 20.)*

Un conseil restreint, consacré à la sécurité, est prévu mardi 17 août à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand.

(Lire pages 3, 4, 5 et 6, les récits et les commentaires de P. Boggio, T. Bréhier, J.-Y. Lhomeau, E. Plenel.)

Le poids des morts

par PHILIPPE BOUCHER

Certes, comparaison n'est pas raison, et il n'est pas de trébuchet qui permettrait de connaître le poids respectif des lacunes gouvernementales (d'avant et d'après le 10 mai 1981) qui auraient conduit, les unes, à la motocyclette piégée de la rue Copernic, les autres, aux mitraillettes de la rue des Rosiers.

Certes, il est peu décent de peser les morts pour en tirer des éléments statistiques propres à confondre l'adversaire politique afin de lui imputer, sans preuve préalable, directe ou indirecte, une culpabilité de principe, pour le seul motif qu'il serait au pouvoir, donc comptable de tout, y compris de l'imprévisible. Encore qu'il ne faudrait pas se méprendre sur la force absolutoire que comporte un tel mot.

Certes, la prévention du terrorisme ainsi que la recherche de ses auteurs se révèlent tâche difficile, et le thème nourrit davantage le discours qu'il n'affranchit les pays qu'on voit gagnés par le mal.

(Lire la suite page 4.)

LA FAUTE A LA PRESSE

Unanime à violemment condamner l'attentat de la rue des Rosiers, la presse française — écrite et audiovisuelle — s'en voit, dans le même temps, jugée responsable par nombre de ceux qui en ont été les témoins et se réclament de leurs origines juives.

Une telle accusation n'est, hélas ! pas sans précédent. Il est bien douteux qu'elle soit fondée.

Car depuis le début des bombardements de Beyrouth, c'est effectivement l'unanimité de la presse qui prévaut, de la gauche à la droite, y compris les journaux dont les sympathies israéliennes sont anciennes et notoires.

Sans parler des actuelles distances prises nettement par le président des Etats-Unis, qui n'est assurément pas un ennemi de Jérusalem, ou par M. Mitterrand, pourtant premier président de la République française à se rendre en Israël, et ami de toujours de ce peuple.

Passé le moment, compréhensible, des réactions à fleur de peau, n'y a-t-il pas matière à réflexion ? Ou bien convient-il que les journalistes rapportent les événements avec autant de passion qu'en montrent les acteurs des drames de Beyrouth et de Paris ?

Donner la parole à chacun des protagonistes, parfois dans un même journal, à M. Begin et à M. Arafat, signifierait-il l'approbation de ce que disent l'un et l'autre de ce qui est entrepris ?

Avant de marquer leur préférence ou leur aversion politiques, les journalistes exercent à Beyrouth leur métier au milieu de dangers qui sont tout aussi graves que pour les habitants de la capitale libanaise. Au prix quelquefois de leur vie, comme Jean Lugo, de TF1, tué le 4 juin dernier.

Avant lui, ce sont les quatre membres de la télévision néerlandaise tués le 17 mars au Salvador. Avant eux encore, ce sont les soixante-douze journalistes qui ont payé de leur vie leur présence en Indochine lors des guerres qui s'y déroulèrent. Ces chiffres-là aussi méritent réflexion. Ils devraient ramener à plus de raison ceux qui voient dans la presse l'explication de tous leurs maux, jusqu'à croire que leur soumission à une cause plutôt qu'aux faits résoudrait tout.

Le temps des maîtres sorciers

par JACQUES AMALRIC

La douleur et la colère peuvent engendrer l'insulte. M. Mitterrand en sait quelque chose, lui qui s'est fait conspuer et accuser de « trahison » en se rendant à la synagogue de la rue Pavée. Ces manifestations contre le chef de l'Etat sont parfaitement injustes. Soupçonner M. Mitterrand d'avoir contribué à créer en France un climat antisémite est parfaitement ridicule ; c'est bien mal connaître le président de la République, dont la sincérité ne peut être mise en cause lorsqu'il évoque son amitié et sa sympathie pour les juifs.

Calomniez, il en restera toujours quelque chose ! Les tueurs de la rue des Rosiers — ou leurs mandants — ont sans doute remâché cette maxime en préméditant leur crime. L'un des résultats qu'ils recherchaient était sans doute de discréditer le président de la République et, au-delà, la politique française au Proche-Orient. Comment la France pourrait-elle être arbitre, si elle tolère, voire encourage, sur son sol, ce genre d'attentat ?

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

CONFUSION

Horrifiée par le siège de Beyrouth, je croyais être pacifiste. J'étais antisémite, m'explique aujourd'hui la communauté juive. La preuve : l'attentat de la rue des Rosiers. Mais il me bouleverse également. Trop tard. Il ne fallait pas pleurer sur le Liban. Pour partager la douleur des juifs de France et celle des civils libanais, dois-je être tout à la fois sioniste et antisémite ?

VÉRONIQUE MAURUS.

Terrorisme national et international

Une lutte entre le prévisible et l'imprévisible

par BRUNO FRAPPAT

L'attentat meurtrier de la rue des Rosiers comme ceux, moins meurtriers, qui l'ont précédé depuis quelques semaines fournira — cela a déjà commencé — matière à alimenter un procès que l'on fait à la France, à ses gouvernants, à sa police, à sa justice. Laxisme à l'égard des terroristes de tous horizons, naïveté politique, inefficacité dans la répression, insuffisante prise de conscience de la réalité du danger.

Lorsqu'un drame survient, l'émotion n'a qu'un cri : « *Il faut retrouver les coupables de l'horrible forfait.* » Et le pouvoir n'a qu'une réponse : « *Tout sera fait pour les retrouver et les châtier.* » Cette rhétorique correspond à ce que l'opinion souhaite entendre mais est plus émotionnelle que rationnelle quand il s'agit de terrorisme international. Les autorités, comme les policiers spécialisés, savent qu'il n'y a pas de vœu plus pieux, d'impatience plus sûrement déçue que celle qui consiste à croire qu'on peut mettre la main sur les coupables dans un temps suffisamment court pour que l'émotion ne soit pas déjà retombée. L'opinion ne peut intégrer à sa réaction une dimension, essentielle pour les professionnels de la lutte antiterroriste, qui est celle du temps. La longue patience du policier méticuleux, la lenteur d'une enquête (qui peut durer plus qu'un ministre...), qui la supporte, hormis ceux dont c'est le métier ? Les gouvernants les pressent de trouver, l'opinion doute de la validité de leurs méthodes et de la suffisance de leurs moyens.

Et pourtant. Même dans ce domaine incertain, fuyant, anonyme et odieux, du terrorisme international, la police française a obtenu des succès. Mais des succès discrets car sans sanctions pénales possibles. Sait-on par exemple que l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, a été commis par cinq hommes, tous venus de Beyrouth ? Sait-on que deux de ces cinq hommes ont été identifiés par la police comme des militants (dont elle connaît les noms) d'un groupe palestinien marginal gravitant autour de l'O.L.P., mais que les trois autres n'ont pu être « localisés » avec la même précision ? L'attentat de la rue Copernic, dont celui de la rue des Rosiers ravive l'horrible souvenir, est pour les policiers une affaire pratiquement élucidée. Mais une affaire policièrement élucidée, cela veut dire des convictions, des quasi-certitudes, non des preuves. Pour l'affaire passée, à la conviction, à la certitude (et à la sanction pénale) il y faudrait des aveux (qu'il est inutile d'espérer) ou des éléments nouveaux (dont le temps qui passe laisse peu de chance de les voir émerger).

Lorsqu'un crime de droit commun est commis, il y a de fortes chances pour qu'un lien soit établi, rapidement, entre la victime et le coupable ; toute enquête part de là. En matière de terrorisme international, rien de tel. On n'a affaire qu'à des crimes gratuits : c'est le terrorisme aveugle. Il permet toutes les interprétations. Chacun, en fonction de ses passions, peut en attribuer la responsabilité à qui il veut et ne s'en prive pas. Qui le démentirait ? Les policiers, eux — et, cela arrive parfois, les gouvernants — prennent le parti de ne se livrer à aucun « jus de crâne ». Ils rassemblent d'abord, tout bêtement, si l'on ose dire, les éléments matériels du constat. Où, quand, comment, quel explosif ? Ils ratissent le décor (ou ce qu'il en reste), entendent interminablement les voisins, les passants. Pour l'attentat de la rue Marbeuf, les enquêtes de voisinage — la « routine » — ont permis d'entendre six cents personnes. Ce travail de fourmi n'est ni spectaculaire ni immédiatement profitable.

(Lire la suite page 4.)

« MAD MAX 2 », UN FILM DE GEORGE MILLER

L'odyssée de la Terre

Le film de George Miller, Mad Max 2, *sort le 11 août dans toute la France. Réalisé avec les bénéfices du premier (Mad Max 1), c'est-à-dire avec d'énormes moyens, il est plus fou, plus grandiose encore, bourré de violence et d'humour. En Australie, son pays d'origine, il connaît un triomphe populaire, alors que le premier a enthousiasmé le public homogène des jeunes. Aux Etats-Unis, les Mad Max ont fait de George Miller une star : il va tourner avec Spielberg, John Landis, Joe Dante,* Twilight Zone, *un film en quatre parties.*

Au loin, une boule a roulé dans le sillage des motos qui filent à toute allure, fauchant dans un jeu abject la vie d'un enfant. Deux petites sandales restent sur le bitume. Max (Mel Gibson) n'a pas pleuré. Il a endossé sa peau de cuir noir, a vengé son fils et sa femme, est allé au bout de sa vengeance malgré sa blessure à la jambe. A présent, douleur, bonheur, bien, mal, rien n'a plus de sens pour Max le Dingue : Mad Max 1.

Des années ont passé, ou peut-être des mois, ou bien des jours. A nouveau, l'écran prend le bleu clair du ciel australien où souffle un vent permanent. La ligne d'horizon de l'autoroute s'effile exagérément. Autoroute inutile. Nous sommes au temps où le pétrole est plus rare que l'eau dans le désert. Ainsi commence la deuxième partie des aventures de *Mad Max*.

Le monde est un désert parcouru par des hordes de brutes, chevauchant des machines à leur image, enchevêtrement de tuyaux, de cornets, de tubes. Il ne s'agit plus de tuer par jeu, mais pour s'emparer de l'or noir, nourrir les lourds réservoirs blindés.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

La tyrannie au quotidien

L'Occident est-il menacé de totalitarisme ? Philippe Machefer craint moins, pour la France, une vague fasciste, au sens classique du terme, que l'apparition de nouveaux phénomènes irrationnels tout aussi inquiétants. Gilbert Comte, à partir de l'analyse d'un livre sur le phénomène totalitaire, évoque le risque d'un glissement vers une tyrannie douce et sournoise. Et Fernand Chapey dénonce une apologie de la torture récemment venue des États-Unis.

Le fascisme... en France ?

par PHILIPPE MACHEFER (*)

« Il ne suffit pas de déifier l'idée de l'adjudant pour faire naître César. » (Malraux.)

UN mouvement de foules. Quelques huées inadmissibles *à l'encontre du chef de* l'Etat. Et voici *évoquées* le spectre du fascisme des années 30. Une résurrection ?

Ce n'est qu'un fantôme.

Le terme « *fascisme* », en France, est un terme de polémique.

Quand les communistes de 1930 traitaient les socialistes de « *social-fascistes* », cela n'avait pas plus de signification que quand la gauche traitait le colonel de La Rocque de « *fasciste* ».

Le fascisme, idéologiquement, s'est présenté comme une révolution des classes moyennes, un mouvement de violence de la bourgeoisie contre le prolétariat, une sorte de « bolchevisme à rebours » dans des pays profondément bouleversés par la défaite militaire et par la crise économique.

Catégorie politique, il condamnait les institutions et les usages de la démocratie parlementaire, il rejetait le pluralisme des partis, il faisait de l'Etat le centre de l'histoire, la fin suprême. L'Etat s'identifiait entièrement avec le parti fasciste, parti unique, dans un système militariste et policier où tout pouvoir venait d'un chef, Duce ou Fuhrer infaillible, absolu, *Mussolini ha sempre ragione.*

Dans ces années, le slogan fasciste : *Crede, obbedire, combattere*, exprimait bien la fuite devant ses responsabilités d'une génération désemparée par la complexité croissante de la vie sociale. Phénomène collectif de compensation pour les peuples vaincus, le fascisme a représenté individuellement aussi une compensation donnant à chacun l'illusion de sa puissance, sur la femme (le système phallocratico-industriel dont parle Macchiocchi), sur le Noir, sur le Jaune, sur le Juif.

Historiquement, il s'est voulu une réaction contre la décadence de l'Occident urbanisé, industrialisé. Pour Hitler, l'Allemagne avait perdu la guerre par suite de son hyperindustrialisation, il convenait de la ramener au culte du sol, de l'agriculture. Mussolini disait : « *Le destin des peuples qui ont abandonné la campagne pour habiter les villes est marqué historiquement.* » Le fascisme, dans sa critique du système industriel, dans son discours passéiste, exprimait la crise la plus grave de la société bourgeoise de l'entre-deux-guerres, où la bourgeoisie, effrayée par les progrès même de l'industrialisation qui affirmait la classe antagoniste, la classe ouvrière, finissait par rejeter le phénomène de société industrielle et, par là, niait son propre caractère, sa propre évolution, les sources mêmes de sa puissance.

La petite bourgeoisie, ruinée par la concentration industrielle, par la grande crise, menacée par l'essor de la classe ouvrière mais refusant de s'y assimiler par orgueil de classe, se tourna vers le fascisme, qui l'organisa en partie de masse mais, porté au pouvoir, passa l'accord avec la grande industrie (Hitler-Papen) et régla le compte de la « *révolution fasciste* » dans la Nuit des Longs Couteaux.

D'une manière moins évidente, le fascisme a su conquérir une partie des ouvriers sur des thèmes d'autogestion, de contrôle de la production par les travailleurs, dont, une fois au pouvoir, on vit bien la réalité qu'ils recouvraient.

Tout, dans son histoire, montre que le fascisme n'est pas l'extrême droite, *a fortiori* la droite. Il y a eu des fascistes de gauche. Plus exactement, le fascisme a récusé l'opposition droite/gauche. Mussolini venait du socialisme le plus avancé. Hitler attaquait, violemment, les grands monopoles avant de passer accord avec eux. Le seul grand chef fasciste français, Doriot, venait du parti communiste.

Virtualité

Le fascisme, comme le montre René Remond, requiert pour son développement un milieu instable. Ce n'était pas le cas de la France de 1930. Dans notre pays, l'ancienneté, la lenteur du développement économique, la longue tradition d'unification politique, la centralisation parisienne, avaient abouti à une quasi parfaite intégration au niveau des mentalités.

Les virtualités fascistes se heurtèrent au tempérament politique national qui disposait des ingrédients nécessaires : jacobinisme de Salut public, bonapartisme, boulangisme, voire royalisme.

La « dictature » se ramenait à un phénomène purement politique contre le « désordre parlementaire » pour l' « efficacité ».

La classe ouvrière n'était pas un corps étranger à la nation. Les ouvriers socialistes internationalistes étaient partis « la fleur au fusil » en août 1914. Au front, un brassage social s'était produit entre classes : « *La fraternité des tranchées* ». « *Unis comme au front* » sont la base « idéologique » de la plus grande association d'entre les deux *guerres : celle des Croix-de-Feu*, qui s'inspirent du christianisme social et veulent une réconciliation, un rassemblement du peuple français.

Les *Jeunes Patriotes* de Taittinger, ancien président des Jeunesses bonapartistes de la Seine, ont comme objectif de rassurer les possédants par un régime d'ordre, de conquérir les travailleurs par quelques réformes sociales, de réconcilier les Français sur une politique de grandeur nationale. C'est du bonapartisme.

L'*Action française*, avec Maurras, est royaliste. Son système rejette les bases populaires du fascisme et ne mobilisera jamais grand monde.

Certes, le *Faisceau* de G. Valois, à un certain moment de son histoire, la *Solidarité française* de Jean Renaud, le *Francisme* de Bucard surtout, présentent des caractéristiques fascistes. Mais le nombre ? Il n'y aura jamais dans ces « ligues » que quelques centaines d'adhérents.

Le *Frontisme* de Bergery, où Michèle Cotta voit un fascisme, ne l'est que si anticommunisme et anticapitalisme suffisent à déterminer la classification.

Le *Fascisme vert* de Dorgères cherchera à se bâtir sur les mécontentements des paysans. En vain, en définitive.

Velléités

La tentative du 6 février 1934 contre l'Assemblée nationale, « *simples coups de gueules mal terminés par des coups de feu* » (J. Fauvet), échoue parce que les Croix-de-Feu se défilent. Moyennant quoi, n'ayant rien fait du tout, La Rocque devient l'homme indispensable, pour la gauche, qui en fait le type même du parfait fasciste et n'en voudra plus démordre, et pour la droite, qui compte s'en servir.

Il s'y refuse (Tardieu ne lui pardonnera pas) et profite en 1936 de la dissolution des ligues par Blum pour créer le parti social français. Les radicaux-socialistes ont « trahi » les classes moyennes en s'alliant aux communistes. Le P.S.F. veut leur reprendre cette clientèle. Quand Daladier, l' « homme fort » des années 38-40, rompt avec le P.C., c'en est fait des ambitions de de La Rocque. Mais ses troupes, ses 600 000 à 700 000 adhérents, ont certainement manqué à Jacques Doriot, l'ancien leader communiste, lorsqu'il tente de construire le seul grand parti fasciste français des années 30, le parti populaire français, dont l'effectif ne dépassera pas 100 000 adhérents.

∴

Il n'y a pas eu de fascisme français, sinon au plan des velléités et des groupuscules, parce que les structures de la société française n'y étaient pas propices, ni économiques, ni politiques, parce que les classes moyennes n'étaient pas éprouvées au point de se jeter dans les bras de de La Rocque, et encore moins de Doriot, parce que le parti radical-socialiste sut manœuvrer dans le cadre des institutions de la République sans jamais isoler durement et durablement ni la droite, ni la gauche ; parce que, enfin, le vieux fonds bonapartiste s'opposait à l'épanouissement en France d'une idéologie autoritariste elle aussi, mais plus jeune, plus radicale, en vérité très profondément différente.

Relisons André Siegfried : « *Le bonapartisme vise à établir l'autorité dans le cadre de la démocratie : un chef national, plébiscité par tous les Français, qui mate l'anarchie (j'ajoute : réelle, provoquée ou imaginaire), fait taire les bavards des Assemblées, voilà cette vigoureuse conception gouvernementale où la légalité subsiste mais où l'ordre prime la liberté.* »

C'est ce qui a mené bien des auteurs à faire du gaullisme — que l'on ne se réduira pas à juger sur son service d'ordre, sur son anticommunisme sommaire, mais sur les institutions qu'il a mises en place en 1958 — un avatar du bonapartisme.

Le poujadisme, avec sa conception d'un État fort et corporatiste, sa base populaire assurée par le plébiscite du chef, la mobilisation des classes moyennes, l'opportunisme, évoque fortement le fascisme, mais quand le néo-bonapartisme fait sa rentrée en 1958, le raz-de-marée gaulliste balaie un Poujade complice ou dupe, et quand le fascisme se développera dans quelques organisations en Algérie, ce sera contre de Gaulle.

Le danger est ailleurs

Chirac fasciste ?

Le programme du R.P.R. n'a rien de bien nouveau : lutte contre la tentation du renoncement et de la facilité, dénonciation des clans et des partis, volonté de rassemblement des Français, défense du franc, appel aux travailleurs indépendants. Nous n'y trouvons rien qui rejoigne le nihilisme originel des fascistes, leur totalitarisme final.

C'est rendre service à Chirac et au R.P.R. que de les traiter de « *fascistes* ». Le ridicule ne tue plus en France, mais il ne faut pas en abuser. Sans doute l'organisation du R.P.R. est de type autoritaire. Rien n'y borne pratiquement l'autorité du président.

L'image d'un homme fort, en réserve pour demain ou après-demain, celle d'un rempart de l'ordre contre les « socialo-communistes », n'est pas, pour autant, l'image d'un fascisme français, mais bien plutôt, et qui pourrait en être surpris, un avatar du vieux courant autoritariste national, force profondément ancrée dans la mentalité de notre ancienne nation, force redoutable donc pour ceux qui la refusent.

Le danger, il est ailleurs, encore en virtualité. Si l'on admet, avec Reich, que « *le fascisme est la source de toutes les réactions caractérielles irrationnelles de l'homme moyen* », le fascisme est là, dans le goût de la violence, dans l'appel à la pulsion vitale, dans la haine de la culture, dans la condamnation de la dichotomie corps-esprit et dans l'aspiration à la venue de l'homme total, dans l'attachement, prétendu, à la nature et dans la condamnation du système industriel, dans la conception d'une nouvelle morale fondée sur la force, sur la licence sexuelle, la destruction, le pépris de l'homme des mégapoles, dans cet amalgame pernicieux de l'individualisme anarchique et du goût de la communauté qui marquèrent déjà les premiers pas du nazisme et, songeant à l'effroyable contradiction qui entraîna les jeunes qui parcouraient en troupes joyeuses les profondes forêts allemandes à la conquête sanglante et vaine de l'Europe, je ne puis qu'éprouver de l'angoisse. L'histoire ne se renouvelle pas ; en tant que moment précis du développement de certaines sociétés industrielles — comme le stalinisme dans d'autres pays, — le fascisme ne se reproduira pas, mais quelque chose de profondément inquiétant peut commencer de naître dont il convient de se préoccuper plutôt que de sortir du placard, qu'elles proviennent de 1793 ou de 1934, des références qui ne s'appliquent à rien.

(*) Sénateur (P.S.) des Yvelines.

Un plaidoyer pour la torture

par FERNAND CHAPEY (*)

LA torture a ses partisans : ceux qui la pratiquent sans être révoltés par ce qu'on leur fait faire, ceux qui la commandent ou la tolèrent, sachant les bénéfices directs ou indirects qu'on peut en retirer, la foule enfin de ceux qui, tout en ayant l'air de la déplorer, déclarent qu'on y peut rien et que, finalement, cela arrange que quelques malheureux soient victimes de l'horreur pourvu qu'on ait la paix.

Michael Levin n'est pas de ceux-là. C'est un universitaire. Dans un article récent de *Newsweek* (1), qui brille par sa clarté, il prend la défense de la torture, non seulement pour la justifier moralement, mais pour la déclarer obligatoire dans certains cas.

L'argumentation est aveuglante : une bombe atomique est cachée au cœur de New-York. Elle doit exploser à midi... sauf si le terroriste qui en détient le secret accepte de la désamorcer. A 10 heures, vous tenez le terroriste en question. Il refuse de coopérer. Dans un pareil cas, la torture est la seule solution pour dompter une volonté rebelle. La refuser, c'est se rendre coupable de la perte de millions de vies humaines.

L'auteur suppose que vous êtes d'accord, bien entendu. Vous admettez donc que la torture est non seulement moralement admissible, mais requise toutes les fois que des vies innocentes sont en jeu : cela va du chantage à la bombe dans un avion de ligne au kidnapping d'un bébé dans une maternité.

Michael Levin a le sens des distinctions : il refuse la torture comme châtiment et celle qui aurait pour but d'obtenir des aveux ou une rétraction. La torture ne se justifie « que contre ceux dont on sait qu'ils tiennent entre leurs mains des vies innocentes ».

Tel est l'essentiel de son argumentation. Ne perdons pas notre temps à montrer qu'on ne peut torturer en aucun cas au nom du respect dû à la personne humaine : pour Michael Levin, le terroriste s'est placé de lui-même en dehors des normes de la société qu'il combat et ne peut se plaindre que celle-ci qu'il cherche à détruire le détruise pour se sauver.

Pour préserver l'ordre

Qu'opposer à ce raisonnement d'apparence imparable ? Tout simplement ceci : c'est qu'il est une rationalisation qui cherche à nous masquer la réalité.

Si, au lieu d'aller demander ce qu'elles pensaient à des accouchées dans une maternité, l'auteur avait pris contact avec des gens qui ont subi la torture, il aurait pu tenir un autre langage. Ceux-là ne manquent pas, puisqu'on organise actuellement des centres de soins médico-psychologiques pour eux et que l'ONU se préoccupe d'instituer un fond d'aide aux victimes de la torture.

Des milliers d'hommes et de femmes ont connu cette horreur. Certains en sont morts, tous en sont perturbés pour la vie. Avaient-ils menacé de faire sauter une métropole avec une bombe atomique ? Étaient-ils seulement des « terroristes » au sens propre du terme, d'ailleurs tellement galvaudé pour les besoins de la cause qui nous arrange ?

L'auteur pourrait-il nous citer *un seul* cas, un cas réel, historique, où la torture d'un individu aurait pu éviter les conséquences épouvantables d'un attentat ? Car, par définition, celui qui organise un attentat de ce genre se cache et ne va pas pavaner devant la police.

Michael Levin nous abuse lorsqu'il veut nous faire croire qu'il n'est pas difficile d'identifier les « auteurs » : « *Quarante millions de spectateurs voient un groupe d'hommes détourner un avion... il n'y a pas à se demander longtemps qui sont les auteurs du détournement.* »

Nous sommes inondés par les évidences. Tout le monde l'a vu, puisque c'était à la télé. Mais précisément, on n'a rien vu tout, ou plutôt on n'a vu que lorsque le coup était accompli.

En réalité, Michael Levin se situe au jugement dernier. Il veut nous faire croire que les pouvoirs et les polices ont un moyen infaillible de discerner les responsables : « *Si vous torturez seulement ceux qui sont coupables d'une manière évidente, quand des vies innocentes sont à sauver : alors il y aura toujours une frontière nette entre eux et nous.* » Nous, c'est les démocraties occidentales. Qui pratiquons la torture à bon escient. Comme moyen de préserver l'ordre.

Les « suspects »

Michael Levin aurait pu interroger ceux qui pratiquent la torture. Ils ne sont pas inaccessibles. Ils lui auraient dit que la torture a pour but premier de faire parler, c'est-à-dire d'obtenir des indications sur des agissements éventuels, sur ceux qui seront « coupables »... un jour. C'est pour cela qu'il faut torturer des « suspects », c'est-à-dire les amis présumés des guérilleros, des opposants, voire même de simples militants des Droits de l'homme. La torture n'est efficace — et elle l'est — que lorsqu'elle est appliquée largement, sans limite. Le mieux est de faire planer la torture comme une menace permanente contre tous ceux qui seraient tentés de manifester un quelconque désaccord.

Tous ces praticiens de la torture — largement préventive, comme on vient de le voir, seront ravis de l'argumentation de Michael Levin. Car, enfin, disent-ils lorsqu'on les pousse dans leurs derniers retranchements, c'est bien pour « *sauver des vies humaines* » que nous faisons ce « *sale boulot* ».

Michael Levin est-il un naïf ou un roué ? *Newsweek* le donne comme professeur de philosophie au City College de New-York. On aurait attendu d'un professeur de philosophie un plus grand respect de la réalité humaine telle qu'elle est et un peu moins de dédain à l'égard de cette acquisition définitive de la tradition philosophique occidentale qui est que la fin ne justifie jamais les moyens. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, mais, lorsqu'on est en présence d'un être humain, si mal intentionné soit-il, il faut chercher autre chose que la torture.

(*) *Prêtre, professeur aux facultés catholiques de Lyon, membre du Comité national de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture.*

(1) Numéro du 7 juin 1982.

Ces machines à écraser les peuples

par GILBERT COMTE

DURANT son dernier exil en France, Léon Trotski confia quelques réflexions d'une étrange mélancolie au bref *Journal* intime qu'il ouvrit à cette époque de son existence. Dans le secret d'un de ces dubitatifs retours sur soi qu'un lutteur intraitable n'avoue qu'à lui-même, celui-ci confessa son regret des mœurs débonnaires de l'ancienne Europe monarchique et bourgeoise qu'il avait tant haïe et si puissamment contribué à détruire : « *Au temps de la première et de la deuxième émigration, et jusqu'au début de la guerre, je voyageais librement à travers l'Europe et je faisais sans empêchements des conférences sur la proximité de la révolution sociale. Il n'y a qu'en Prusse qu'il fallait des mesures de précaution ; dans le reste de l'Allemagne régnait une police bon enfant. Quant aux autres pays d'Europe, y compris les Balkans, n'en parlons même pas. Je voyageais avec je ne sais quel douteux passeport bulgare, qu'on ne me demanda, je crois bien, qu'une seule et unique fois : à la frontière prussienne. Ah ! c'étaient des temps bienheureux !* »

Avec la victoire bolchevique, tout changea, car l'indulgence patriarcale du vieil empereur d'Autriche et celle du Kaiser Guillaume n'empêchaient nullement Lénine et ses compagnons de les considérer, eux et leurs fidèles, comme des rebuts de l'histoire promis à la vengeance des peuples. Avec de bons démocrates, ils haïssaient davantage encore en Nicolas II l'incarnation d'une tyrannie atroce. Dans le très remarquable ouvrage qu'il consacre aux totalitarismes d'après 1917, infiniment plus meurtriers, Jean-Jacques Walter juge mieux l'ancien régime (1). Le tsar du « dimanche rouge » ne brilla guère par l'intelligence ni par l'économie de moyens chère à Bismarck. A sa chute, cependant, les bagnes et les prisons de l'Empire contenaient cinquante mille détenus, condamnés politiques et captifs de droit commun réunis. Pour une population d'à peu près cent quatre-vingts millions d'habitants et s'étendant des lacs finlandais à la mer du Japon, le chiffre n'annonçait guère les dix millions de malheureux engloutis par le goulag dix-huit ans plus tard. En terres allemandes, les méthodes hitlériennes ramenèrent, elles aussi, l'ordre disciplinaire des Habsbourg et des Hohenzollern aux improvisations d'un aimable amateurisme. Jean-Jacques Walter n'établit malheureusement pas pour quelles raisons de grands pays, pourtant gagnés par la tolérance au début du siècle, versèrent soudain, après 1917, dans le terrorisme gouvernemental.

L'explication l'intéresse d'ailleurs fort peu, car il s'attache moins aux causes obscures du changement qu'à ses résultats sinistres. Surtout, il souhaite prouver que, en dépit de leurs oppositions formelles et apparentes, le stalinisme, le nazisme et le maoïsme portèrent, dans une parenté profonde, le totalitarisme jusqu'à un certain point de perfection, atteint avant eux par la Chine antique, l'Égypte des pharaons et les sociétés précolombiennes. On pourrait y *ajouter l'Europe chrétienne où*, du berceau à la tombe, nos aïeux naissaient, se mariaient, vivaient et mouraient sous le signe de la croix sans aucune possibilité de choisir. Selon l'une des principales thèses du livre, la résorption destructrice des individus dans la société ne résulte donc pas, pour l'essentiel, du *Capital*, de *Mein Kampf* ou du *Petit Livre rouge*, mais d'une tendance naturelle des êtres humains à fusionner parfois dans l'idolâtrie des chefs.

Délires et carnages

Selon sa définition apparemment ésotérique mais fort originale, un système devient totalitaire lorsqu'il convoite *« le trône de Dieu »*, c'est-à-dire cette zone mystérieuse, à la fois individuelle et collective, où s'enracinent la raison et l'instinct, l'amour et la haine, l'inaccessible et le familier, l'insaisissable et le certain, l'inconnaissable et l'évident, le ressenti et l'ignoré, le visible et l'inconscient ; en trois mots : l'esprit, le cœur et l'âme. Lorsqu'un pouvoir prétend s'assurer le contrôle de tout cela par la terreur ou la séduction, il capte à cet effet les vertus et les vilenies, le courage de l'apôtre et la lâcheté du conformiste, mais aussi les dévouements élémentaires qu'un individu normal prodigue aux siens, au pays, à la femme, aux enfants qu'il aime, à l'art, à la science, au savoir ou à la vocation qu'il sert. Dès lors, l'administration s'efface devant le parti. A travers lui, la collectivité adore une mystique et vénère un chef : le Führer, Staline, Mao, aujourd'hui Kim Il Sung en Corée du *Nord*.

En dix chapitres intelligents, d'une écriture agréable et précise, l'auteur éclaire souvent jusqu'aux plus consternants détails les conséquences psychologiques et morales qu'un tel vertige entraîne : délation, peur, haînes artificiellement provoquées d'ennemis proches ou lointains, réels ou imaginaires, hystéries des procès de Moscou, du stade de Nuremberg ou de la révolution culturelle, déportations massives, inquisition intellectuelle, nivellement des consciences, *arbitraire criminel* ou mesquin de tyranneaux méchants, chasse aux élites, espionnage policier permanent. A brève ou à longue échéance, ces délires se paient de quelque catastrophe, carnage concentrationnaire ou guerrier, parfois les deux ensemble.

Si cette description du phénomène totalitaire n'ajoute apparemment rien aux analyses antérieures, elle possède l'immense mérite d'en dresser un bilan historique et psychologique très complet, sans choir dans les poncifs. Au passage, l'auteur bouscule même allègrement quelques tabous. Par exemple, le fascisme ne figure pas dans son étude, quoiqu'il incarne, à tort, dans le langage courant, l'essence même du pouvoir oppresseur. Malgré la formule bouffonne *« Mussolini ha sempre ragione »*, la dissolution des partis politiques, la jeunesse enrégimentée, les purges à l'huile de ricin, le meurtre du socialiste Matteoti et quelques autres exploits de même espèce, la dictature italienne n'atteignit jamais les sombres horreurs du nazisme. Avec l'Eglise, la monarchie, elle laissa subsister d'importantes forces traditionnelles hors de son contrôle quand, à Berlin comme à Moscou, Hitler et Staline régnaient sans partage.

L'auteur avoue également ne pas voir de différence fondamentale entre un totalitarisme exercé au nom de la race, comme l'allemand, ou de la classe, dans le monde communiste. Pour justifier emprisonnements et massacres, les deux notions *« fonctionnent de la même manière »*, conclut-il. Beaucoup d'autres auteurs hésitent à le reconnaître, dans notre société où le racisme passe pour le mal absolu alors qu'il ne représente qu'un fantasme historique parmi d'autres, tout aussi meurtriers ou cruels.

Malgré sa connaissance du sujet, l'auteur se trompe quelquefois : par exemple, sur la mésaventure d'Alexandra Kollontaï, prétendument condamnée à mort en raison de son amour envers le marin Dybenko ; ou quand il assimile Brejnev à Staline et sous-estime les changements survenus en U.R.S.S. depuis 1953. Depuis la disparition de Mao, aucun grand terroriste ne projette plus son ombre sanglante sur le siècle.

Mais, par le truchement du sport télévisé, de l'obsession publicitaire, des médias abêtissantes, nos sociétés glissent peut-être déjà vers de nouveaux totalitarismes, mollassons, sournois et « doux ». Sous quelque aspect qu'elles se présentent, Jean-Jacques Walter aide à comprendre l'essence des tyrannies modernes, non pas venues seulement des crises du capital, comme le supposèrent quelques naïves générations marxistes, mais surgies d'un besoin d'unanimisme logé depuis toujours au plus profond des hommes.

(1) Jean-Jacques Walter, les Machines totalitaires, Denoël, 256 pages, 72 F.

Le Monde

L'attentat de Paris

La course meurtrière de deux tireurs impavides

Une vision demeurera sans doute gravée dans les mémoires du plus vieux quartier juif de la capitale. Furtive, trop brève pour tous les témoins de la tuerie de la rue des Rosiers, mais effrayante par son aspect irréel : l'image de la course décontractée, régulière, *« comme pour un footing matinal »*, dit un commerçant, de deux tueurs remontant sans précipitation la ruelle presque déserte, comme si rien, vraiment, ne pressait.

« Nous n'oublierons pas », affirment les clientes d'une boucherie casher, à propos des foulées souples, d'entraînement, de ces hommes indifférents aux policiers en civil et aux gardiens de la paix qui, à 60, 70 mètres, sont déjà lancés à leur poursuite. Chacun a sa façade, son trottoir à mitrailler posément, l'arme au poing, bras tendu, distribuant les rafales avec une terrifiante fantaisie, visant là pour tuer, épargnant plus loin.

Le souvenir de cette course absurde, de cette impression de folie meurtrière bien ordonnée, c'est vraisemblablement ce qui a sauvé, après le drame, la rue des Rosiers de la colère la plus violente. *« Vous comprenez*, dit un juif sépharade installé depuis vingt ans dans le quartier, *j'ai eu le sentiment que ce n'était même plus du terrorisme. Un tueur palestinien aurait montré une certaine peur de se faire arrêter. Il aurait couru plus vite pour quitter cette rue étroite. Là, on aurait dit qu'ils jouissaient, qu'ils avaient presque envie que cela dure. »*

Cette course, c'est presque aussi le seul point commun des dizaines de témoignages recueillis dans la rue. Car, comme pour mettre un comble à l'horreur, les terroristes paraissent avoir provoqué la panique, même parmi les sauveteurs et les premiers policiers arrivés sur place. Par quelle magie infernale ont-ils pu à ce point troubler les récits, bouleverser la chronologie des faits, provoquer de telles contradictions ?

Tard dans l'après-midi de lundi, alors qu'une cinquantaine d'inspecteurs multipliaient des interrogatoires délicats, il était encore impossible de définir avec précision le nombre des tueurs. Deux seulement, ceux qui ont remonté la rue des Rosiers ? Quatre, peut-être, six ? Ce mardi 10 août, dans la matinée, encore, l'existence d'une voiture blanche précédant le commando, peut-être une R 4 ou une Ford, devenait, au fil des heures, de plus en plus invraisemblable, alors que trente, quarante témoignages y font allusion. *« Elle roulait lentement comme pour leur ouvrir la route »*, raconte une vieille dame qui a vu la scène de sa fenêtre.

Que croire ? Que retenir de ces bribes d'affirmations, de ces récits mêlés de sanglots ? L'heure même du drame est approximative. Il était peut-être 13 h 15, plus sûrement 13 h. La rue des Rosiers s'était vidée. Quelques retardataires, surtout dans les boutiques, se pressaient pour le déjeuner. Dans les vieux immeubles, les familles mangeaient fenêtres ouvertes. *« Je regardais les images de Beyrouth à la télé »*, dit une étudiante suédoise.

Soudain une explosion déchire l'air du côté de la charcuterie-restaurant Goldenberg, au 7 de la rue, le commerce le plus connu de la communauté israélite de Paris où déjeunaient une trentaine de personnes. Une grenade a été lancée depuis la porte. Les proches de M. Jo Goldenberg affirment que les membres du commando se trouvaient parmi les consommateurs, formant une tablée joyeuse avant de se dresser brusquement, l'arme à la hanche. D'autres voisins du restaurant croient se souvenir que les deux tueurs venaient de la rue, donnant l'impression de vouloir acheter de la charcuterie, et qu'un autre a jeté la grenade par une vitre ouverte donnant sur la rue Ferdinand-Duval. Mais cela, hélas ! ne change rien : les employés et les clients du restaurant sont fauchés, dans des hurlements, par de longues rafales. Le tir, précis, dure au moins une minute, peut-être trois. La caissière s'écroule, atteinte au ventre. Un employé, d'origine tunisienne, a la poitrine en sang. Une serveuse, Nathalie Tvaouri, âgée de trente-deux ans, est poursuivie dans la cuisine, mais parvient à s'échapper par une fenêtre. *« J'ai vu un homme d'un mètre quatre-vingts*, raconte-t-elle. *Il avait les cheveux noirs ondulés et portait une veste bleu clair mouchetée de blanc. »*

Juste après le départ du commando, un homme, à une fenêtre du premier étage du restaurant, se met à faire feu dans la rue avec un fusil de chasse. Un autre homme s'effondre, le visage en sang. On croit d'abord que le tireur est l'un des tueurs, puis qu'il s'agit d'un voisin visant le commando. Mais l'inconnu qui gît sur le sol est un policier en civil, M. André Douard, âgé de trente ans, affecté au commissariat voisin, qui déjeunait en compagnie de trois collègues dans un restaurant voisin et qui vient d'accourir l'arme au poing. Terrible méprise qui provoque, rue des Rosiers, une douleur particulière : le tireur est le fils du restaurateur, M. Marko Goldenberg.

La rue, dans son râle, mélange maintenant les faits et les impressions floues. Le fils d'un blessé hurle qu'il veut tuer à son tour, au milieu des policiers, des pompiers, des médecins du SAMU et de tous les épargnés de la rue. Des gardiens de la paix se fraient difficilement un chemin, armes à la main, dans la foule qui se lamente. Naît une rumeur plus affolante encore que la vue des brancards qu'on extrait de la charcuterie-restaurant : un autre tueur est caché dans les étages du numéro 9 de la rue. Les gilets pare-balles sont attachés à vive allure. La foule est oubliée, ou bousculée par les policiers. *« Par pitié, cachez-vous, ça va tirer encore. »* Un autre policier, en larmes, supplie presque : *« Vous trouvez que cela ne suffit pas ? »*

Menaces au téléphone

L'enquête, la compréhension logique de ce carnage, se perd dans un incroyable désordre. Les inspecteurs de la brigade criminelle renoncent à interroger les témoins sur place, d'autant que la presse, rapidement avertie, s'approprie plus vite les récits entrecoupés du drame. Les survivants du restaurant, les proches voisins, au total quarante personnes, sont emmenés dans les locaux de la police judiciaire.

La rue, maintenant, croit savoir. L'entourage de M. Goldenberg livre des informations plus graves encore. La veille, des menaces par téléphone avaient été adressées au restaurant. *« Palestine vaincra »*, disait une voix anonyme. Ou bien : *« Nous allons t'avoir. »* La police, prévenue, avait fait plusieurs rondes, la dernière quelques minutes avant la fusillade. Un climat de soupçon régnait en fait dans la rue depuis samedi. Des commerçants avaient retrouvé des affichettes collées sur leurs vitrines, porteuses d'un ordre bref : *« Ambassade d'Israël dehors ! »* Des amis de M. Goldenberg avaient vu, dimanche, deux hommes et une femme, *« d'apparence louche et de type arabe »* tourner autour des devantures. Le lendemain matin, une inscription ornait, disent-ils, la vitrine du restaurant : *« O.L.P. vaincra. » « Vous ne pouvez plus la voir*, dit un commerçant, *nous l'avons essuyée ce matin. »*

La colère et l'activisme se mêlent maintenant aux témoignages. Les tueurs, que certains croient avoir vus *« blancs de peau »*, ou *« vaguement de type méditerranéen »*, sont décrits comme des *« Arabes typés »*, des *« Palestiniens de Beyrouth ». « Que voulez-vous de plus ? Ce sont des hommes d'Arafat ! »* Quelques militants sionistes soutiennent les témoins les plus souvent interrogés. Les enquêteurs n'ont plus qu'à refluer, laissant victimes et voisins à leur souffrance.

Dans la soirée, la police judiciaire ne livrera plus, compte tenu du climat de la rue, que les informations dont elle sera sûre. La voiture blanche n'appartiendrait pas au commando, mais à un innocent particulier qui fuyait le quartier des Rosiers. Deux hommes au moins seraient entrés dans le restaurant, auraient lancé une grenade avant de s'éloigner à pied par la rue.

La rue ensanglantée

Les témoignages sont, en revanche, plus précis sur les scènes « extérieures » de la tuerie. Deux terroristes quittent le restaurant par la porte principale, après avoir rechargé leurs armes. A 20 mètres, devant une boucherie, un passant, d'un certain âge, peut-être un rabbin, tente trop lentement de se protéger. Il est atteint — légèrement — d'une balle à la gorge. Une femme, sur le trottoir, a moins de chance : elle est fauchée d'une courte rafale au ventre. Mohamed Benemou, un musulman âgé de soixante-cinq ans, originaire du Maroc, le plus vieil employé de M. Goldenberg, était allé faire une course. Courageusement, il revient vers le restaurant aux bruits de la fusillade. Il tombe nez à nez avec les tueurs, qui le visent à bout portant. Il s'effondre à 10 mètres du restaurant, la face dans le caniveau.

Nouvelle rafale, à droite, sur un magasin à l'enseigne d'OSI-disques. L'homme de gauche, au numéro 17 de la rue, tire contre la façade d'une annexe du restaurant. Un jeune homme qui tentait de s'échapper par une lourde porte cochère est touché par une balle à la cuisse.

Les premiers, des commerçants, ont compris — *« nous étions psychologiquement préparés »*, disent-ils — que la tuerie remontait la rue. Un préparateur de pâtisserie viennoise se jette derrière son comptoir, le coiffeur dans son placard à balais. Un boucher hurle à ses clients de se jeter à terre et reste seul debout pour faire face. L'homme de droite paraît ne pas le voir. Cinq consommateurs font la queue, 10 mètres plus loin, devant l'échoppe d'un vendeurs de sandwichs orientaux. Ils n'ont que le temps de plonger sur le carrelage. Epargnés eux aussi, tout comme une famille juive, au bout de la rue des Rosiers, qui ne trouvait pas la commande électrique d'une porte.

Après le passage des tireurs, peut-être dix secondes plus tard, racontent certains témoins, montent les cris de frayeur et les plaintes. Une femme s'évanouit. Un commerçant enferme ses clients dans son magasin et rejoint deux gardiens de la paix qui remontent la rue à leur tour, mitraillette au poing.

Nouvelle rafale en amont. La fusillade s'éloigne déjà. Le commando tourne, à droite, dans la rue Vieille-du-Temple et débouche devant le Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris. Trois hommes sont pris de court. M. Jacques-Henri Varichon, l'encadreur de la rue des Blancs-Manteaux, s'apprêtait comme chaque jour à aller déjeuner au Gamin de Paris. Le premier tireur l'atteint à la poitrine, mais par miracle la balle ne trace qu'un profond sillon dans la chair. Sans ralentir, l'autre terroriste vise à son tour et le touche au poignet.

Un second passant a, alors, le réflexe de se jeter à terre, mais le troisième reste immobile, pétrifié, à fixer l'absurde spectacle. *« Ils ont souri de plaisir quand ils l'ont eu en point de mire »*, raconte un employé du laboratoire. Nouveau miracle : les balles le manquent. Au Gamin de Paris, vingt personnes sont plaquées au sol.

L'un des témoignages les plus crédibles

Ce qui restera comme la *« tuerie de la rue des Rosiers »* va s'achever. Les deux tueurs empruntent la rue des Blancs-Manteaux puis disparaissent dans la ruelle des Guillemites. Ils laissent un dernier souvenir, peut-être l'un des témoignages les plus crédibles. En bout de chaîne, un commerçant, qui réclame l'anonymat, a bien vu les deux hommes : le premier âgé d'une trentaine d'années, mince, des cheveux noirs mais raides et il est vêtu d'un costume bleu clair. Il porte une sacoche en bandoulière. Le second est barbu, de teint beaucoup plus pâle, et porte un petit chapeau noir.

14 h 30, devant le restaurant Goldenberg. La rue assiste, effrayée, au transfert des morts et des blessés vers une cour intérieure d'immeuble. Elle commente *« cette boucherie inégalée en France depuis vingt ans »* avec les mots de la haine ou de la consternation. Et très vite, peut-être parce que les journalistes sont trop impatients ou trop nombreux dans ces ruelles minuscules, peut-être parce que des reproches profonds ne peuvent plus se contenir au fond des gorges, éclate, à chaque angle, une récrimination aiguë contre la presse parisienne. *« Pourquoi soutenez-vous l'O.L.P. »*, demande vivement un juif orthodoxe en lévite à un photographe. Jacques Derogy, de *l'Express*, est confondu avec un présentateur de télévision et réprimandé pour tel. Une consœur d'Antenne 2 est priée, sans ménagement, d'« aller se faire voir ailleurs ». Les cartes de presse se font alors moins voyantes. Un ancien journaliste de *Libération*, aujourd'hui à TF 1, doit s'expliquer longuement. *« Reconnaissez vos erreurs, »* implore un père de famille israélien. Devant une caméra de télévision, l'écrivain Marek Halter rend la presse indirectement responsable du massacre de la rue des Rosiers.

Il y a bien quelques israélites pour affirmer que cette horreur-là dépasse le cadre connu du terrorisme arabe ou de l'antisionisme, que des musulmans ou des catholiques sont comptés parmi les victimes. Comment les entendre ? L'évidence est telle. *« Allez voir le sang chez Goldenberg et vous comprendrez »*, réplique un jeune homme, l'un des plus en colère. L'un des plus désespérés.

PHILIPPE BOGGIO.

SUR L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE

Située dans le quatrième arrondissement de la capitale, la rue des Rosiers tire son nom, selon le *Dictionnaire historique des rues de Paris*, dû à M. Jacques Hillairet (1), des rosiers qui, dès le treizième siècle, ornaient les jardins de cette voie. Son tracé provient d'*« un chemin de ronde intérieur de l'enceinte de Philippe Auguste, dont des restes, classés, subsistent »*.

Cette rue, longue de 303 mètres, dont une partie devint plus tard la rue des Juifs (à présent rue Ferdinand-Duval), est aujourd'hui, indique le Hillairet, *« le centre d'un petit quartier de juifs askenazim, c'est-à-dire de juifs du nord et de l'est de l'Europe, la plupart émigrés de Pologne et de Hongrie. Ils n'ont aucun rapport avec les anciens juifs de Paris, mais se sont fixés là où se trouvait, au douzième siècle, une des « juiveries parisiennes »*.

(1) Éditions de Minuit, 1963.

A LA SYNAGOGUE DE LA RUE PAVÉE

L'émotion du chef de l'Etat, la colère des manifestants

« Il y a quarante ans, dans le même quartier, lors de la rafle du Vel' d'Hiv, des êtres humains ont été traités comme du bétail. Prenons garde que ce rythme infernal n'aille jusqu'à l'irréversible, jusqu'au pire... » Cette supplique, M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, l'a adressée lundi soir aux plus hautes autorités de l'Etat qui étaient venues se joindre à la prière du soir dans la synagogue de la rue Pavée, à quelques mètres du lieu du massacre. Mais si les responsables de la communauté juive ont été sensibles aux témoignages de sympathie qu'est venu leur apporter le président de la République, quelques centaines de jeunes ont, eux, injurié le chef de l'Etat, scandant à son arrivée comme à son départ : *« Mitterrand assassin, Mitterrand Oradour.* (1) » La tension avait été telle tout au long de l'après-midi dans le quartier qu'elle devait éclater à un moment ou à un autre, d'une façon ou d'une autre.

La venue à 18 h 15 du premier ministre dans le restaurant de M. Goldenberg s'était, elle, passée dans le calme comme celle un peu plus tôt de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, de M. Michel Delebarre, directeur du cabinet du premier ministre, et de M. Henri Jacquemin, directeur du cabinet du garde des sceaux. M. Pierre Mauroy est resté un quart d'heure. Le temps de s'incliner devant les victimes et de promettre : *« Le gouvernement mettra tout en œuvre pour arrêter les coupables et assurer la protection des citoyens. »*

D'autres personnalités ont fait elles aussi, dans l'après-midi, le pèlerinage de la rue des Rosiers : M. Bernard Rocher, adjoint au maire de Paris, M. Didier Bariani, ancien député U.D.F., président des radicaux valoisiens, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président des radicaux de gauche, M. Marcel Debarge, secrétaire national du P.S. et sénateur de Seine-Saint-Denis, M. Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., M. Roger Hanin, beau-frère du président de la République...

La traditionnelle prière qui, tous les soirs, réunit à la synagogue les plus pratiquants des juifs du quartier, ne pouvait être celle des jours habituels. Puisque le chef de l'Etat avait fait savoir qu'il souhaitait, le jour même, s'associer à la prière de la communauté israélite, il lui suffisait d'y participer. Dès 19 heures, la petite porte de la synagogue s'entrouvre, protégée par un filtrage sévère. A l'angle de la rue Pavée et de la rue du Roi-de-Sicile, la tension monte : les deux à trois cents personnes massées là n'acceptent pas que seules les personnalités puissent franchir le barrage de police : *« Elles ne viennent que par hypocrisie, nous, nous voulons pleurer les nôtres. Mitterrand doit rester où il est, il a choisi son camp, il nous a trahis. »* Rapidement, les slogans naissent : *« Vous avez les mains pleines de sang, Pierre Mauroy », « Socialistes trahison »*. Les journalistes accusés de présenter sous un jour sympathique les victimes libanaises de Beyrouth sont eux aussi violemment mis en cause : *« Journalistes assassins », « Journalistes vendus »*.

M. Defferre bousculé

Le climat est de plus en plus tendu. Vers 19 h 45, M. Gaston Defferre, à pied, se fraye difficilement un passage au milieu de cette foule hostile. Les policiers ont le plus grand mal à dégager le ministre de l'Intérieur ; des coups sont échangés ; les slogans hostiles redoublent. *« Je comprends parfaitement l'émotion de ces gens après ce qui s'est passé ce matin ; je ne leur en veux pas ; le gouvernement n'est pas responsable »*, déclare le ministre d'Etat.

A 20 heures, la voiture du président de la République est accueillie aux cris de *« Mitterrand trahison »*. Coiffé d'un chapeau noir, le chef de l'Etat, visiblement ému, le visage grave, s'installe près de l'autel entre M. Alain de Rothschild, président du Comité représentatif des institutions juives de France, et M. Gaston Defferre. La prière du soir peut commencer dans une synagogue à moitié vide. La lancinante mélopée juive soutient l'émotion de l'assistance. Dehors, les slogans hostiles au président de la République ne se taisent que le temps d'une prière.

« Le judaïsme n'est pas une religion de vengeance », rappelle le rabbin Goldmann, avant de souhaiter que le Dieu que prient juifs, musulmans et chrétiens *« inspire les hommes de bonne volonté, impose de meilleurs sentiments de justice et de solidarité »*. A 20 h 45, M. Mitterrand peut rappeler, sur la porte de la synagogue, *« son amitié pour la communauté juive de France »*. Le cortège de voitures officielles démarre sous les cris avant d'emprunter, devant une foule à cet endroit silencieuse, la rue des Rosiers..., refaisant le chemin fait quelques heures plus tôt par les assassins. Puis le président de la République se rend à l'Hôtel-Dieu visiter les blessés.

Toute la soirée, de groupe en groupe, la discussion fait rage. Le soutien *« indispensable à nos frères soldats d'Israël qui, à Beyrouth, combattent le terrorisme international »* revient comme un leitmotiv. *« Nous devons mener ici le même combat et chasser l'O.L.P. et ses tueurs. »* Ceux qui ne partagent pas cette opinion ont quelque mal à se faire entendre.

Un car de TF 1 doit être protégé par les C.R.S. ; la presse est globalement accusée de complicité : *« En critiquant l'intervention israélienne à Beyrouth, en présentant les Palestiniens comme des victimes, vous, les journalistes, vous avez permis à l'antisémitisme de renaître à Paris. »* Munis de haut-parleurs portatifs, quelques jeunes appellent à une manifestation pour mardi soir : *« Il ne faut pas laisser le P.C. et la C.G.T. défiler pour apporter leur soutien aux assassins de l'O.L.P. »*

Derrière ses grilles fermées, le restaurant de Jo Goldenberg est plein de parents et d'amis. Le téléphone n'arrête pas de sonner pour transmettre les messages de sympathie. Sur la devanture, les étoiles de David encadrent fièrement l'enseigne. Ces étoiles qui, aujourd'hui comme hier, suffisent pour attirer les balles des tueurs.

THIERRY BREHIER.

(1) Lors de sa visite à Budapest, au mois de juillet 1982, le président de la République avait répondu à un journaliste palestinien, qui l'interrogeait sur *« l'Oradour perpétré par Israël au Liban » : « Les interventions militaires lorsqu'elles rencontrent une résistance provoquent des Oradours (...), je ne l'ai pas accepté en France, je ne l'accepterai pas au Liban ».*

M. MITTERRAND : « Le fanatisme me trouvera devant lui »

En sortant de la synagogue de la rue Pavée, à 20 h. 45, le président de la République a fait la déclaration suivante :

« J'ai toujours été et je suis l'ami de la communauté juive de France, et je suis venu m'associer à sa douleur comme je l'ai toujours fait. Aujourd'hui, un nouvel attentat commis par des lâches vient d'ensanglanter cette communauté. Comme vous le faites vous-mêmes, je m'incline devant les victimes et je dis que ce fanatisme-là comme tous les fanatismes me trouvera devant lui. »

L'identité des victimes

Six personnes ont été tuées dans la fusillade de la rue des Rosiers :

- M. MOHAMED BENEMOU, soixante-cinq ans, employé du restaurant Goldenberg.
- M. GEORGES DEMETER, cinquante-trois ans, habitant aux Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).
- M. ANDRÉ HEZKIA-NIEGO, cinquante ans, employé du restaurant Goldenberg.
- Mme ANNE VAN ZANTEN, trente ans, touriste américaine, de passage à Paris avec son mari, qui a été blessé et hospitalisé.
- Mme DENISE GUERCHE, cinquante-sept ans, habitant à Plan-de-Grasse (Alpes-Maritimes).
- Mme MOERSE, cinquante ans, employée du restaurant Goldenberg.

Au total, 22 personnes ont été blessées. Parmi elles, 10 ont été vues à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Leur état n'a pas nécessité d'hospitalisation. Les 12 autres ont été dirigées sur différents hôpitaux parisiens : Tenon (2), Boucicaut (2), Saint-Antoine (2), Hôtel-Dieu (2), Laennec (1), Beaujon (1), Saint-Michel (1) et Rothschild (1). Blessées pour la plupart au thorax et à l'abdomen, elles sont hospitalisées dans des services de chirurgie viscérale. A l'Assistance publique de Paris, on indique que l'état de deux d'entre elles est jugé « plus particulièrement grave ». Plusieurs transferts ont ensuite été effectués entre différents hôpitaux.

Sur place, après les premiers soins, les transferts ont été assurés par quatre véhicules du SAMU de Paris et par quatre véhicules des pompiers.

Parmi les blessés sont, notamment, hospitalisés : M. David Van Zanten, trente-cinq ans, M. André Douard, trente ans, le policier qui a été blessé, Mme Jeanine Labarthe, vingt-deux ans, M. Roger Tradero, quarante-deux ans, Mme Alexandra Nowak, trente-cinq ans, M. Guy Benarousse, seize ans, Mme Irène Fleury, cinquante-sept ans, Mme Huguette Birman, trente ans, M. Jacques Barichon, trente-sept ans, Mme Eva Shure, soixante-quatre ans.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'ATTENTAT

Une lutte entre le prévisible et l'imprévisible

(Suite de la première page.)

Il peut se passer plusieurs mois entre le moment où une observation est enregistrée et celui où, des recoupements aidant, elle deviendra un indice qui fera franchir à l'enquête une étape décisive. Un spécialiste commente : *« Pour juger de l'efficacité de la police, il faut parfois attendre pendant des années. »* Attendre ? Qui s'en satisferait quand l'opinion, les médias, les pouvoirs, les oppositions, ont déjà conclu, jugé et condamné, dès la première heure ?

La lutte contre le terrorisme, si elle est affaire de patience, est aussi affaire de connaissance. La police est d'autant plus apte à déjouer des actes terroristes — cela se produit — ou à les réprimer qu'elle est renseignée sur les milieux, fort divers, où ils peuvent germer. Lorsqu'un attentat se produit, une fois achevé le travail quasi mécanique de l'observation des éléments matériels, *« on tombe*, selon l'expression d'un policier, *devant le vide »*. C'est alors que les « répressifs » (la police judiciaire, dont la sixième section coordonne toute la lutte contre le terrorisme) se tournent vers les services de renseignements Renseignements généraux pour les Français, D.S.T. et contre-espionnage pour les milieux étrangers, ambassades et D.G.S.E. (1) pour les pays étrangers. La bonne coordination entre la P.J. et ces services est un des éléments essentiels de cette lutte.

Pour le terrorisme arménien par exemple, les policiers français, il y a un an, étaient totalement démunis. A partir du moment où la France et ses intérêts ont été visés, il a fallu s'y intéresser de plus près. On a donc fait donner les services de renseignements. Les organisations arméniennes légales ont été surveillées de plus près. La police française a même réussi à infiltrer un réseau terroriste manipulé depuis Beyrouth par l'ASALA. Aujourd'hui, le microcosme du terrorisme arménien devient peu à peu, pour les policiers, une terre de connaissance. L'efficacité de la répression dépend de l'aptitude à saisir les « chances » et à utiliser le « background » du renseignement.

L'infiltration des groupes à haut risque est comme les enquêtes : pour être efficace elle a besoin de la durée. C'est à elle que les policiers peuvent à juste titre attribuer certaines de leurs meilleures réussites contre le terrorisme interne.

Des Basques aux Bretons, des Corses à Action directe, en passant par des réseaux de trafics d'armes, de groupuscules d'extrême droite, le nombre des mouvements terroristes internes dont les policiers considèrent qu'ils les ont *« policièrement démantelés »* n'est pas négligeable. La suite ne leur appartient pas. A ce sujet, il convient de nuancer une idée reçue Certains affirment encore aujourd'hui que les policiers spécialisés dans la lutte contre le terrorisme sont découragés par le fait que nombre de *« terroristes internes »* qu'ils ont démasqués sont — amnistie aidant — en liberté et que, de ce fait, ils baissent les bras. Croire cela c'est négliger que la motivation du policier n'est pas seulement la sanction pénale. Ce qui le décourage, c'est de ne pas comprendre ce qui s'est produit, lors d'un attentat par exemple. Ce qui le passionne c'est d'élucider un mystère de « coincer » un groupe ou un individu, c'est de comprendre. Tant qu'il y aura des policiers et tant qu'il y aura des terroristes, les premiers auront envie de retrouver les seconds.

Une préoccupation permanente

Depuis son arrivée au pouvoir, la gauche a connu deux périodes dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Pendant quelques mois, elle a vécu euphoriquement sur une illusion statistique. La forte diminution globale du nombre des attentats — due essentiellement à la trêve du F.L.N.C. — *a laissé croire que* la *nouvelle* politique avait réglé, préventivement, le problème du terrorisme. Cela était peut-être vrai du terrorisme interne mais cela ne pouvait l'être du terrorisme international, ce que ce dernier se chargea de rappeler tragiquement avec l'attentat du Capitole, puis celui de la rue Marbeuf. C'est à partir de ce dernier que la prise de conscience du nouveau pouvoir a réellement commencé. Marbeuf a réveillé les autorités et, *depuis, la lutte contre le terrorisme* est restée une préoccupation quotidienne. Ou au moins bi-hebdomadaire comme ces réunions interministérielles qui permettent à des représentants de plusieurs administrations de confronter leurs observations, leurs résultats, leur travail. Il existait déjà auparavant des réunions de coordination au niveau de la direction générale de la police nationale, entre les différents services de police intéressés. Elles n'ont évidemment pas cessé, et le ministre de l'intérieur ou son directeur de cabinet en suivent de près les travaux.

Au cours de ces réunions, les enquêtes sur tous les attentats commis récemment sont passées en revue.

Les moyens de la police sont-ils insuffisants ? Les effectifs de la D.S.T. et des R.G., depuis Marbeuf, ont été renforcés. Ceux de la brigade criminelle de Paris (qui traite la plupart des grandes affaires puisque celles-ci ont presque toutes lieu à Paris) sont, de l'avis des responsables, suffisants. Cette brigade emploie cent dix personnes dont vingt à vingt-cinq en permanence dans sa section antiterroriste (S.A.T.). En cas de gros coups, ceux qui ne sont pas spécialisés dans la lutte contre le terrorisme peuvent renforcer la S.A.T. Elle « sous-traite » aux services spécialisés les activités de renseignements liés aux enquête *qu'elle dirige, ce qui* démultiplie d'autant ses effectifs.

Autre moyen : le fichier des terroristes. Il existe également un fichier (informatisé) des R.G., qui a été fort utile dans la lutte contre le terrorisme interne Un élargissement de ce fichier est en cours pour lui donner une ampleur internationale. Pour ce faire, la D.S.T., la D.G.S.E. (1), et les affaires étrangères sont sollicitées. Ce fichier sera opérationnel dans quelques semaines. Il s'agit à l'évidence d'une arme de choix dans le repérage des individus dangereux, le modèle nous vient d'Allemagne fédérale.

Lutter contre le terrorisme est, dans le meilleur des cas, empêcher les terroristes de commettre leurs crimes. A cet égard, le nouveau pouvoir — bien qu'il ne s'en vante pas — a pris des mesures discrètes mais ponctuellement efficaces. Nombre de personnes sont refoulées aux frontières en fonction des renseignements dont on dispose et qui les présentent comme potentiellement dangereuses, en tout cas douteuses.

Au demeurant, les policiers, pas plus que les pouvoirs publics, ne se font d'illusions sur la possibilité de protéger totalement la France du terrorisme international. Suivre un suspect, cela signifie affecter six ou sept fonctionnaires de police à sa surveillance. Mais qui surveiller ? Tous les passagers des avions en provenance des pays du Proche-Orient ? Et pourquoi eux seuls ?

Avant l'*attentat de* la rue des Rosiers, nous avions demandé à M. Defferre ce qu'il pensait de la campagne présentant la France comme le havre des terroristes de tous horizons, le maillon faible de l'Occident dans la lutte contre le terrorisme. Voici ce qu'il nous avait répondu : *« La droite a fait moins que nous dans la lutte contre le terrorisme. Alors que nous avions enregistré des résultats spectaculaires et importants, elle a lancé une campagne exploitant la peur. Du temps de M. Giscard d'Estaing, on arrêtait des gens et on les remettait en liberté. C'est ce qui s'était passé avec Furaya ou Abou Daoud. Aujourd'hui, nous n'agissons pas de la même façon. Il y a une volonté générale de faire mieux et de travailler dans toutes les directions : policière, politique, diplomatique et de contre-espionnage. En matière de terrorisme international, on est en présence de l'imprévisible. »*

La lutte contre l'imprévisible, c'est le pain quotidien des policiers chargés de réprimer le terrorisme.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Direction générale à la sécurité extérieure.

Le poids des morts

(Suite de la première page.)

Certes, encore, la situation au Proche-Orient, quels que seraient finalement ceux, mêlés ou non à ce conflit, qui ont ordonné le crime, n'est pas de nature à ce que le terrorisme prenne honte de lui-même. La gangrène progresserait-elle dans un pays jusque naguère plutôt épargné ?

Il faut en effet s'en tenir à un francocentrisme peu soucieux des réalités contemporaines pour oublier, dans ce domaine, le cancer britannique, les plaies espagnoles, l'endémie italienne, et, il n'y a pas si longtemps, l'ulcère qui rongeait l'Allemagne fédérale. Et l'on ne s'en tient là qu'à l'Europe de l'Ouest...

Pourtant, en France, désormais, le poids des morts se fait, si l'on ose dire, par trop lourd. D'autant plus lourd pour l'opinion, que des Français, si riches de leur diversité d'origine, de confession ou de conviction, sont victimes d'attentats tirant leur prétendue justification de conflits dans lesquels leur pays n'a pour seule responsabilité que d'essayer de concourir à une solution. *Aujourd'hui et hier.*

Après les morts et les blessés du train le Capitole, après les morts et les blessés de la rue Marbeuf ; après les explosions, il n'y a pas un mois à Paris, de la place Saint-Michel et de la rue de l'Ancienne-Comédie, attentats dont seul un bienheureux hasard a protégé passants et clients d'une mort trop vraisemblable, voici que survient cette fusillade de la rue des Rosiers. Cela fait beaucoup. *C'est-à-dire que cela* fait trop. L'excuse refusée au gouvernement d'alors au moment de la rue Copernic n'a guère de raison d'être consentie au gouvernement de l'heure présente. Même si le contexte politique national d'un attentat n'est jamais indifférent.

Certes, le diagnostic ne porte pas en lui, *ipso facto*, la description du remède. Et l'on sait bien que la solution, que certains préconiseront sans doute, qu'ils soient ou non menacés par la réitération d'un tel drame, et qui consisterait à obliger peu ou prou chacun, surtout si sa pigmentation y invite, à vivre les mains en l'air, ses papiers d'identité entre les dents, est une vue de l'esprit.

Sauf pour la France à perdre cet incontestable label de démocratie qui lui rend sa propre défense si malaisée. Les plus furieux partisans du contrôle social généralisé finiraient peut-être eux-mêmes par s'en avouer lassés. Sans même qu'on soit assuré qu'un attentat de plus ne viendrait pas, à un moment ou à un autre, dans un lieu ou dans un autre, démontrer le caractère illusoire d'une pareille entreprise de quadrillage du pays.

Pourtant, c'est vrai, la situation doit ne pas empirer, et, au contraire, la paix doit dans l'Hexagone reprendre l'avantage sur ces guerres *civiles, ces guérillas, cette politique* de la terreur, qui se développent sur un sol qui leur est absolument étranger. Sinon, l'absence de crédibilité qui s'ensuivrait pour les autorités de l'Etat ajouterait dangereusement à d'autres.

Cette déstabilisation n'est-elle pas aussi le but probable des criminels d'hier, et de ceux d'avant-hier ? Dans ce cas, même en faisant la part d'une émotion insoutenable, *crier « Mitterrand assassin », s'en* tenir là : rendre les journalistes responsables du mal, croire à une telle explication, aboutit à se laisser duper par ces criminels

PHILIPPE BOUCHER.

Une série de précédents meurtriers contre la communauté juive d'Europe

Depuis trois ans, de nombreux attentats contre la communauté juive, en France et dans plusieurs pays d'Europe, ont précédé la fusillade de la rue des Rosiers. La plupart ont été meurtriers.

● **LE 27 MARS 1979 A PARIS** un attentat à l'explosif contre le restaurant universitaire des étudiants juifs (rue de Médicis, Paris-6e) fait vingt-six blessés, dont dix très graves. L'O.L.P. condamne cet attentat, qu'elle considère comme une provocation et qui est revendiqué par un « collectif autonome d'intervention contre la présence sioniste en France et contre le traité de paix [israélo-égyptien] signé hier négligeant tous les problèmes qui préoccupent le peuple palestinien » (« le Monde » des 28 et 29 mars 1979). Les auteurs de l'attentat n'ont jamais été retrouvés.

● **LE 27 JUILLET 1980 A ANVERS** (Belgique), une grenade est lancée, dans le quartier juif, contre un groupe d'adolescents partant en colonie de vacances. Un jeune Français âgé de quinze ans est tué, seize personnes sont blessées, dont sept grièvement. Un homme porteur d'un passeport marocain, Nasser El Saïd, vingt-cinq ans, est arrêté sur les lieux. L'agence de presse Belga reçoit, le 28 juillet, un coup de téléphone revendiquant l'attentat au nom du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), qui dément immédiatement (« le Monde » des 29 et 30 juillet 1980). On parle, une fois encore, de l'organisation extrémiste palestinienne dirigée par Abou Nidal.

● **LE 26 SEPTEMBRE 1980 A PARIS**, quatre attentats par tirs d'armes automatiques ont lieu dans la même journée : contre la synagogue du consistoire israélite, contre le mémorial du martyr juif, contre une crèche et une école juives. Ils ne font pas de victimes. Ils font suite à une série d'actions antisémites qui ont marqué l'été 1980, notamment dans la région parisienne. Les attentats du 26 septembre sont revendiqués par les Faisceaux nationalistes européens, organisation d'extrême droite qui a succédé à la FANE, dissoute quelques semaines plus tôt. Officiellement, on n'a pas identifié les auteurs de ces attentats.

● **LE 3 OCTOBRE 1980 A PARIS** une bombe, placée dans la sacoche d'une moto, explose devant la synagogue de la rue Copernic (Paris-16e), à l'heure de la prière, un vendredi soir. Plus de trois cents personnes sont dans la synagogue. L'attentat fait quatre morts et une vingtaine de blessés, dont neuf sérieusement (« le Monde » daté 5-6 octobre 1980). La revendication par les Faisceaux nationalistes européens est vite écartée. On parle successivement d'une « piste libyenne », puis d'une « piste espagnole », enfin d'une « piste chypriote », qui semble aux enquêteurs la plus solide. L'analyse de l'explosif, le penthrite, non commercialisé en France, mais utilisé dans plusieurs attentats commis en Europe, revendiqués notamment par des militants arméniens, conduit les enquêteurs à révéler qu'il y a déjà eu « des échanges logistiques entre Arméniens et Palestiniens ». Ils retiendront une probabilité d'action concertée, appuyée par une organisation du Moyen-Orient et commise par un commando de cinq hommes (« le Monde » daté 4-5 octobre 1981). L'enquête toutefois n'a toujours pas abouti à une conclusion rendue publique.

● **LE 25 NOVEMBRE 1980 A PARIS**, un homme ouvre le feu dans les locaux d'une agence de voyages située au 54, rue Taitbout, Paris (9e), blessant mortellement les propriétaires, M. et Mme Dowek, et légèrement une employée, Mlle Gisèle Mammou (« le Monde » du 27 novembre 1980). Ce double assassinat suscite de vives réactions dans la communauté juive. M. Dowek, qui était le cousin germain du ministre plénipotentiaire israélien au Caire, M. Ephraïm Dubek, était connu pour militer en faveur du rapprochement entre Israël et Egypte.

● **LE 29 AOUT 1981 A VIENNE** (Autriche), deux hommes armés de fusils mitrailleurs et de grenades attaquent une synagogue du centre de la ville, faisant deux morts et dix-sept blessés. Les deux hommes, dont un est blessé, sont immédiatement arrêtés. L'un d'eux, Mohamed Husham Rajih, étudiant irakien âgé de vingt et un ans, se déclare membre du groupe palestinien dissident de l'O.L.P. dirigé par Abou Nidal (« le Monde » du 1er septembre 1981).

● **LE 20 OCTOBRE 1981 A ANVERS** (Belgique), un nouvel attentat — l'explosion d'une camionnette piégée — contre une synagogue du quartier juif fait trois morts et cent six blessés, dont douze grièvement. Il est revendiqué par deux organisations, Action directe et Septembre noir, et condamné par l'O.L.P. Les revendications sont écartées par la police belge, qui affirme avoir relevé certaines analogies avec l'attentat de la rue Copernic, l'homme qui s'est procuré la camionnette ayant notamment affirmé être chypriote (« le Monde » du 22 octobre 1981).

● **LE 15 JANVIER 1982 A BERLIN-OUEST**, une bombe explose dans un café juif tuant un bébé âgé de quatorze mois et blessant vingt-cinq personnes dont plusieurs grièvement. L'attentat est revendiqué par « un groupe se réclamant de la cause palestinienne » et désavoué par l'O.L.P. (« le Monde » du 19 janvier).

D'autres attentats

Outre les actions visant la communauté juive, de nombreux attentats, dont plusieurs meurtriers, ont eu lieu depuis 1980 sur le territoire français.

EN 1980

● **18 JANVIER** : M. Youssef Moubarak, gérant d'une librairie arabe, est tué à Paris.

● **29 JANVIER** : Attentat contre l'ambassade de Syrie à Paris, deux morts et huit blessés.

● **1er FEVRIER** : Assassinat à Paris de M. Joseph Fontanet, ancien ministre.

● **18 JUILLET** : Tentative d'assassinat, à Neuilly, contre M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, deux morts et deux blessés.

● **21 JUILLET** : Assassinat à Paris de M. Salah Eddin Bitar, ancien premier ministre syrien.

EN 1981

● **28 MAI** : Attentat contre un centre culturel arménien parisien : un passant est tué.

● **29 AOUT** : Attentat à l'explosif à l'Hôtel Intercontinental, à Paris-1er : quinze blessés légers.

● **24 SEPTEMBRE** : Prise d'otages au consulat de Turquie à Paris, revendiquée par des extrémistes arméniens ; un mort.

● **12 NOVEMBRE** : Tentative d'assassinat contre M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain, à Paris.

EN 1982

● **18 JANVIER** : Assassinat à Paris du lieutenant-colonel Charles Ray, attaché militaire adjoint des Etats-Unis. Attentat revendiqué de Beyrouth par des « fractions révolutionnaires armées libanaises » inconnues jusqu'alors.

● **29 MARS** : Une bombe explose à bord du Trans-Europ Express Paris-Toulouse, le Capitole, à proximité de Limoges. L'attentat non *revendiqué fait cinq* morts *et* vingt-sept blessés.

● **3 AVRIL** : M. Yakov Barsimantov, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris, est assassiné par une jeune femme.

● **22 AVRIL** : Une voiture piégée explose rue Marbeuf, à Paris-8e, une passante est tuée et soixante personnes sont blessées. L'attentat non revendiqué visait les locaux d'un hebdomadaire pro-irakien en langue arabe « Al Watan Al Arabi ».

● **23 JUILLET** : Le directeur adjoint de l'O.L.P. à Paris, M. Fadl Dani, est tué dans l'explosion de sa voiture piégée devant son domicile, dans le treizième arrondissement.

UNE ENQUÊTE DIFFICILE

Quelques douilles et la cuillère d'une grenade

Des récits contradictoires, aucune revendication sérieuse, peu d'indices matériels : selon la première synthèse établie dans la nuit de lundi à mardi par la brigade criminelle de la police judiciaire, l'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers s'annonce délicate et difficile. Les services du commissaire principal Claude Cancès, adjoint du chef de la brigade criminelle et chargé de l'enquête, ne s'engagent qu'avec circonspection, tandis que M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé du dossier, se refuse pour l'instant à toute déclaration.

En raison de *« la multiplicité des témoignages et de leur caractère discordant »*, selon la formule d'un responsable policier, l'heure exacte de l'action du commando — *« peu après 13 heures »* — et le nombre de ses membres — *« deux, trois ou quatre individus »* — restent encore imprécis (voir à ce propos le récit de l'attentat). Il paraît cependant établi que le commando est parti à pied, sa trace se perdant rue des Guillemites, à 300 mètres de distance du restaurant Goldenberg, et sa fuite n'étant pas protégée par une voiture, contrairement à ce qu'avaient affirmé certains témoins.

Cette fuite aisée met en cause la protection dont bénéficiait le restaurant Goldenberg, son propriétaire ayant averti les forces de police de menaces téléphoniques anonymes dont il avait été l'objet durant le week-end. Or il semble que, sur ce plan, des dispositions avaient été prises : une ronde d'agents en tenue serait venue inspecter les abords du restaurant aux alentours de 12 h 15.

De plus, un inspecteur du commissariat du quartier Saint-*Gervais, qui déjeunait non loin* de là, est intervenu, son arme à la main, dès qu'il entendit l'écho de la fusillade. Toutefois, la surveillance était sans doute moindre qu'on eût pu l'espérer dans un quartier où la communauté juive est importante. Jusqu'à hier, les synagogues ne bénéficiaient d'une protection fixe que durant les offices et, en raison des vacances scolaires, les écoles juives n'étaient plus surveillées.

Dans un premier temps, le travail des policiers a donc consisté à « débroussailler » le terrain en triant parmi la profusion de témoignages : plus d'une quarantaine de personnes ont été entendues, parmi lesquelles, précise-t-on, une quinzaine de *« témoins sérieux »*. La deuxième phase est, maintenant, l'examen des indices matériels. En l'occurrence : des étuis de cartouches — les « douilles », — des balles et la cuillère de la grenade lancée par le commando. Il est déjà établi que celle-ci a été fabriquée dans un pays de l'Est, probablement la Tchécoslovaquie.

Mais les munitions semblent constituer l'indice le plus important. Le commando s'est servi de pistolets mitrailleurs particulièrement originaux et rares : le calibre des balles recueillies, confie-t-on sans plus de précision à la brigade criminelle, serait en effet *« un calibre peu utilisé pour les pistolets mitrailleurs »*. Le calibre courant pour de telles armes de fabrication occidentale est le 9 mm parabellum. Or il s'agirait ici, sous toutes réserves, d'un calibre 9 mm court, fort peu courant pour une arme automatique, dont le fonctionnement est basé sur la force de recul. Ce calibre particulier supposerait, ici, une arme très spéciale et ne serait pas sans rapport avec la taille réduite des pistolets mitrailleurs du commando, selon les témoins.

La piste Abou Nidal

L'intérêt de cet indice a été confirmé, mardi matin, par M. Gaston Defferre qui a révélé qu'une des armes serait ainsi un pistolet mitrailleu « WZ-63 », de fabication polonaise, dont la longueur, crosse repliée, est de 33 centimètres. Cette arme utilise un calibre « 9 mm Makarov », courant dans les pays de l'Est, et plus « court » que les 9 mm occidentaux. Cette piste mènerait au terrorisme international : en effet, ce sont des armes du même modèle qui auraient été utilisées, à Vienne, le 29 août 1981, lors de l'attentat contre une synagogue, et à Londres, le 3 juin dernier, lors de la tentative d'assassinat de l'ambassadeur d'Israël. Les deux fois, le groupe dissident palestinien dirigé par Abou Nidal avait été mis en cause, n'hésitant d'ailleurs pas à revendiquer l'attentat de Londres.

L'autre volet de l'enquête est l'examen des revendications *possibles. Waffen SS*, Amis de Carlos, Brigades juives antisionistes..., parmi la trentaine d'appels téléphoniques souvent fantaisistes reçus par l'Agence France-Presse dans l'après-midi et la soirée du lundi, aucun ne paraît pouvoir être pris au sérieux.

Depuis sa mésaventure lors de l'attentat de la rue Copernic, où la revendication — non authentifiable — par la Fédération d'action nationaliste européenne (FANE) avait été rapidement diffusée, l'A.F.P. n'annonce une revendication que si des éléments — de temps, de faits ou d'identité — permettent de la prendre au sérieux. Ce ne fut pas le cas, précise l'A.F.P., à l'exception d'un seul appel, qui est... *un démenti* : celui d'un membre d'Action directe, *« habilité à parler au nom de ce mouvement », certifie-t-on* à l'Agence, qui a réfuté la revendication de l'attentat au nom de cette organisation, faite précédemment par un correspondant anonyme auprès du quotidien *France-Soir*.

EDWY PLENEL.

En France

Une communauté de 650.000 personnes

La communauté juive française est la plus importante, numériquement, d'Europe occidentale, et la quatrième au monde après celles des Etats-Unis, d'U.R.S.S. et d'Israël. Elle compte six cent cinquante mille membres, dont trois cent mille habitant dans la région parisienne. L'arrivée massive des juifs en provenance de l'Afrique du Nord a provoqué un renversement de majorité, au fil des années, en faveur des sépharades (juifs venus du bassin méditerranéen) par rapport aux ashkenazes (juifs venus d'Europe centrale).

Le corps rabbinique de Paris est composé de huit grands rabbins et vingt-sept rabbins, et la capitale compte dix-sept synagogues (ou oratoires) consistoriales et seize non consistoriales. Il y a également onze écoles juives à Paris, ainsi qu'une soixantaine de boucheries kascher.

Parmi les organisations juives, citons :

● *Le Consistoire central israélite de France et d'Algérie*, créé sous Napoléon en 1808, qui a pour objet *« de pourvoir aux intérêts généraux du culte israélite, de veiller à la sauvegarde des libertés nécessaires à son exercice, de défendre les droits des communautés et d'assurer la fondation, le maintien et le développement des institutions et services communs aux organismes adhérents »*. Son président est le grand rabbin René Sirat ;

● *Le Fonds social juif unifié*, créé en 1950, qui est l'organisme principal de la communauté dans le domaine social, éducatif et culturel. Il centralise, par son organe de collecte (l'Appel juif unifié de France), des ressources qu'il répartit entre les œuvres et organismes juifs dont il coordonne l'activité ;

● *L'Agence juive pour Israël*, qui œuvre auprès des organisations sionistes françaises pour la promotion de l'éducation juive, l'enseignement de l'hébreu et l'émigration vers Israël ;

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF), qui représente, sur le plan politique, de nombreuses organisations nationales ou internationales, tels l'Alliance israélite universelle ou le Congrès juif mondial.

Parmi plus de quatre-vingts publications juives qui paraissent en français, les quatre plus importantes sont :

● *L'Arche*, édité depuis 1957 par le Fonds social juif unifié ;

● *Tribune juive*, résultat de la fusion de plusieurs bulletins alsaciens en 1968 et un des rares périodiques non affiliés à une organisation donnée ;

● Le bulletin quotidien de l'*Agence télégraphique juive*, destiné aux médias et à des abonnés individuels ;

● *L'Information juive*, fondée en 1947 en Algérie et transférée à Paris en 1963, qui est la revue culturelle la plus diffusée.

A. W.



DE LA RUE DES ROSIERS

(Dessin de PLANTU.)

Le temps des maîtres sorciers

(Suite de la première page.)

Le cabinet israélien s'est réuni ce mardi pour se prononcer sur le plan Habib, qui prévoit l'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth et qui donne un rôle important à la France dans cette opération. Ce n'est qu'après la décision de Jérusalem qu'on saura si ce processus d'apaisement est compromis ou non. Un coup d'arrêt comblerait d'aise les assassins du 9 août. Espérons qu'Israël ne tombera pas dans le piège et saura garder raison.

La confusion d'esprit et d'idées est la meilleure alliée des pêcheurs en eau trouble et des maîtres sorciers. Alors que les procès d'intention fleurissent, il est urgent que chacun garde son sang-froid et que chacun fasse son travail. D'où la nécessité de réaffirmer quelques vérités élémentaires par trop oubliées :

— Critiquer la politique de MM. Begin et Sharon au Liban est parfaitement légitime, puisqu'elle ne se justifie plus par des impératifs de sécurité d'Israël. Ce n'est nullement remettre en cause l'existence d'Israël ; comment expliquerait-on, sinon, que plus de 20 % d'Israéliens n'approuvent pas cette politique ?

— Décrire cette politique et ses effets est un devoir pour la presse, autre brebis galeuse du moment. A charge pour elle de faire preuve de rigueur, d'éviter les généralisations hâtives et les fausses analogies historiques qui servent de culture aux imbéciles et d'arguments aux malhonnêtes : Israël n'est pas un pays fasciste ; son armée ne se livre ni à un génocide ni à un holocauste, et la frontière est mince entre antisionisme et antisémitisme. Il n'en demeure pas moins que le siège de Beyrouth est une horreur et son objectif — résoudre le problème palestinien — un rêve insensé ;

— Affirmer que l'attentat de la rue des Rosiers a été rendu possible par l'expression des divergences franco-israéliennes revient à dénier à Paris le droit à toute politique indépendante ; c'est oublier aussi que les tueurs ont agi de sang-froid, au moment choisi (par eux ou par d'autres), en parfaite connaissance de cause.

Cela dit, les dirigeants français doivent constamment garder à l'esprit deux devoirs : le premier est d'expliquer à l'opinion publique le sens de leur action, d'éviter condamnations hâtives ou unilatérales, de lutter contre tout manichéisme. Une conférence de presse présidentielle tous les six mois ne suffit pas, surtout quand il y a crise. Le second devoir, c'est de se résoudre à lutter avec intransigeance contre tous les terrorismes, ce cancer des démocraties. La tâche est ingrate et peu plaisante, mais il est temps de s'y atteler.

JACQUES AMALRIC.

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

« Horreur », « infamie » font la une des quotidiens parisiens, exclusivement consacrées, pour la plupart, à l'attentat. « l'Humanité » titre : « Le sang ne doit plus être versé » et l'éditorialiste du quotidien communiste explique que le « carnage de la rue des Rosiers » apparaît comme « une provocation destinée à faire diversion à un moment décisif du conflit du Proche-Orient ». Enfin, la plupart de nos confrères publient en première page et en pages intérieures des photos du drame.

« LIBERATION » : Un surcroît de barbarie.

« Les messagers de la mort » qui ont opéré rue des Rosiers veulent voir mourir Beyrouth, ils veulent entraver les effort français mais surtout encourager un assaut final qui provoquerait un bain de sang dans la capitale libanaise. Aucun juif ne peut se réjouir de la mort d'autres juifs. Cela ne doit pourtant pas empêcher le généralissime Sharon d'être conforté dans son désir d'en finir. Les programmateurs de cet attentat partagent sans doute en commun avec les dirigeants israéliens un extrémisme guerrier qui s'accommode volontiers des massacres. Cela s'appelle, hier comme aujourd'hui, la politique du pire (...). Le siège de Beyrouth ne s'est pas encombré de fioritures. Guerre sommaire, meurtrière, aveugle qui remet en valeur le déchaînement de la « force ». Cet archaïsme triomphant et toléré se devait — dialectiquement — d'engendrer un surcroît de barbarie : l'anti-sémitisme programmé. »

(SERGE JULY.)

« LE MATIN » : L'enfer des vendettas.

« La France paie son tribut à l'horreur et à la violence qu'est en train d'engendrer l'escalade du conflit israélo-arabe (...). Ne nous y trompons pas : juif ou chrétien, croyant ou agnostique, ami d'Israël ou ami des Arabes, l'effroyable provocation que trahit ce massacre est dirigée contre chacun d'entre nous. Pour qu'à travers l'indignation et la peur la haine nourrisse encore plus de haine pour que, ici et ailleurs, le sang appelle encore plus de sang et pour que toutes les communautés concernées s'enfoncent plus profondément encore dans l'enfer des vendettas inexpiables. »

« LE QUOTIDIEN DE PARIS » : Pas de politique innocente.

« Puissent la tuerie d'hier et les horreurs accumulées dont Paris devient le théâtre favori conduire [le président de la République] à une utile réflexion sur les dangers de la confusion entre liberté et anarchie, socialisme et utopie, générosité et irresponsabilité. Puisse enfin l'assassinat de six juifs en plein Paris au mois d'août lui faire comprendre qu'il n'y a pas de politique innocente ni gratuite. »

(PHILIPPE TESSON.)

« LE FIGARO » : Impitoyable cancer.

« Nous ne prétendons pas être en mesure de désigner les vrais coupables à la justice. Mais nous refusons tous les faux procès. Nous n'acceptons pas que les autorités de Jérusalem cherchent à livrer à la vindicte (...) « l'attitude des médias français » *(...). Nous n'acceptons pas non plus que le gouvernement français (...) soit rendu responsable (...) de* l'« atmosphère anti-israélienne qui règne à Paris ». *L'incitation à l'antisémitisme est le seul procès, peut-être, que nous nous refusons à lui intenter. Nous l'accusons en revanche (...) d'avoir permis, par son inqualifiable laxisme, par sa coupable complaisance à l'égard d'organisations subversives contrôlées de l'extérieur, que le terrorisme trouve chez nous une terre d'élection. »*

(J. JACQUET-FRANCILLON.)

« THE GUARDIAN » : L'attitude française envers le terrorisme étranger est illogique.

Sous le titre « Là où la terreur trouve refuge », le *Guardian* de Londres (libéral) écrit que « *cette insigne atrocité est la dernière d'une longue série qui pose de troublantes questions sur la manière française d'aborder le terrorisme* ». Citant l'opinion d'un juge italien selon lequel le terrorisme international, chassé d'Italie et d'Allemagne, a trouvé un refuge en France (*le Monde* du 3 août), le journal estime que si, d'une part, « *accuser la France a été un passe-temps traditionnel pour des voisins dont l'histoire* (en matière de terrorisme) *n'a pas toujours été honorable* », il n'en reste pas moins que « *les Italiens, actuellement, maîtrisent nettement mieux ce problème que les Français* ».

« *L'attitude française envers les terroristes étrangers* (...) poursuit le journal, *est d'une manière inhabituelle illogique* », car les autorités françaises ne semblent pas avoir pris conscience du fait que « *la plupart des mouvements nationalistes, révolutionnaires ou revanchards sont plus désespérés et impatients qu'avant et tendent chacun à s'armer d'un bras terroriste* ». Jugeant qu'il y a des désaccords au sein du gouvernement français sur cette question, le *Guardian* conclut en estimant qu'il serait utile de réactualiser « *l'idée largement française d'une « Europe judiciaire » dans laquelle l'asile politique ne jouerait pas entre pays de la C.E.E.* ».

L'atmosphère anti-israélienne en France encourage les éléments extrémistes

estime-t-on à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Le grand rabbin de France, M. Sirat, qui séjournait à Jérusalem et devait rentrer d'urgence à Paris ce mardi matin 10 août, a déclaré être particulièrement « *atterré* » parce qu'il s'agissait du « *renouvellement d'un même drame* ». Il a souligné qu'avant l'attentat de la rue Copernic, comme avant celui de la rue des Rosiers, s'était « *développé en France ces dernières semaines et ces derniers jours le même crescendo de violence* » contre des institutions juives et des intérêts israéliens. Se souvenant de « *la magnifique réaction du peuple de France* » après l'attentat du 30 octobre 1980, M. Sirat a précisé qu'il espérait pour le moins cette fois « *un même élan de réprobation un même sursaut* » pour tenter d'empêcher « *la banalisation du mal* », car il fait remarquer que si le terrorisme « *frappe d'abord les juifs* », la contagion peut atteindre « *tous les éléments de la société* ». Il a d'autre part souhaité que « *les juifs de France ne tombent pas dans le piège de la violence* ».

Indiquant que les événements du Liban avaient exacerbé les passions, M. Sirat a regretté « *la manière peu objective dont les médias ont rendu compte de l'intervention israélienne* », ce qui, pour lui, soulève « *la question d'une responsabilité morale* ».

C'est essentiellement sur ce thème que se fondent la plupart des réactions en Israël. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Pazner, a déclaré mardi soir : « *Une atmosphère anti-israélienne a prévalu en France, et plus particulièrement dans les médias français, depuis le début de l'opération Paix en Galilée* ». C'est selon M. Pazner, ce qui « *a encouragé les éléments extrémistes à frapper Israël et les juifs* ».

L'ensemble des journaux, dans leurs commentaires ce mardi, reprennent plus ou moins cette opinion et portent également des accusations contre l'attitude des autorités françaises dont la politique et les déclarations étaient déjà jugées très sévèrement à Jérusalem depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 10 août).

Ainsi, l'éditorialiste du quotidien *Hatzofeh*, organe du parti national religieux (membre de la coalition gouvernementale), écrit : « *Ce n'est pas un hasard si la France est devenue le principal théâtre du terrorisme. C'est le résultat direct de la politique du gouvernement français qui soutient l'O.L.P. et les terroristes, en s'employant à sauver l'organisation palestinienne au Liban* (...). *Cette politique, cette indulgence de la France ne peuvent que conduire les hommes de l'O.L.P. et leurs sympathisants à penser que la France est l'endroit le plus propice à des actes terroristes contre les juifs.* »

Le journal *Haaretz* (indépendant), dont le ton est d'ordinaire mesuré, se livre lui aussi à une très vive dénonciation du comportement des dirigeants français : « *Certes, l'antisémitisme en France ce n'est pas un phénomène nouveau, mais on assiste à une recrudescence à chaque fois que le gouvernement français joint sa voix au chœur des attaques contre Israël. Cela s'est produit lorsque le président Giscard d'Estaing était au pouvoir et c'est ce à quoi l'on assiste à nouveau avec M. François Mitterrand, un vieil ami d'Israël pourtant, pris aujourd'hui au piège de sa politique pro-O.L.P.* »

Haaretz rappelle la récente allusion à Oradour faite par le président de la République et ajoute : « *Le président Mitterrand n'avait sans doute pas l'intention d'établir un parallèle entre le massacre nazi et la situation à Beyrouth, mais, après avoir fait la déclaration qui prêtait à une telle interprétation, il ne peut pas être complètement lavé du soupçon d'avoir incité certains terroristes antisémites à traduire ses propos par des actes criminels.* »

La sécurité des communautés juives

Le *Jerusalem Post* se montre pour sa part plus nuancé : « *Savoir à quel point la violence des attaques verbales contre Israël lancées par des officiels français dans la presse a pu contribuer à la tuerie d'hier est affaire d'opinion. Mais, incontestablement, ceux qui se sont empressés à décrire la guerre* [au Liban] *comme un holocauste délibérément préparé par Israël ne peuvent échapper à un partage des responsabilités.* »

Davar, de tendance travailliste, adopte un autre point de vue et évoque le problème de la « sécurité » des communautés juives à l'étranger mises en danger, selon lui, par la poursuite de la guerre au Liban. Ce danger, selon le quotidien, « *ne peut s'expliquer uniquement, comme l'a dit récemment M. Begin, par un antisémitisme indéracinable en Europe et ailleurs* ». Puis *Davar* pose cette question à l'intention du gouvernement israélien : « *L'attentat de Paris n'a-t-il pas prouvé que même les coups les plus durs assenés à l'O.L.P. ne peuvent pas arrêter les actes de terrorisme ?* » Un député travailliste demande qu'un débat sur l'attentat de la rue des Rosiers soit inscrit à l'ordre du jour d'une séance extraordinaire du Parlement prévue le 12 août. Mme Guela Cohen, dirigeante du parti d'extrême droite Renaissance — qui vient de rejoindre la coalition gouvernementale, — a estimé que la France, désormais, ne devrait plus être autorisée à participer à la force multinationale qui doit se mettre en place à Beyrouth.

En fin de matinée, ce mardi, deux cents jeunes gens, pour la plupart membres de l'Union des étudiants juifs de France, actuellement en voyage en Israël, ont manifesté devant le consulat général de France à Jérusalem. Ils ont scandé entre autres slogans : « *Mitterrand, médias, complices des assassins* » ; « *Une seule solution : le retour à Sion* » ; « *Plus de sang juif pour du pétrole arabe* ».

FRANCIS CORNU.

L'ATTENTAT DE LA RUE DES ROSIERS

Les réactions

Dans la majorité

M. DEFFERRE : « Victimes de passions dont le théâtre se situe à l'étranger »

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a déclaré : « *Un lâche attentat commis à Paris vient, une fois encore, de semer la mort et le deuil. Étant donnés les lieux et les circonstances de cette inqualifiable action, tout laisse malheureusement à penser qu'elle a l'antisémitisme pour triste mobile. Le ministre de l'intérieur s'élève avec force contre ce crime odieux. Il est inadmissible que des citoyens soient aveuglément frappés sur notre sol, victimes de passions et d'événements dont le véritable théâtre se situe à l'étranger.* »

D'autre part, le ministre de l'intérieur a affirmé : « *Le gouvernement n'est pas anti-israélien. Le président de la République a été le premier chef d'État français à se rendre en Israël, et Dieu sait si cela lui a été reproché de certains côtés.* »

Le ministre de l'intérieur a admis qu'il existe en France « *une fraction de la communauté* » qui écrit des « *inscriptions antisémites sur les murs* ». « *J'espère que cette tendance ne se développera pas. Je la combattrai de toutes mes forces* », a-t-il conclu.

M. DEBARGE (P. S.) : nous ne pouvons accepter que se poursuive une tentative de destabilisation.

Les membres du bureau exécutif du parti socialiste présents à Paris au mois d'août se sont réunis, mardi 10 août, au siège du P.S. Ils rappellent qu'ils avaient manifesté, avant l'attentat de la rue des Rosiers, leur désaccord avec la manifestation que le P.C.F comptait organiser mardi 10 août pour protester contre l'intervention israélienne au Liban.

Les dirigeants du P.S. soulignent que le parti a « *toujours été du côté de la communauté juive et de la lutte contre l'antisémitisme* ». Ils affirment que « *à vouloir attiser les passions, on tombe dans le piège tendu par ceux qui ont provoqué l'attentat* », et demandent au gouvernement de mettre en place « *le maximum de moyens pour que la lutte* contre le terrorisme se *développe* » « *Nous ne pouvons pas accepter que se poursuive une tentative de déstabilisation* », a déclaré, au terme de cette réunion, M. Marcel Debarge, secrétaire national chargé des relations extérieures.

Le P.S. s'associera aux manifestations de recueillement organisées mercredi 11 août.

● M. ROGER - GERARD SCHWARTZENBERG, président du M.R.G. : « *Deux ans après l'attentat de la rue Copernic dont les auteurs restent hélas ! impunis, cette nouvelle manifestation sanglante de terrorisme en plein Paris provoque l'horreur et le dégoût. Une fois encore, c'est le visage hideux de l'antisémitisme qui ressort des égouts de l'histoire. Le M.R.G attend des pouvoirs publics qu'ils mettent tout en œuvre avec la plus grande énergie pour que soient arrêtés et sanctionnés exemplairement les auteurs de cet acte de haine et de sang.* »

LE P.C.F. : « Une provocation destinée à barrer la route de la paix »

Le bureau politique du parti communiste a adopté, lundi 9 août, une déclaration dans laquelle il exprime « *son extrême émotion et son indignation* » et « *s'incline devant toutes les victimes, souhaite aux blessés de se rétablir et assure les familles de sa solidarité* ». Le bureau politique du P.C.F ajoute : « *Nous condamnons cet attentat sans appel et exigeons que toutes les mesures soient prises pour découvrir et pour châtier les responsables.* »

Selon le bureau politique, « *bien que les données de l'attentat ne soient pas encore toutes connues, un fait est clair : il survient au moment où s'amplifie en France la protestation contre le bain de sang à Beyrouth et où diverses initiatives politiques françaises traduisent la volonté de contribuer à y mettre fin. Quels qu'en soient les auteurs*, estime le bureau politique, *ce crime de la rue des Rosiers apparaît donc comme une provocation destinée à faire diversion, à gêner ces efforts et à barrer la route de la paix* ».

● M. JEAN POPEREN, président du groupe France-Israël de l'Assemblée nationale : « *Depuis des semaines, prenant argument d'opérations militaires qui sont la continuation d'une guerre qui dure depuis des années au Moyen-Orient et qui connaît actuellement des développements particulièrement tragiques dans un pays traditionnellement ami de la France, une véritable campagne de mise en condition de l'opinion se poursuit, qui sème la haine. Cette haine-là, nous la connaissons bien : sous un habillage de prétendu progressisme à prétention idéologique, c'est le vieil anti-sémitisme hideux qui s'étale à nouveau. Les démocrates, les défenseurs des droits de l'homme dans ce pays ne le permettront pas.* »

● LE SECRÉTARIAT NATIONAL DU P.S. « *demande au gouvernement que soient recherchés immédiatement les responsables et les complicités dont* [les auteurs de l'attentat] *ont pu éventuellement bénéficier sur place* » Le P.S., qui condamne l'« *horrible massacre* », « *s'incline devant les victimes, leurs familles, leurs amis et la communauté juive* ».

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste). « *Quels que soient les auteurs de l'attentat de la rue des Rosiers, cet acte terroriste aveu-nienne en favorisant l'amalgame entre l'antisémitisme ignoble et la lutte légitime contre les crimes sionistes* ».

Dans l'opposition

Exploitons, il en restera toujours quelque chose

La politique française est ainsi faite que ceux qui l'animent ne peuvent s'empêcher d'exploiter tout ce qui leur paraît profitable, quand bien même cela ne devrait pas l'être. Les réactions des milieux politiques à l'attentat de la rue des Rosiers n'ont pas échappé à cette sorte de fatalité, à ce que M Valéry Giscard d'Estaing appelait naguère « *ce désordre de l'esprit qui consiste à donner toujours et partout, tort aux responsables, aux institutions et aux intérêts de son propre pays* ».

M. Giscard d'Estaing, alors chef de l'État, réagissait ainsi, le 31 octobre 1980, à la polémique engagée par la gauche sur l'impuissance et les responsabilités du pouvoir au lendemain de l'attentat de la rue Copernic. Ses amis seraient bien inspirés de s'en souvenir aujourd'hui.

Quelques heures après l'attentat de la rue des Rosiers, la plupart des dirigeants de l'opposition ont donné le sentiment qu'ils ne se contenteraient pas de condamner l'acte criminel et d'assurer la communauté juive de leur sympathie. L'U.D.F. et son secrétaire général, M. Michel Pinton, demandent « *que le gouvernement assume enfin ses responsabilités* ». Le parti radical estime que « *la détérioration de la sécurité n'est pas indifférente à la logique de nos prises de positions internationales* » et l'un de ses vice-présidents, M. Alain Joissains, ajoute que le gouvernement, coupable à ses yeux de mener une « *campagne propalestinienne* » et de « *désinformation à l'égard d'Israël* », portera « *devant l'histoire la responsabilité des conditions d'une explosion raciale et antisémite* ».

Au R.P.R., aussi, les réactions ne paraissent pas dénuées d'arrière-pensées. Certes M. Jacques Chirac, maire de Paris, est en droit de renouveler son appel aux pouvoirs publics afin « *que la sécurité des Parisiens et des Parisiennes soit enfin assurée* ». Mais le secrétariat général du R.P.R. va plus loin et « *somme le gouvernement de sortir enfin de sa passivité* ».

On a déjà entendu tout cela, ou quelque chose d'approchant, après l'attentat de la rue Copernic. La gauche, alors dans l'opposition, n'avait pas de mots assez durs pour dénoncer le laxisme et la complaisance dont le pouvoir, selon elle, faisait preuve à l'égard de l'extrême droite et des groupuscules néo-nazis. M. Pons, secrétaire général du R.P.R, y voyait des « *arrière-pensées* » et M. Pinton accusait l'opposition de transformer une tragédie en « *comédie politicienne* »...

Il est vrai que l'exploitation du sentiment d'insécurité dont M. Pierre Mauroy reconnaissait, fin mai, qu'il monte dans le pays depuis plusieurs mois, a toujours été un atout pour l'opposition, quelle qu'elle soit. L'apparition ou l'aggravation de ce phénomène est interprétée comme le corrolaire de la faiblesse du pouvoir. Il n'est pas indifférent, à cet égard, de constater que lorsque M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a demandé, le 27 avril dernier, la démission du président de la République et du premier ministre, qualifiés d'« *incapables* », il l'a fait cinq jours après l'attentat de la rue Marbeuf.

Il est tentant pour l'opposition d'amplifier les effets déstabilisateurs du terrorisme et de l'insécurité. La limite, aujourd'hui, n'a pas encore été complètement franchie.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. CHIRAC : « Paris, champ clos de tous les terrorismes »

« *A la suite de l'horrible attentat (...) dont le caractère raciste ne paraît, hélas ! faire aucun doute, je m'incline personnellement devant les victimes de cet odieux acte criminel et j'exprime à leurs familles mes sentiments de profonde affliction. Paris est devenu le champ clos de tous les terrorismes dont des personnes innocentes sont une fois de plus victimes. Cette situation intolérable ne peut, à l'évidence, durer, et la population de la capitale doit savoir que je partage, avec l'ensemble de la municipalité, son indignation et son émoi. C'est pourquoi je renouvelle avec la plus grande vigueur l'appel que j'ai déjà lancé à plusieurs reprises aux pouvoirs publics pour que la sécurité des Parisiennes et des Parisiens soit enfin assurée.* »

● M. VALERY GISCARD-D'ESTAING : « *Au moment où un cruel attentat vient d'endeuiller plusieurs familles de la communauté juive française, et soulève une émotion et une réprobation unanime, je tiens à vous exprimer mes profondes condoléances et ma solidarité fraternelle vis-à-vis des victimes de cette odieuse violence* ».

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national : « *La France est devenue le terrain privilégié de l'action terroriste. La responsabilité de cette situation intolérable repose sur la volonté subversive du communisme et de ses alliés, mais aussi sur la complicité passive du gouvernement français à l'égard de ces activités criminelles et à l'égard de ses agents.* »

La gravité de la situation interdit les manœuvres de politique intérieure

nous déclare Mme Simone Veil

Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée européenne, nous a déclaré :

« *J'éprouve à la fois douleur, révolte et angoisse quand je vois qu'une fois de plus la communauté juive sert de bouc émissaire et qu'elle est la victime expiatoire des passions sanguinaires. Les dirigeants actuels, sans doute, aujourd'hui, ressentent douloureusement les accusations portées contre eux, accusations qu'ils formulaient eux-mêmes naguère contre leurs adversaires.*

» *La situation est trop grave pour donner lieu d'un côté comme de l'autre aux arrière-pensées et manœuvres de politique intérieure qui ne serviraient que les agissements des assassins. Ce qui me paraît certain, c'est que ces attentats renouvelés ne visent pas seulement les Français juifs mais à travers eux, tous les Français et notre pays. Ces actes sont très probablement commis, et en tout cas inspirés, par des groupes internationaux organisés qui, par des moyens différents, cherchent à déstabiliser l'une après l'autre les démocraties.*

» *La lutte contre ce type de terrorisme est difficile, surtout pour les pays démocratiques qui, à juste titre, refusent les méthodes qu'utilisent les régimes totalitaires. C'est ce problème qu'il faut affronter en concertation avec nos voisins européens, avec davantage de lucidité et de détermination, si nos démocraties veulent survivre face à des attaques ayant pour objet de les détruire et de déstabiliser le monde libre.*

» *Il faut aussi cesser de donner bonne conscience aux terroristes en les assimilant aux résistants de 1940. La France n'est pas occupée, elle est une démocratie où chacun peut s'exprimer librement sans avoir recours à la violence. Les résistants à l'occupation n'assassinaient pas de populations civiles totalement étrangères à leur cause pour exercer un chantage ou une vengeance.* »

Dans la communauté juive

LE CRIF : Un climat de haine

Mme Jacqueline Keller, directrice du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), nous a déclaré que l'attentat de la rue des Rosiers n'avait « *absolument rien d'étonnant* ». « *On devait s'y attendre*, ajouta-t-elle, *étant donné le climat de haine entretenu contre les juifs.* » Pour Mme Keller, « *le lien entre Action directe et l'O.L.P ne fait pas de doute. Ce massacre était d'ailleurs un travail de professionnels* ».

LE RENOUVEAU JUIF : « Protéger les Français »

Le Renouveau juif déclare dans un communiqué : « *Si le Renouveau juif prend en grande considération les témoignages de sympathie immédiatement apportés sur les lieux de l'attentat par le président de la République lui-même, le premier ministre ainsi que le ministre de l'intérieur, et réprouve les manifestations d'hostilité, le Renouveau juif (...) croit devoir rappeler que la préoccupation première des pouvoirs* publics doit être la sécurité des citoyens.

» *Il ne suffit pas de protéger les Français, juifs ou non : il faut passer à l'offensive et mener une véritable guerre contre le terrorisme international. Il faut se demander si l'action diplomatique de notre gouvernement au Proche-Orient et la caution donnée à l'O.L.P. n'ont pas abouti au résultat exactement contraire à celui qui était espéré et fait de la France la cible privilégiée du terrorisme...* »

LE CONSISTOIRE CENTRAL : Un appel au calme

Le grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat, s'est déclaré « *bouleversé* » par la nouvelle de l'attentat de la rue des Rosiers dans une interview à la radio israélienne à Jérusalem, où il se trouvait en visite. Il a ajouté qu'il avait décidé d'interrompre son séjour en Israël pour se rendre à Paris, ce mardi 10 août, pour assister à l'enterrement des victimes.

Dans une déclaration au *Monde*, le Consistoire central israélite affirme : « *Le grand rabbin de France et le Conseil supérieur rabbinique, bouleversés par la tuerie de la rue des Rosiers, qui constitue une suite dramatique aux longues séries d'attentats, dont celui de la rue Copernic n'a été qu'une étape, s'inclinent devant les innocentes victimes et souhaitent prompt et complet rétablissement aux blessés. Ils constatent avec tristesse qu'une certaine campagne de dénigrement systématique d'Israël et d'appui aux mouvements terroristes a créé un climat propice au développement de ces actions antisémites. Ils lancent un appel solennel à la vigilance des pouvoirs publics afin que soit mis fin à ces campagnes et à ces crimes. Ils espèrent que la France retrouvera très vite un climat de paix et de sérénité. Ils en appellent à la communauté juive pour qu'elle garde son calme devant cette odieuse provocation.* »

● LA SECTION FRANÇAISE DU CONGRÈS JUIF MONDIAL : « *Cette agression s'apparente, malgré la différence des cibles, à celle perpétrée contre le temple de la rue Copernic. Il est établi une fois de plus qu'il n'y a jamais eu de ligne de démarcation entre la haine d'Israël et la haine du juif. Elle s'associe aux deuils des familles touchées (...) et attend des pouvoirs publics les mesures concrètes qui s'imposent. Toutes les organisations terroristes, quelles que soient leurs origines ou leurs motivations, doivent être démantelées et mises hors d'état de nuire. Les tueurs doivent être démasqués et châtiés si l'on veut mettre la démocratie française à l'abri de la gangrène.* »

● L'ALLIANCE FRANCE-ISRAËL, « *profondément indignée du scandale que représente le laxisme du gouvernement français en face de la montée du terrorisme arabe antisémite (...), élève une vigoureuse protestation contre la politique étrangère de la France qui favorise de tels crimes* ».

● LE MOUVEMENT SIONISTE DE FRANCE « *élève une très vive protestation après l'attentat sanglant (...) et qui fait suite à d'autres attentats odieux. Le M.S.F. considère que la campagne de désinformation et d'intoxication de ces dernières semaines prépare le terrain à ces actes antisémites. Le Mouvement sioniste de France appelle la communauté juive à répondre à ces attaques et demande au gouvernement d'assurer la protection de ses citoyens* ».

● L'AMICALE DES DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ : « *Les anciens déportés d'Auschwitz et les familles des disparus, bouleversés une fois de plus par le déferlement de haine et de terrorisme qui vient d'éclater rue des Rosiers, s'inclinent devant les victimes et leur famille avec une émotion profonde.* »

● LE FRONT DES ÉTUDIANTS JUIFS « *note que la campagne de presse antisioniste orchestrée par la télévision française depuis deux mois a porté ses fruits en créant le climat antisémite favorable au massacre de la rue des Rosiers. L'apologie de l'O.L.P prônée par les journalistes des trois chaînes de télévision a donné aux terroristes palestiniens la respectabilité nécessaire à l'accomplissement de leur crime. Le bureau de l'O.L.P. à Paris, plaque tournante du terrorisme international en France, doit être fermé* sine die, *sinon la jeunesse juive s'en chargera* ».

Dans les syndicats

● LA C.G.T. estime que l'« *ignoble attentat provocateur* » rend « *encore plus nécessaire la mobilisation de tous pour la paix au Proche-Orient* » qui, rappelle la confédération, devait s'exprimer « *dans la dignité et la détermination* » lors de la manifestation du mardi 10 août. La C.G.T. « *de-gle condamné par l'O.L.P ne peut que desservir la cause palesti-mande que toutes les mesures soient prises* » afin que les auteurs de l'attentat « *soient rapidement arrêtés et châtiés* ».

● LA C.F.D.T. : « *Ces nouveaux morts s'ajoutent à la longue liste des innocents qui, de part et d'autre, paient de leur vie les conséquences d'un conflit où l'engrenage de la violence l'emporte sur la recherche d'une solution négociée. Ce processus intolérable renforce la détermination de la C.F.D.T. d'agir pour l'établissement de la paix* »

● LA FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE « *condamne fermement l'abominable massacre et ses auteurs qui ont tué aveuglément d'innocentes victimes. Elle demande expressément au gouvernement de tout mettre en œuvre afin de permettre l'arrestation de ces ignobles assassins et de prendre les mesures nécessaires pour que de tels individus ne puissent plus violer les règles d'hospitalité notre pays* ».

L'AMBASSADE D'ISRAËL : La haine aveugle à son comble

Dans une déclaration rendue publique, lundi 9 août, l'ambassade d'Israël à Paris a « *vigoureusement condamné les actes de terrorisme dont font l'objet, ces derniers temps, des cibles israéliennes et juives en France* ».

Après avoir rappelé « *le meurtre du deuxième secrétaire de l'ambassade en avril, les attentats contre la voiture d'un diplomate, contre des banques et des sociétés commerciales* », le porte-parole a poursuivi :

« *Voici donc la haine aveugle à son comble : on frappe, dans un restaurant juif, des innocents dont le seul crime serait, aux yeux de leurs meurtriers, d'être juifs. Il ne fait aucun doute que ces attentats meurtriers ont été encouragés par un certain climat de propagande hostile et, très souvent, carrément antisémite. Il n'y a en effet qu'un pas à franchir entre une manifestation où l'on scande des slogans « Mort aux juifs » et leur aboutissement en de tels actes. Même si les auteurs du crime de la rue des Rosiers ne sont pas encore connus, il est certain qu'ils font partie de l'internationale terroriste, dont l'inspiration a toujours été l'O.L.P. Cet acte ne fait que démontrer davantage la nécessité de déraciner le terrorisme par la base.*

» *L'ambassade d'Israël s'incline devant les dépouilles des victimes, exprime sa douleur aux familles touchées et tient à remercier les forces françaises de l'ordre pour leur dévouement.* »

M. YASSER ARAFAT : « Condamnation nette et totale »

M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a exprimé, dans un message au président Mitterrand, son « *indignation* » et sa « *condamnation nette et totale de l'acte inhumain* » que représente l'attentat de la rue des Rosiers.

Dans un message rendu public lundi soir, 9 août, par la mission de l'O.L.P à Paris, M. Arafat déclare que « *c'est avec une grande émotion qu'il a appris la triste nouvelle de l'attentat criminel dont ont été victimes des citoyens français de confession israélite* ».

« *Nous sommes en mesure de comprendre le vrai sens de la douleur à un moment où nous sommes en train de faire face à un massacre* » ajoute le dirigeant palestinien qui « *présente, à travers la personne du président Mitterrand, ses condoléances les plus sincères et celles de l'O.L.P. et du peuple palestinien aux familles des victimes, ainsi que ses vœux de prompt rétablissement aux blessés de cet odieux attentat.* »

M. IBRAHIM SOUSS : « Contre toute violence aveugle »

Le chef du bureau de l'O.L.P. à Paris, M. Ibrahim Souss, a « *fermement condamné* » également l'attentat. Dans une déclaration à l'A.F.P., M. Souss, dont l'adjoint a été assassiné il y a quelques semaines à Paris, « *rappelle, au moment où les peuples palestiniens et libanais sont massacrés à Beyrouth par l'armée israélienne, que l'Organisation de libération de la Palestine s'élève contre toute violence aveugle* ».

M. SARTAOUI : « L'antisémitisme est un crime contre l'humanité »

Condamnant lui aussi « *le lâche attentat contre le restaurant Goldenberg* », M. Issam Sartaoui, représentant personnel de M. Arafat en Europe, déclare : « *Les Palestiniens ont constamment combattu l'antisémitisme qui est fondamentalement un crime contre l'humanité dont ils ont été eux-mêmes les victimes.*

» *L'attentat contre l'ambassadeur Arzov qui a été perpétré par des éléments ennemis du peuple palestinien, et qui sont compromis avec le général Sharon, a été le prétexte de l'invasion du Liban, de la tentative d'anéantissement de l'O.L.P et du meurtre de sang-froid de dizaines de milliers de civils libanais et palestiniens innocents. Le crime répréhensible commis rue des Rosiers sera-t-il le prétexte de la destruction finale de Beyrouth-Ouest au moment même où une solution politique s'esquissait ?*

» *Que les voix hypocrites qui rendent l'O.L.P responsable de ce crime se méfient des conséquences fatales que peut leur valoir cette allégation diffamatoire, et que les gens d'honneur, palestiniens, arabes, juifs et chrétiens s'unissent pour combattre l'antisémitisme et tout acte de violence.* »

● *A Washington*, le gouvernement américain s'est déclaré choqué devant ce qu'il considère comme « *le plus horrible des incidents antisémites survenus ces derniers temps à Paris* ».

● *A Moscou*, l'agence Tass écrit que l'attentat dirigé « *contre la communauté juive et contre la politique menée par la France (...) vise à entraver un règlement pacifique au Liban, à détourner l'attention des crimes des militaires israéliens* » dans ce pays et à « *favoriser la création d'un sentiment anti-arabe en France* ».

● LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES « *s'incline devant les victimes et assure leurs familles de sa profonde sympathie. Face à ce crime abominable au caractère provocateur, le M.R.A.P réitère solennellement son inquiétude devant la montée sanglante de la violence, contre laquelle il s'est toujours élevé et dont il a été lui-même plusieurs fois victime. Quels que soient les auteurs ou les initiateurs de cette tuerie, celle-ci ne peut que nourrir les tensions racistes, anti-juives ou anti-arabes engendrées par le drame qui se déroule au Liban et dont elle tend au surplus à détourner l'attention* ».

● L'ASSOCIATION DE SOLIDARITE FRANCO-ARABE : « *S'il s'avérait que l'attentat criminel qui a fait plusieurs morts (...) dans le quartier de la rue des Rosiers, pouvait avoir une incidence politique, il ne pourrait être que l'acte de provocateurs inconscients et ayant pour but de créer en France un climat de haine raciale. Cet acte inqualifiable vise tout autant la communauté juive que la politique étrangère de la France. Il a pour but de nuire à toute solution pacifique au Liban et en aucun cas il ne peut servir la cause des populations civiles libanaises et palestiniennes qui sont les victimes chaque jour des bombardements israéliens.* »

● LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME « *condamne avec vigueur l'attentat. Elle s'incline devant les familles et assure leurs proches de sa solidarité. Elle rappelle que cette condamnation porte sur toutes les formes de violence employées pour régler des problèmes politiques dans un pays démocratique* ».

Dans les milieux catholiques

● LE CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS, au nom de la conférence épiscopale, a tenu, à la suite de l'attentat de la rue des Rosiers, « *à faire part à la communauté juive de France, frappée une fois de plus, par la violence aveugle, de sa très profonde sympathie* ». Dans un message envoyé au nom de la conférence épiscopale, dont il est le vice-président, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, écrit notamment : « *Rien ne peut justifier de pareils actes. Rien ne peut justifier l'antisémitisme. Avec tous les juifs et tous nos frères dans la foi au dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nous prions pour les victimes et leurs familles. Nous prions pour la paix. Nous voulons mettre tout en œuvre pour que le sang ne réponde pas au sang.* »

De son côté, le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, a exprimé « *sa stupéfaction* » devant « *le nouvel attentat qui frappe si durement la communauté juive de France* ». « *Que faire pour déshonorer la violence terroriste qui ment de la peur et engendre une peur plus grande encore ?* a-t-il ajouté. *Juifs, chrétiens, Arabes, nous sommes ensemble les héritiers du commandement divin : « Tu ne tueras point »*.

LES NÉGOCIATIONS SUR LE RETRAIT DES PALESTINIENS DE LA CAPITALE LIBANAISE

« Nous approchons d'un accord sur le départ des unités palestiniennes »

déclare le porte-parole du département d'Etat américain

Dans des déclarations faites au « Figaro » de ce mardi 10 août, M. Reagan se dit « un peu plus optimiste, prudemment optimiste », à propos des perspectives de solution au Liban, rappelant toutefois qu'il faudra, après le départ de l'O.L.P. « s'entendre sur le retrait de toutes les autres forces étrangères, syriennes et israéliennes », et « en finir avec le factionnalisme qui depuis huit ans divise le Liban ».

A propos des responsabilités des Israéliens dans cette guerre, M. Reagan déclare que ceux-ci « approchent peut-être très près d'une violation » de leurs accords avec les Etats-Unis, qui leur interdisent d'utiliser les armements américains dans un but offensif. Selon lui, les Israéliens soutiennent, « avec une certaine justification, que leur avance a été défensive » ; leurs soldats qui cherchaient à protéger la Galilée des tirs d'artillerie « ont essuyé des attaques. Alors que pouvaient-ils faire ? Rester sur place et mourir ? (...). Les Israéliens ont donc avancé encore et encore jusqu'à l'endroit où ils se trouvent maintenant ».

M. Reagan reconnaît avoir envoyé à Israël « des messages plutôt fermes », car « la réaction d'Israël a été disproportionnée », après chaque rupture des cessez-le-feu à Beyrouth. « Il est vrai aussi, ajoute-t-il, que, à plusieurs reprises et même dans la plupart des cas, c'est l'O.L.P. qui a violé la trêve (...). Je me demande si l'O.L.P. ne cherchait pas la provocation. »

Le président minimise, d'autre part, ses querelles avec la France et répond, à propos du « divorce progressif » dont avait parlé M. Cheysson : « Il n'est même pas question d'envisager une séparation à l'essai. » M. Reagan évoque les « progrès réels » enregistrés selon lui à Versailles, ainsi que ses « excellentes relations » avec M. Mitterrand, qui lui a adressé, en réponse à ses félicitations du 14 juillet, « un message personnel d'une chaleur exceptionnelle ».

De notre correspondante

Washington. — Malgré les nouveaux bombardements israéliens, le département d'Etat a publié, lundi 9 août, sa déclaration la plus optimiste depuis le début de la mission Habib : *« Nous pensons que nous approchons d'un accord sur le départ des unités palestiniennes de Beyrouth-Ouest*, a dit le porte-parole. *M. Habib a fait des progrès substantiels ces derniers jours dans la mise au point des détails pratiques du départ de l'O.L.P. du Liban. Nous estimons que si le cessez-le-feu se maintient, nous pourrons parvenir à une solution négociée. C'est pourquoi il est essentiel que toutes les parties au conflit exercent la plus grande prudence et observent scrupuleusement le cessez-le-feu. Nous faisons confiance à toutes les parties pour apporter leur soutien et leur coopération à la mission de M. Habib.* »

Ces déclarations ont quelque peu étonné les journalistes qui avaient pu suivre toute la matinée à la radio les nouvelles de la canonnade à Beyrouth. Mais on relève qu'elles coïncident avec l'entrée en scène du nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz.

Ce dernier était resté remarquablement discret depuis qu'il avait pris ses fonctions, fin juillet. Pas de conférence de presse, pas de déclaration à la radio ni à la télévision, un souci évident de ne pas se mettre en vedette. Bref, le contraire de son prédécesseur, M. Haig. M. Shultz a apparemment passé ce long intérim, pendant lequel il était déjà désigné mais pas encore confirmé, à organiser son équipe : deux diplomates de carrière chevronnés, MM. Ray Seitz et Paul Bremer, seraient ses principaux adjoints, M. Lawrence Eagleburger restant sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques.

Des assurances

Le nouveau secrétaire d'Etat ne fera pas l'erreur qui a coûté son poste à M. Haig : il va travailler en liaison constante avec l'équipe présidentielle, et d'abord avec le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, qui est un vieil ami, mais aussi avec le secrétaire à la défense, M. Weinberger, le principal responsable des affaires de sécurité, M. William Clark, et, bien sûr, M. Habib. Il a aussi désigné un nouveau porte-parole au département d'Etat : M. John Hughes, journaliste professionnel, lauréat du prix Pullitzer, qui était à la direction de la Voix de l'Amérique.

Ainsi « organisé », M. Shultz s'est mis en route. Il aurait déjà été à l'origine des déclarations particulièrement dures faites la semaine dernière par M. Reagan après la nouvelle escalade militaire d'Israël au Liban. Les déclarations optimistes de lundi paraissent être la conséquence directe des lettres que M. Shultz a échangées ces derniers jours avec M. Begin. Le secrétaire d'Etat aurait fourni au premier ministre israélien des « assurances » selon lesquelles l'O.L.P ne pourrait en aucune manière s'abriter derrière la force multinationale pour tenter de rester à Beyrouth. Ces assurances paraissent être à l'origine de l'attitude plus conciliante du gouvernement de Jérusalem.

Le porte-parole du département d'Etat a démenti qu'il y ait une quelconque « *révision* » de la politique américaine à l'égard d'Israël, comme le bruit en courait depuis la nomination de M. Shultz. Il a seulement ajouté : « *Notre politique au Proche-Orient doit continuer à se préoccuper de ce qui se passera après la crise de Beyrouth* ». Interrogé sur les projets d'envoi d'une force multinationale, il a précisé qu'aucune requête formelle n'avait encore été adressée dans ce sens par le Liban.

M. Shultz aurait également eu un entretien, dimanche, avec l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Arens, qui passe pour un « faucon » et qui a été rappelé lundi en consultations à Jérusalem.

Trois incidents « très sérieux »

Le département d'Etat, sans doute fidèle à de nouvelles consignes de discrétion, n'a révélé que lundi trois incidents qui ont eu lieu samedi et dimanche au Liban et qu'il a qualifiés de « *très sérieux* ». Samedi, un F-16 israélien s'est livré à de dangereuses acrobaties autour de deux hélicoptères américains qui s'apprêtaient à atterrir à Jounieh avec des officiers de liaison du commandement américain en Europe, apparemment en mission pour étudier l'installation d'une éventuelle force multinationale. Le lendemain les hélicoptères essuyèrent le feu d'une vedette rapide. Lorsque les appareils se posèrent, des véhicules militaires israéliens leur bloquèrent la route et il fallut quarante-cinq minutes à l'attaché militaire américain venu de la résidence de l'ambassadeur pour faire « libérer » les officiers de liaison.

A Washington, le porte-parole de l'ambassade israélienne a parlé de « *difficultés de communications et de coordination des vols dans le secteur* ». Le département d'Etat a révélé qu'à la suite de sa « *protestation énergique* » il avait reçu des « *excuses* » du gouvernement israélien.

L'arithmétique électorale

Malgré toutes les difficultés qui se dressent encore sur le chemin d'un règlement diplomatique, on paraît décidé à Washington, à ne pas brusquer les choses avec Jérusalem, au moins pour trois raisons :

1) Les deux gouvernements poursuivent toujours le même but immédiat : débarrasser le Liban de l'O.L.P., dont Washington estime que la présence constitue un grave obstacle sur le chemin d'une réconciliation avec les Etats arabes modérés ;

2) Les Américains veulent éviter de faire le jeu des « faucons » du gouvernement Begin, qui ne demandent qu'à « liquider » la résistance à Beyrouth-Ouest ;

3) Contrairement à son prédécesseur, le président Jimmy Carter, M. Reagan n'a guère de politique personnelle au Proche-Orient, mais il a une conscience aiguë de l'arithmétique électorale. Or, aux approches des élections partielles de novembre, il se soucie peu de mécontenter l'électorat juif. Un électorat fort divisé sur l'intervention israélienne au Liban, mais dont certains représentants ont eu droit, la semaine dernière, à une conférence aussi privée que discrète avec MM. Bush, Shultz, et Weinberger. Discrète, en tout cas, jusqu'au moment où l'un des participants alla déclarer aux journalistes qu'il tenait pour certain que le gouvernement américain ne prendrait pas de sanctions contre Jérusalem.

C'est le premier incident aussi grave depuis qu'au cours de la guerre de 1967 des chasseurs israéliens avaient torpillé un navire de surveillance américain, le *Liberty*, au large des côtes du Sinaï. Jérusalem avait alors présenté ses excuses pour cette « *erreur* ».

NICOLE BERNHEIM.

Beyrouth-Ouest : un grand village victime d'un cataclysme

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Quatre jours après la destruction par l'aviation israélienne d'un immeuble de huit étages de Sanayeh, les travaux de secours se poursuivaient toujours ce mardi matin 10 août avec l'espoir, de plus en plus fragile d'ailleurs, de découvrir d'éventuels survivants. Les sauveteurs munis de pelles s'efforcent de dégager une des entrées du sous-sol où se trouveraient une quarantaine de personnes, et d'où se dégage une odeur pestilentielle qui envahit tout le voisinage.

Peine perdue ? L'impact des deux roquettes qui ont littéralement soufflé l'immeuble ne laisserait, selon les experts, aucune chance de survie. Il s'agirait en effet d'un nouvel engin américain à implosion, jamais encore utilisé au Liban, une petite merveille de technique : le nouveau missile à tête chercheuse ne manquerait jamais l'objectif. Son effet de terreur est incontestable. Depuis vendredi, la population de Beyrouth vit dans la hantise de la « *bombe à implosion* ». Il suffit qu'un appareil israélien apparaisse dans le ciel pour vider instantanément les rues de la capitale, alors que dans le passé le survol des avions à basse altitude devenait pratique courante et ne suscitait que peu d'intérêt.

Il est maintenant certain que l'immeuble détruit avait reçu la visite, quinze jours avant, de M. Arafat. Celui-ci nous a déclaré dimanche soir qu'il avait des liens d'amitié personnels avec les réfugiés chrétiens de Debayé qui l'habitaient, et dont certains avaient été chassés de leurs foyers au moins quatre fois depuis 1948. *Il avait ajouté : « Vont-ils maintenant détruire tous les lieux que je fréquente ? »* C'est aussi ce que se demandent avec inquiétude pas mal de Beyrouthins traumatisés par le coup de boutoir de vendredi.

Maladies et manque d'eau

De toute manière, la destruction progressive de Beyrouth-Ouest et de sa banlieue sud se poursuit avec une implacable logique. Les journalistes qui, régulièrement, effectuent des tournées rapides dans ce secteur, ont de la peine parfois à reconnaître certains des quartiers, dont le visage change de jour en jour. Tout le réduit palestinien au sud de la corniche Mazraa est devenu pratiquement inhabitable. Pourtant, des gens s'y accrochent, vivant dangereusement dans des maisons délabrées, probablement parce qu'ils n'ont nulle part où aller.

Ceux qui ont choisi un semblant de sécurité au nord de la corniche de Mazraa vivent en permanence dans les jardins publics ou les abris souterrains, dont certains groupent, dans une promiscuité insoutenable, deux mille à trois mille réfugiés.

Les longs séjours dans les abris improvisés dépourvus du confort le plus élémentaire provoquent de nombreux cas d'aphtes et d'affections de la peau dues en grande partie à la pénurie d'eau. Les autorités israéliennes, sous la pression de l'émissaire américain, M. Habib, qui se plaignait tout récemment encore d'être devenu le plombier de Beyrouth, ont ouvert les vannes des canalisations... quelques heures par jour.

Nouvelle version du supplice de Tantale : certains des quartiers de l'ouest reçoivent aussi au gré du hasard et au compte-gouttes le précieux liquide qui, d'ailleurs, n'atteint que le rez-de-chaussée des maisons faute d'électricité pour alimenter les pompes. Paradoxalement, certaines des canalisations détruites par les obus israéliens provoquent dès l'ouverture des vannes des inondations insolites dans une ville manquant cruellement d'eau. Ces sources miraculeuses se transforment rapidement en autant de points de distribution d'eau qui sont rapidement envahis par les porteurs de jerricans multicolores qui constituent la population matinale de Beyrouth. Nul n'échappe d'ailleurs à la corvée d'eau qui est devenue la préoccupation essentielle de la ménagère. Celle-ci erre parfois plus de deux heures dans les files d'attente qui se forment très tôt dans la matinée devant les boulangeries, et les quelques épiceries encore ouvertes. Celles-ci sont de plus en plus dégarnies de produits alimentaires ; les marchands de légumes et de fruits ont presque disparu des rues de Beyrouth depuis que les Israéliens ont renforcé leur blocus. Il y a une dizaine de jours, en brûlant le contenu d'un camion qui transportait des fruits en provenance d'Israël vers Beyrouth-Ouest. Avec un peu de chance, on peut trouver des pommes de terre à 20 livres le kilo et des tomates à 15 livres, au lieu de 2 livres avant la guerre.

Faute de viande, les boucheries ont depuis longtemps baissé leurs rideaux. Les viandes et les poulets congelés n'inspirent que peu de confiance aux ménagères dont les réfrigérateurs ne fonctionnent d'ailleurs pas depuis que l'électricité a été coupée, il y a une quinzaine de jours. L'essence, qui se vendait il y a encore peu de temps dans des jerricans disposés sur les trottoirs, devient de plus en plus difficile à trouver. Lundi, les prix pratiqués au marché noir enregistraient une nouvelle hausse avec 400 livres le baril de 20 litres qui, au début de la guerre, valait 30 livres.

La disparition graduelle des voitures des rues de Beyrouth-Ouest donne, à certaines heures de la journée, à la capitale l'aspect insolite d'un grand village victime d'un cataclysme.

JEAN GUEYRAS.

Des camps bombardés

(Suite de la première page.)

Cela, bien que M. Arafat ait affirmé dans son interview au *Monde* qui est reprise par tous les organes d'information, que ce problème était réglé. Le journal *le Réveil*, proche des Phalanges, publie une version de la réponse syrienne dont il ressort que Damas veut faire assumer à M. Arafat l'entière responsabilité de l'éventuel départ de l'O.L.P. de Beyrouth sans la partager en quoi que ce soit, malgré la présence d'importantes troupes syriennes au Liban tout au long de l'invasion israélienne.

Des manifestations devant l'ambassade des Etats-Unis à Damas et le saccage de l'ambassade de Jordanie pouvaient constituer soit le signe d'un raidissement syrien, soit, au contraire, une surenchère à l'adresse de l'opinion publique pour parer d'un halo nationaliste l'éventuelle acceptation en Syrie d'un groupe de fedayin chassés du Liban.

L'attentat de la rue des Rosiers visant la communauté juive, rapporté sans commentaires par la presse et les radios à Beyrouth avait contribué au pessimisme ambiant en fournissant un argument aux jusqu'au-boutistes israéliens, décidés à briser militairement l'O.L.P quel qu'en soit le coût politique.

Mardi matin, après une nuit agitée marquée par de violents combats au Musée et en d'autres points de la ligne de démarcation, le long de laquelle les troupes israéliennes ont fait mouvement au cours des dernières vingt-quatre heures, la situation était tendue. La riposte palestinienne contre les quartiers chrétiens avait été particulièrement violente, faisant des victimes.

LUCIEN GEORGE.

RYAD ET LA CAUSE PALESTINIENNE

Une lettre de l'ambassade d'Arabie Saoudite

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Ali Manan, conseiller de l'ambassade d'Arabie Saoudite :

En réponse à l'analyse à laquelle s'est livré M. Balta sur « *la surprenante paralysie du monde arabe* » (*le Monde* du 22 juillet), nous tenons tout d'abord à rappeler que l'Arabie Saoudite a toujours soutenu, honnêtement et sincèrement, la lutte légitime du peuple palestinien pour récupérer ses droits.

Ce soutien, aux formes multiples, n'a jamais été accordé dans une atmosphère de surenchère et encore moins au son du tambour.

Cette vérité patente, les dirigeants palestiniens la connaissent d'autant mieux que nous croyons fermement qu'ils en mesurent les dimensions et en apprécient la portée.

Il suffit pour s'en convaincre de souligner que le Prince Saoud Al-Faycal, ministre saoudien des affaires étrangères, a été le premier responsable arabe qui se soit rendu en Europe occidentale, juste après l'invasion du Liban par Israël, pour défendre à la fois la cause palestinienne, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du Liban. (...)

D'autre part, sur la vocation révolutionnaire de l'O.L.P. et la relation avec les régimes dits modérés, il est tout à fait naturel que les combattants palestiniens soient des révolutionnaires dans la mesure où la révolution dont ils se réclament n'a d'autre but que la lutte tous azimuts pour faire valoir leurs droits et obtenir gain de cause (...).

(...) Il est très dur d'entendre dire ou de lire qu'un dirigeant arabe quelconque puisse accepter la disparition de la force armée palestinienne, laquelle n'interviendrait que par un massacre perpétré par les forces israéliennes à l'encontre d'un peuple qui ne cesse de démontrer son grand courage et sa résistance farouche. Quelles que soient les considérations auxquelles vous avez fait allusion concernant « *la surprenante paralysie du monde arabe* » la cause palestinienne reste, au-delà des divergences, la cause arabe nationale.

— L'Arabie Saoudite et le roi Fahd ne cherchent, à travers un plan qui a suscité un intérêt au plan mondial, qu'un seul objectif : assurer à cette région une paix solide et durable. Et pour que cette paix soit réellement durable, il faut la concevoir sur la base de la reconnaissance des droits du peuple palestinien d'avoir sa patrie et son Etat ; une paix, au surplus, qui ne soit pas imposée par la force par une partie à l'encontre de l'autre, mais une paix fondée sur la conviction de toutes les parties concernées qu'à travers elle, tout le monde consent à coexister fraternellement et paisiblement et à préparer le terrain pour les générations futures afin de leur éviter l'agonie et les souffrances qui déchirent les peuples de la région.

● *Soixante pour cent d'Américains désapprouvent l'action militaire d'Israël au Liban*, selon un sondage publié par *Newsweek*. Selon ce sondage de l'Institut Gallup sur un échantillon de sept cent cinquante-deux personnes, 43 % sont favorables à une suspension ou à une suppression de l'aide militaire à Israël. *Newsweek* indique, d'autre part, que 48 % des personnes interrogées sont favorables à des discussions directes entre les Etats-Unis et l'O.L.P comme représentant légitime du peuple palestinien tandis que 42 % y sont opposés. — *(A.F.P.)*

● *Jean Lugo*, le cameraman de la Société nationale de télévision, tué le 4 juin dernier, à Beyrouth, alors qu'il filmait des scènes de combat (*le Monde* du 9 juin), a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

● *MM. Assadollah Bayat et Hassan Shahcheragi*, député au Parlement iranien, ont eu, lundi 9 août, à Bahrein, des entretiens sur les relations bilatérales avec cheikh Mohamed Bin Moubarak, ministre bahreini des affaires étrangères, a annoncé un porte-parole iranien. C'est la première visite d'une délégation iranienne à Bahrein depuis la tentative de coup d'Etat avortée perpétrée en décembre dans ce pays et pour laquelle les autorités bahreinies avaient accusé l'Iran. Téhéran avait démenti toute implication dans cette affaire. — *(Reuter.)*

RÉPONSE A M. BERTRAND DE JOUVENEL

L'O.L.P. et le ghetto de Varsovie

Plusieurs lecteurs ont réagi à la lettre publiée dans le Monde *du 6 août par M. Bertrand de Jouvenel. Nous publions la réaction (personnelle) de M. Raymond Lipa, secrétaire général du Groupe d'études et de recherches sioniste socialiste :*

L'observation quotidienne des faits et événements — surtout ceux du Proche-Orient — démontre une fois de plus dans quel désarroi, lamentable ou grotesque, mais à coup sûr désastreux pour la mentalité et la moralité, peuvent tomber des esprits juifs, non juifs, demi-juifs ou quart-de-juifs !...

C'est ainsi par exemple, que l'esprit — qui peut être un de ceux précédemment énumérés — s'attriste et se morfond doublement à la lecture de cette courte correspondance due à M. Bertrand de Jouvenel, parue dans votre édition en date du 6 août, et dans laquelle cet héritier d'un nom célèbre compare le siège de l'O.L.P à Beyrouth avec celui du ghetto de Varsovie !

Doublement : d'abord pour l'énormité qu'en quelques lignes il répand, mais aussi pour l'absence de commentaire qu'un journal tel que le vôtre se devait d'exprimer, n'aurait-ce été qu'au nom de la décence, sinon en celui de la vérité historique !

Il faut donc rappeler que dans le ghetto de Varsovie les juifs avaient été enfermés par leurs geôliers et bourreaux !... Qu'ils étaient exterminés par « grignotage » sans autres otages qu'eux-mêmes !... Sans autres armes que celles obtenues à l'aide d'efforts inouïs qu'un survivant du ghetto, Chalom Stéphane Grayek, a pathétiquement décrit dans son livre, *l'Insurrection du ghetto de Varsovie* (Editions du F.O.J., 15, rue Béranger, 75 003 Paris).

Alors que les différents groupes de l'O.L.P. s'étaient délibérément « installés » dans le Sud-Liban avec l'intention bien arrêtée d'y constituer un énorme arsenal guerrier, constamment et gratuitement alimenté par la « généreuse » Union soviétique, avec ou sans intermédiaire de la Syrie : et cela en vue de concrétiser la « *danse finale* » promise aux Israéliens depuis des décennies !... Et tout cela dans la place-forte de Beyrouth-Ouest, au milieu de cinq cent mille civils otages, avec des manœuvres de canons mobiles parmi les hôpitaux, les écoles et les habitations civiles, ainsi que votre journal l'a *tout de même* rapporté et que des télévisions l'ont *tout de même* — bien que brièvement — montré !

PROCHE-ORIENT

L'irritation grandit au Caire face à la politique américaine au Liban

De notre correspondant

Le Caire. — *« Si les Etats-Unis ne font rien pour arrêter l'invasion israélienne au Liban, comment peuvent-ils demander après cela des bases militaires aux pays arabes ? »*

Cette sorte d'avertissement est venu de celui qui passe pour le plus pro-américain de l'administration égyptienne, le maréchal Ghazala, ministre de la défense. Dans une interview accordée il y a une semaine à *Mayo*, organe du parti au pouvoir, le maréchal, cachant à peine son amertume, a dénoncé *« la partie d'échecs des Grands se déroulant au détriment des Arabes »*, et a préconisé une *« stratégie arabe commune »*. L'idée n'est certes pas nouvelle, mais cette fois-ci elle ne semble pas exclusivement antisoviétique, comme dans le passé.

Le maréchal traduisait bien le sentiment d'irritation croissante envers les Etats-Unis chez les responsables égyptiens. Le président Moubarak a, à plusieurs reprises, parlé de sa *« déception »*. Le raïs envoie fréquemment des messages au président Reagan, lui demandant de réviser la politique américaine au Proche-Orient et y affirmant chaque fois que *« les Etats-Unis agissent contrairement à leurs intérêts. »*

Mais c'est la presse officieuse et les organes d'information contrôlés par l'Etat qui permettent de mesurer l'étendue de la déception des officiels égyptiens. Alors que la presse avait passé sous silence ou minimisé l'importance des deux premiers différends entre les administrations Reagan et Moubarak (la visite du raïs en Israël qui n'a pas eu lieu, contrairement aux souhaits américains, et le soutien d'Israël à l'Iran, qui a inquiété l'Egypte), elle critique cette fois-ci, et c'est entièrement nouveaux, les Etats-Unis avec une violence extrême.

Les éditorialistes ont accusé ceux-ci d'*« avoir fermé les yeux »*, voire d'avoir été *« complices du génocide »*. Ils taxent les Etats-Unis d'*« inconscience »*, de *« mauvaise volonté »*. La couverture quotidienne des événements et les commentaires sont très critiques Des expressions comme *« l'impérialisme américain »* ou *« les Etats-Unis prétendent »*, ont refait leur apparition, chose inimaginable il y a trois mois.

Cela est d'autant plus remarquable que les polémistes ont presque ignoré les Israéliens, jusqu'au jour où M. Begin a comparé M. Arafat à Hitler.

Cette irritation envers les Etats-Unis et la relative détente des relations avec l'U.R.S.S. ne signifie pourtant pas qu'un rapprochement avec Moscou soit à envisager. M. Ali a clairement affirmé qu'*« il valait mieux écarter l'Union soviétique des négociations au stade actuel »*. La presse estime que la crise libanaise a mis à nu la *« prudence excessive »*, voire la *« lâcheté »* de l'Union soviétique. D'ailleurs, Egyptiens et Soviétiques se méfient encore les uns des autres.

Les critiques contre les Etats-Unis restent d'ailleurs purement verbales, et on voit mal comment elles dépasseraient dans le contexte actuel ce palier. M. Kamal Hassan Ali a clairement affirmé dimanche soir, dans une interview à *Mayo*, que *« couper les ponts ou boycotter les Etats-Unis* (comme l'ont suggéré les partis d'opposition en Egypte) *ne permettra sûrement pas de réaliser les objectifs arabes, bien au contraire. C'est seulement en gardant nos liens d'amitié avec les Etats-Unis que nous pouvons exercer une influence sur eux »*.

Les responsables égyptiens, s'ils ont gelé la normalisation avec Israël, se refusent également à aller plus loin pour le moment. La crise libanaise reste cependant lointaine pour l'ensemble de la population. Celle-ci, peu sensibilisée au drame libanais — les organes d'information évitant de reproduire les scènes de violence — est surtout préoccupée par les problèmes internes : la nouvelle vague de hausse des prix, essentiellement, et la lutte contre les rats dans le delta.

(Intérim.)

EUROPE

Turquie

APRÈS L'ATTENTAT D'ANKARA

Le quotidien « Gunes » est suspendu pour avoir mis en cause la Syrie

De notre correspondant

Ankara. — Tandis que la police poursuit avec la plus grande discrétion son enquête sur l'attentat du 7 août à l'aéroport d'Ankara, les journaux turcs ont reçu la ferme consigne de ne rien publier sur ce sujet, afin d'éviter toute polémique, étant données les rumeurs les plus contradictoires.

Le quotidien d'Istanbul, *Gunes*, a été, lundi 9 août, *« suspendu jusqu'à nouvel ordre »* par décision du commandant de l'état de siège de cette ville. Le bref communiqué militaire reste muet sur les raisons de cette mesure, qui serait en rapport avec la publication dans l'édition de lundi, d'informations faisant notamment état de l'arrestation la semaine dernière à Istanbul d'un commando de trois Palestiniens qui s'apprêtaient, selon le journal, à commettre des attentats au consulat général d'Israël à Istanbul, ainsi que dans les bureaux des lignes aériennes situés dans cette ville.

Gunes relatait aussi la découverte d'une valise placée à l'aéroport d'Istanbul, contenant des armes à feu et des explosifs, qui aurait été transportée par un avion syrien venant de Damas, et qui aurait été destinée, semble-t-il, à un diplomate syrien en poste au consulat général de ce pays à Istanbul.

Le quotidien avait également mis en cause formellement la Syrie, dans sa manchette de lundi, comme étant la puissance étrangère directement impliquée dans l'attentat commis par le commando arménien. Ayant publié ces informations sur lesquelles toute la presse avait reçu, la semaine dernière, une consigne de silence, *Gunes* est donc sur la touche pour avoir risqué de nuire aux relations turco-syriennes, satisfaisantes, sinon excellentes.

Selon les informations recueillies de bouche à oreille, le terroriste Léon Ekmekeiyan, porteur d'un passeport français, blessé samedi, est toujours à l'hôpital de la faculté de médecine d'Ankara. Rien ne prouve qu'il s'agisse de sa véritable identité, et son passeport pourrait être faux.

La police essaie de déterminer si le commando arménien a bénéficié d'un soutien local de la part d'organisations clandestines, sérieusement affaiblies à l'heure actuelle.

ARTUN UNSAL.

Pologne

Alors que le régime décide de nouveaux rationnements

Solidarité demande à la population de s'organiser en « société clandestine »

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les chaussures et certains produits textiles, dont le linge de corps et les bas, seront désormais rationnés en Pologne, a annoncé lundi 9 août l'agence de presse PAP. Le ministre du commerce intérieur a laissé à la discrétion des voïvodes (préfets) la distribution de ces articles (qui font cruellement défaut sur le marché depuis de longs mois) par attribution de tickets, par listes nominales ou par une distribution dans les grandes entreprises. Ces articles allongent la liste des produits rationnés, dont notamment la viande, la farine, l'huile, le savon, les détergents, les cigarettes.

Pour sa part, la direction clandestine de Solidarité a lancé un appel à ses militants et à la population pour organiser un *« mouvement de résistance »* au régime dans le cadre d'une *« société clandestine »* qui court-circuiterait l'administration. Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire clandestin *Tygodnik Mazowsze*, parvenu lundi 9 août à l'A.F.P., la *« commission provisoire nationale »* (T.K.K.) de l'organisation reproche aux hommes en uniforme d'avoir jusqu'à présent *« rejeté toutes les propositions en faveur d'une entente nationale »* formulées soit par l'Eglise, soit par Solidarité.

Il est donc *« indispensable de préparer la population à une lutte de longue haleine »*, déclarent les dirigeants syndicaux vivant dans la clandestinité, car *« toutes les décisions et promesses du pouvoir ne visent qu'à gagner du temps »*.

Les syndicalistes proposent à la population de s'organiser en *« société clandestine »* en formant de *« petits groupes d'action »* tant dans les usines que sur les lieux d'habitation. Une telle *« société »* aurait pour tâche de *« s'opposer aux organisations mises en place par le pouvoir »*, de *« boycotter les moyens d'information et la propagande officiels »* et de *« dénoncer les collaborateurs »*.

Elle devrait aussi organiser les moyens de venir en aide à ceux qui ont été licenciés pour des raisons politiques et qui ne peuvent se faire embaucher, l'imprimerie et la distribution des feuilles clandestines du syndicat, les *« universités volantes »* pour combler les *« lacunes »* de l'enseignement officiel, et diverses actions pour bien marquer la présence de Solidarité dans la réalité du pays.

Pour les auteurs de l'appel, *« la société clandestine doit exercer des pressions sur le pouvoir pour l'obliger à accepter véritablement l'idée d'une entente sociale. Elle doit également œuvrer pour acquérir et élargir progressivement ses droits »*.

Car, selon la commission nationale provisoire (T.K.K.), la récente décision du gouvernement de rétablir progressivement l'autogestion dans les entreprises, avec des compétences réduites, ne fait que créer un *« simulacre de consultation sociale »* et *« ouvre la voie à la liquidation de Solidarité »*.

Le même numéro de *Tygodnik Mazowsze* publie un appel de la T.K.K. à des manifestations pacifiques dans tout le pays pour le 31 août, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'accord de Gdansk, et à une campagne de tracts et d'affiches à partir du 16 août, anniversaire de la création, sous la présidence de Lech Walesa, du premier comité de grève inter-entreprises.

La semaine dernière, un exemplaire suspect de cet hebdomadaire, qui contenait un appel de la T.K.K. à suspendre pour trois mois toute action de protestation, avait été apporté (fait sans précédent) aux bureaux des agences de presse occidentales à Varsovie. Des anomalies typographiques avaient alors suscité la suspicion des agences occidentales.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

DIX MILLE OUVRIERS NOIRS DE NOUVEAU EN GRÈVE A PORT-ELISABETH

Port-Elisabeth *(A.F.P.)*. — Dix mille ouvriers noirs des usines automobiles de la région de Port-Elisabeth ont commencé, lundi 9 août, un nouveau mouvement de grève pour appuyer la reprise des négociations salariales. Ces négociations étaient interrompues depuis la fin juillet. Les dix mille cinq cents travailleurs noirs, en grève depuis le 15 juillet (*le Monde* du 17 juillet), avaient alors repris le travail après que des mesures de lock-out eurent été prises contre eux dans les usines concernées (Ford, Volkswagen et General Motors).

Les ouvriers avaient cessé le travail à la suite du refus de la direction de leur accorder les 75 % d'augmentation qu'ils exigeaient. Les patrons proposaient 7,5 % de croissance salariale. Jeudi 5 août, une tentative de conciliation a échoué, malgré des concessions réciproques.

LE SOMMET MANQUÉ DE L'O.U.A.

Les participants exhortent le Maroc et la République sahraouie à mettre un terme au conflit qui les oppose

Les trente délégations africaines présentes à Tripoli après l'ajournement du dix-neuvième sommet de l'Organisation de l'unité africaine ont rendu publique, lundi 9 août, une longue déclaration. Déplorant l'ajournement de la rencontre de Tripoli, les « Trente » se déclarent déterminés à tenir ce dix-neuvième sommet avant l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU.

A propos de la question palestinienne et de l'*« agression sioniste contre le Liban »*, les « Trente » réaffirment leur *« soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour la création d'un Etat indépendant en Palestine occupée sous la direction de l'O.L.P. »* Ils demandent *« des sanctions, y compris un embargo pétrolier contre l'entité sioniste »* et exigent *« le retrait immédiat et inconditionnel des forces d'occupation israéliennes »*.

Au sujet du Sahara occidental, la déclaration affirme : *« Nous demeurons convaincus que l'admission de la R.A.S.D. constitue un pas important vers le rétablissement de la paix dans la région et en Afrique. Nous exhortons la R.A.S.D. et le Maroc à envisager des voies et moyens permettant de mettre un terme au conflit qui les oppose. »*

Les « Trente » affirment qu'il n'y aura ni paix ni sécurité en Afrique australe aussi longtemps que la Namibie ne sera pas indépendante et tant que le système d'apartheid n'aura pas été aboli en Afrique du Sud.

En ce qui concerne le Tchad, la résolution souligne *« la reprise de la guerre civile depuis le départ des troupes libyennes »*.

Une déclaration annexe sur le Tchad condamne implicitement M. Hissène Habré, président du Conseil d'Etat tchadien, chef des Forces armées du Nord. — *(A.F.P.)*

OCÉANIE

LES PAYS DU PACIFIQUE SUD DEMANDENT QU'UN CALENDRIER DE DÉCOLONISATION SOIT ÉTABLI POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Rotorua (Nouvelle-Zélande) *(A.F.P.)*. — A l'issue de leur treizième Forum réuni à Rotorua, les pays du Pacifique sud ont demandé mardi 10 août à la France d'établir un calendrier pour l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance.

Souhaitant la poursuite du *« processus de réforme »* engagé en Nouvelle-Calédonie, les treize pays du Forum du Pacifique sud ont exprimé dans un communiqué, le vœu que la France *« fasse état de ses intentions sur le futur statut politique du territoire, établisse avec la population canaque un programme politique pour une transition pacifique vers l'indépendance et engage le processus de décolonisation le plus tôt possible »*.

Quelques divergences s'étaient auparavant manifestées.

Le premier ministre des îles Fidji, Ratu Sir Kamisese Mara, avait présenté un rapport des entretiens qu'il a eus avec M. Mitterrand et, soutenu par les premiers ministres d'Australie et de Nouvelle-Zélande, appelle les membres du Forum à *« continuer à encourager, de façon très constructive, le processus vers une décolonisation avec le moins de troubles et d'effusion de sang possible »*.

Le premier ministre du Vanuatu, le père Walter Lini, avait en revanche proposé une résolution demandant que la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie soit posée devant le comité spécial de décolonisation des Nations unies, dit « Comité des vingt-quatre ». Cette proposition n'a pas été retenue.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- ENQUETE OFFICIELLE A LISBONNE SUR UN EVENTUEL COMPLOT. — Le gouvernement portugais a annoncé lundi 9 août l'ouverture d'une enquête officielle sur l'éventuelle organisation à Lisbonne d'un complot visant à renverser le régime angolais. L'hebdomadaire portugais *Expresso*, proche du gouvernement, avait affirmé samedi que des représentants des services d'espionnage sud-africains et des éléments de l'UNITA et du F.N.L.A., deux mouvements angolais d'opposition au régime du président José Eduardo Dos Santos, s'étaient récemment réunis dans la capitale portugaise pour préparer ce complot, après avoir conclu un accord secret à Londres. — *(A.F.P.)*

Égypte

- LIBERATION DE MILITANTS ISLAMIQUES. — Les autorités égyptiennes ont ordonné, samedi 7 août, la libération de six cent quarante-six militants islamiques qui étaient détenus en vertu d'un décret pris après l'assassinat du président Sadate, en octobre dernier. Selon les chiffres fournis par les autorités, il ne resterait plus en prison que mille trois cent cinquante militants. Cette libération, selon Le Caire, entre dans le cadre de la politique menée par le président Moubarak, qui a demandé la libération de ceux qui ne constituent plus une menace pour la sécurité de l'Etat. En revanche, trois dirigeants d'organisations islamiques, MM. El Ela Madi, Mohie Issa et Mohammad Ar Rawi, ont été arrêtés vendredi 6 août au Caire. Ils sont notamment accusés d'avoir fomenté des émeutes confessionnelles dans les villes de Minieh et d'Assiout (Haute-Egypte), à forte minorité chrétienne. — *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

- GREVE DANS LES HOPITAUX. — Les employés des hôpitaux britanniques ont entamé le lundi 9 août une grève de cinq jours pendant lesquels seules les urgences sont assurées. Les syndicats de la santé, qui regroupent un million de travailleurs, réclament des hausses de salaires de 12 % alors que le gouvernement n'entend pas accorder plus de 7,5 %. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

Irlande du Nord

- DE NOMBREUX INCIDENTS ont marqué, dans la nuit du *dimanche 8 au lundi 9 août*, le onzième anniversaire de l'introduction en Irlande du Nord de l'internement administratif, mesure qui autorisait la détention de suspects sans jugement et qui fut supprimée en 1975. Une centaine d'engins explosifs ont été jetés contre des voitures de police, des automobiles ont été incendiées et des bâtiments détruits. Six policiers ont été blessés et quarante-deux personnes arrêtées. — *(A.F.P.)*

Namibie

- UNE UNITE DES NATIONS UNIES ATTENDUE A WINDHOEK. — Un détachement précurseur des Nations unies est attendu dans une dizaine de jours à Windhoek, en mission privée, pour préparer l'arrivée éventuelle des « casques bleus » en Namibie, a affirmé lundi 9 août le quotidien de Windhoek, *Die Republikein*. Ces unités, composées de quelque sept mille cinq cents militaires, seront chargées de faire respecter le cessez-le-feu et de superviser les élections générales en Namibie. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

- LE COMITE DIRECTEUR DU PARTI VERT a demandé le lundi 9 août la démission de *l'un de ses membres, M. Roland* Vogt, qui s'était rendu en Libye le mois dernier sans l'accord de sa formation. M. Vogt avait répondu, en compagnie de quelques autres écologistes et pacifistes européens, à une invitation du colonel Kadhafi. Le chef de la révolution libyenne leur avait offert son aide, notamment dans la lutte pour le démantèlement des bases américaines en République fédérale. — *(A.F.P.)*

Le Monde

HISTOIRE

Hitler incorporait

Le Monde

société

HISTOIRE

IL Y A QUARANTE ANS

Hitler incorporait de force les Alsaciens-Lorrains dans son armée

Le 24 août 1942, le service militaire obligatoire est introduit en Alsace et en Lorraine occupées par l'armée allemande. C'est le début du drame des « malgré-nous ».

par LAZARE LANDAU (*)

Lorsqu'en 1930 le professeur *français J. Gaudefroy-Demonbynes* visita l'Allemagne de Weimar, république démocratique âgée d'une *douzaine d'années, il porta* aux écoles un intérêt tout particulier. Dans un article publié par *l'Intransigeant*, le 9 octobre de cette année, sous le titre « Petits soldats deviendront grands », il évoque ses expériences et surprises dans les « Oberrealschulen » (lycées). Ainsi chaque bâtiment possède un escalier décoré de vastes cartes d'Allemagne. Certaines régions, dans le sud-ouest, zébrées de larges traits rouges ou bleus, rappellent les « expéditions de rapine » des Français. Chaque lycée possède une salle ornée, au mur, de deux grandes cartes. L'une représente l'Allemagne mutilée de Versailles, *l'autre montre le pays tel qu'il doit* être : ses frontières, bien plus amples, englobent l'Alsace-Lorraine. Rien d'étonnant à ce qu'un Adolf Hitler, imprégné depuis sa jeunesse vagabonde à Vienne, des idées du pangermanisme, considérât les deux provinces françaises comme terres authentiquement allemandes.

L'histoire paraissait lui fournir des arguments. Au Moyen Age, après la dislocation de l'empire carolingien, l'Alsace comme la Lorraine firent partie de l'éphémère Lotharingie, pomme de discorde entre le royaume capétien et le Saint-Empire « romain » germanique. Celui-ci garde, malgré son impuissance politique, les deux provinces dans sa mouvance jusqu'aux temps modernes.

Au dix-septième siècle, l'Alsace devient française par les traités de Westphalie de 1648, complétés en 1681 par le rattachement de Strasbourg au royaume de Louis XIV ; la Lorraine, pénétrée d'influence française dès le seizième siècle, s'intègre *à la France en 1766. Par la culture et* le sentiment, les deux provinces entrent pleinement dans la famille *française au temps de la Révolution* et de l'Empire. Bismarck les arrache à la France en 1870-1871 et le Reich les garde jusqu'en 1918. Comme d'autres marches-frontières, l'Alsace-Lorraine a changé à plusieurs reprises de nationalité. Ce qui explique un vif particularisme, qui s'est exprimé, entre autres, par l'autonomisme.

Il faudrait dire les autonomismes. Le premier, apparu sous le Reich bismarckien, voulait, à défaut de retour à la France, aménager les institutions, pour jouir d'un maximum d'indépendance régionale. Le second, né sous la III[e] République, résulte de la convergence de plusieurs courants. D'abord, la volonté de préserver une culture propre, fortement marquée de l'empreinte chrétienne et rhénane, de l'emprise d'un Etat laïque, centralisé à l'extrême et qui, depuis 1789, luttait contre tous les particularismes provinciaux. Ensuite, l'autonomisme traduit la révolte de classes moyennes, catholiques dans les villes, souvent protestantes dans les campagnes, contre l'effondrement de la société traditionnelle, préindustrielle, qui s'opère sous leurs yeux. Ces courants s'expriment au sein de l'U.P.R. catholique, qui demeure régionaliste, et dans le « Heimatbund », devenu « Landespartei » qui, largement subventionné par les nazis, ne cache plus, en 1937-1938, sa volonté de réintégrer l'Alsace-Lorraine dans le III[e] Reich.

L'arrivée du gauleiter Wagner

En juin 1940, la victoire des armes allemandes offre l'occasion de réaliser ce qui, en 1935, apparaissait encore comme un rêve insensé. Occupée par la Wehrmacht, l'Alsace-Lorraine allait vers un drame nouveau dans son destin pathétique. Le 1[er] juillet 1940, le chef de la chancellerie du Reich, Lammers, informait son collègue Stuckart, du ministère de l'intérieur, que le *« Führer avait décidé de faire passer l'Alsace-Lorraine sous administration allemande »*. Au mépris du droit international, et malgré les protestations discrètes de Vichy, Hitler avait nommé, dès le 20 juin, le nazi Robert Wagner, gauleiter (gouverneur) de la province de Bade-Alsace. Dès le 21, Wagner destituait le préfet du Haut-Rhin ; en juillet, il s'installait à Strasbourg, capitale de son nouveau royaume. Dans le même temps, Joseph Burckel, fidèle d'Hitler de longue date, prenait en main l'administration du gau (province) Lorraine-Palatinat.

Ce n'est pas le lieu de s'attarder sur les mesures de germanisation et de nazification qui ouvrirent la voie au service militaire obligatoire. On mentionnera la création, dès octobre 1940, de l'Opferring, *« cercle de gens prêts à faire des sacrifices »* pour l'Allemagne nazie : tous les postes locaux de quelque importance leur échurent. Début 1941, nouvelle étape : le parti nazi prend racine. Suivent, rapidement, la DAF (Front allemand du travail) et la Hitlerjugend (jeunesse hitlérienne) obligatoire dès 1942 pour les jeunes de dix à dix-huit ans. Resta l'étape militaire, fondamentale.

Fondamentale, d'abord aux yeux de Robert Wagner, qui estimait que, seule, l'épreuve du feu, subie en commun, ferait des jeunes Alsaciens de véritables Allemands : tout le reste était aux yeux de ce nationaliste, fils de paysan, pure littérature. En août-septembre 1940, une action de propagande intense avait amené une trentaine de volontaires à la police auxiliaire et aux S.S. En octobre, le gruppenführer Kaul, chef des S.S. de la région sud-ouest, se rend à Strasbourg où il exprime à Wagner le mécontentement d'Himmler. Wagner admet les reproches. Il déclenche une campagne puissante : il fait valoir que pour se justifier aux yeux de la postérité, l'Alsace doit prendre part à la « lutte pour la liberté de l'Europe » que mène le Reich, particulièrement en Russie. D'octobre à janvier, les appels se multiplient. Ils visent particulièrement les 20 000 fonctionnaires alsaciens. Soutenue par l'ancien chef autonomiste H. Bickler, devenu officier S.S., la campagne produit de maigres résultats : 2 100 volontaires pour toute l'Alsace, dont 18 fonctionnaires strasbourgeois. Rude déception pour Wagner ; pourtant il ne renonce pas.

Il trouve paradoxalement sur sa route un adversaire inattendu : le grand état-major de l'armée. Celui-ci rejette le principe du service de masse, donc obligatoire, pour deux raisons. D'une part, il ne croit pas que, politiquement, on puisse faire confiance aux Alsaciens, même revêtus de l'uniforme vert-de-gris ; d'autre part, il objecte qu'ils ne possèdent pas la nationalité allemande : on ne saurait se battre pour un pays qui vous refuse le droit de cité.

Or, le 20 janvier 1942, le Conseil de défense du Reich décide que les Alsaciens pourront obtenir le passeport allemand, au même titre que les Allemands du Reich. Hitler, déjà acquis au principe du service militaire obligatoire, réunit à Berlin, le 13 février 1942, une conférence de ses principaux collaborateurs. Wagner est là. La conférence admet formellement le principe du service obligatoire en Alsace-Lorraine.

Mobilisation et désertions

Désormais, la mobilisation des Alsaciens-Lorrains ne pose plus que les problèmes de modalités. R. Wagner fait classer ses administrés en trois catégories, selon le degré de leur fidélité supposée au Reich nazi. En mai 1942, Hitler décide l'incorporation des jeunes nés en 1922, s'ils ont accompli le service du travail, école de germanisation. Au cours d'une réunion tenue à son quartier général de Winniza, en Ukraine, le 22 juillet, Hitler demande aux gouverneurs des provinces annexées de passer à l'action. Les batailles meurtrières se prolongent : il faut remplacer les hommes qui tombent.

Les événements se précipitent, alors que la Wehrmacht a engagé la course qui mène à Stalingrad. Le 23 août, le ministre de l'intérieur du Reich promulgue une ordonnance, applicable le lendemain. Le service militaire obligatoire est introduit en Alsace et en Lorraine. D'abord pour les hommes nés en 1920 et ayant accompli le service du travail, puis, en janvier 1943 — alors que la VI[e] armée, encerclée, mène un combat désespéré dans Stalingrad, — aux hommes nés en 1908 et dans les années suivantes. En janvier 1944, alors que la déroute se dessine, on appelle les Alsaciens, officiers de réserve de l'armée française, exclus jusque-là du service armé.

La presse, la propagande nazie, présentent les séances des conseils de révision comme de grandes fêtes populaires qui recueillent l'approbation d'une population unanime. La réalité est autre. Les rapports d'experts disent que les conscrits se présentent souvent « malades », avec les drapeaux français, et chantant la *Marseillaise*. Malgré les déportations, les représailles contre les familles, beaucoup fuient, en France, en Suisse.

Un exemple, parmi bien d'autres : l'affaire de Ballersdorf. De ce village du Sundgau, dix-huit jeunes gens ont tenté, le 12 février 1943, de passer, de force, en Suisse. A la frontière : accrochage avec les gardes frontière allemands. Trois jeunes Alsaciens tombent sous leurs balles. Treize autres, condamnés à mort, sont fusillés le 17 février. On comprend que l'état-major allemand ait manifesté une discrète méfiance envers ses recrues alsaciennes, les écartant de certains territoires et de certaines formations, celle de pilote d'avion, par exemple.

Le bilan de l'incorporation de force que l'on tente de dresser apparaît lourd. Sur deux cent mille Alsaciens-Lorrains mobilisables, quarante mille environ ont « déserté », cent trente mille sont partis. On les a vus, sous l'uniforme allemand, en Russie, dans les Pays baltes, en Hongrie, en Bohême, à Berlin, dans les ultimes combats. Puis dans les camps russes, notamment celui de Tombov, auquel s'attache une triste réputation. Quatre-vingt-treize mille sont rentrés en 1945 et dix-sept mille autres, par petits groupes, dans la décennie suivante.

La Résistance a coûté cher. Près de cinq mille déportés et treize mille internés. La paix n'a pas clos le drame. Ainsi, du 12 janvier au 12 février 1953, le tribunal militaire de Bordeaux juge les SS auteurs du massacre d'Oradour. Parmi les inculpés figurent nombre d'Alsaciens incorporés de force, ce qui suscite un vif malaise dans les provinces de l'Est. Autre problème : l'indemnisation des « malgré-nous » et de leurs familles. Elle fait l'objet de difficiles négociations entre les gouvernements de la République française et de la République fédérale. Au total, l'ordonnance nazie du 23 août 1942 a ouvert une blessure profonde au flanc de deux provinces très éprouvées. Cette page d'histoire aide à comprendre leur désir de paix, de réconciliation, aussi bien qu'un aspect de leur attachante personnalité.

(*) Historien.

SCIENCES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU REDOUTE « UNE MILITARISATION RAPIDE » DE L'ESPACE

Vienne *(Reuter)*. — Le monde n'a que peu de temps pour s'opposer à l'escalade rapide de la militarisation de l'espace. C'est ce qu'a déclaré, lundi 9 août à Vienne, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, à la séance d'ouverture de la deuxième conférence des Nations unies sur l'exploitation et l'utilisation pacifique de l'espace (Unispace 82) qui rassemble des délégués de plus de cent pays dans la capitale autrichienne.

Les projets de déploiement d'équipements militaires dans l'espace, a-t-il dit, sont comme *« l'approche d'un nuage pendant l'orage, ils menacent de détruire tout rayon d'espoir.*

» Nous devons nous opposer vigoureusement à la militarisation croissante de l'espace. Il n'est pas trop tard, mais nous avons très peu de temps pour le faire », a ajouté M. Perez de Cuellar.

Bien que la question de la militarisation, une des plus controversées, ne soit pas spécifiquement mentionnée à l'ordre du jour de la conférence, M. Peter Jankowitsch, président de la commission préparatoire, avait indiqué que les participants feraient probablement des propositions pour combler les lacunes du traité de 1967 sur l'utilisation de l'espace.

ÉDUCATION

Le baccalauréat en région parisienne

La longue attente des relevés des notes

Les explications, embarrassées, sont chaque fois différentes : *« C'est la faute de l'ordinateur »*, *« nous n'avons pas reçu les imprimés de l'Imprimerie nationale. »* C'est tout juste si on n'impute pas les retards aux trente-neuf heures...

Officiellement, comme l'indique un communiqué du service interacadémique des examens et concours de la région Ile-de-France, *« les relevés des notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat* (1) *qui n'ont pu, à cause de difficultés d'ordre technique, être diffusées aux candidats des académies de Créteil, Paris et Versailles avant le 31 juillet, le seront dans la seconde décade du mois d'août »*.

Renseignements pris, il s'agit bien de retards techniques. *« La correction n'a posé aucun problème et nous avons eu les notes dans les délais »*, reconnaît-on au service des examens d'Arcueil (Val-de-Marne). Mais il se trouve que le système informatique de traitement des relevés des notes a été transféré en septembre dernier de la Sorbonne à Arcueil. A partir de là, tout s'enchaîne. *« Nous avons connu des difficultés de toutes sortes, à tous les niveaux, et en particulier beaucoup de pannes. »* C'est ainsi que le lecteur optique loué pour la circonstance à une société est tombé en panne au moment crucial. Il y a eu des problèmes de raccordement au réseau des P.T.T. Quant aux feuilles de relevés des notes, demandées fin juin, l'Imprimerie nationale les a fait parvenir à destination le 2 août. *« Même si on les avait eues à temps, on n'aurait pas pu les utiliser »*, précise-t-on. Toujours ce sacré ordinateur, ses installateurs... et ses utilisateurs.

En fin de compte, les premiers relevés des notes devaient partir le 10 août. Si les candidats ne sont pas déjà partis en vacances, les affres de l'incertitude vont cesser.

(1) Ces épreuves ont eu lieu fin juin.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NATIONALE DES CHARTES (par ordre de mérite) :

Mmes et MM. Etchechoury, Jugie, Le Treguilly, Poirel, Bertrac, Doubliez, Mouranche, Girard, Poivre, de Chancel, Bages, Clottes, Henrard, Favre, Le Bœuf, Bula, Fournié, Crépin-Leblond, Le Bitouzé, Arabeyre, Estienne, Poinsotte.

JUSTICE

CORRESPONDANCE

La condamnation de passeurs de capitaux

Après la publication dans le Monde *du 6 août d'un article intitulé « Un coup du sort pour des passeurs de capitaux », nous avons reçu plusieurs lettres de lecteurs s'étonnant de la tonalité, « antisémite » selon eux, d'un passage de cet article. Ce point de vue, que nous ne partageons évidemment pas, est notamment développé par le docteur A. Ullmann de Paris (13[e]) dans une lettre dont nous extrayons le passage suivant :*

Deux colonnes intitulées « Un coup du sort pour des passeurs de capitaux » relatent les infractions à la réglementation sur les changes commises par des immigrés juifs d'Europe centrale *« gardant, bien des années après leur arrivée au port d'attache, un air apeuré et soupçonneux »*. Et l'auteur de cet article de s'étendre sur le physique, l'histoire et les mœurs de ces trois personnages. Encore un article paru dans telle revue antisémite d'extrême droite, pensera-t-on. Eh bien non ! Il est paru dans ce quotidien *a priori* ni raciste ni antisémite qu'est *le Monde*.

Que ce journal adopte une attitude résolument anti-israélienne et anti-« sioniste », c'est son droit, encore qu'on puisse douter de son « objectivité ». En revanche, la teneur typiquement antisémite de l'article de M. Boggio est absolument inadmissible et condamnable.

Dans ces conditions, comment ne pas se sentir à « l'abri des catastrophes » ? Les juifs envahissent le Liban et y font des centaines de victimes. Les juifs passent frauduleusement des fonds à l'étranger et contribuent ainsi à la dégradation de la situation économique. Si, demain, les pays pétroliers décident un embargo sur le pétrole, gare aux juifs ! Alors, même pour un Français d'origine juive, ni pratiquant ni sioniste, il est quelque peu rassurant de savoir que ce jour-là, il trouvera, peut-être, un autre « port d'attache ».

FAITS ET JUGEMENTS

La C.G.T. proteste contre l'attribution du Mérite à un policier « xénophobe »

La fédération C.G.T. de la police proteste contre la récente nomination comme chevalier du Mérite d'un officier de paix principal en poste au commissariat central du dix-huitième arrondissement de Paris, M. André Marietti. Un gardien de la paix du même commissariat, délégué C.G.T., M. Gérard Gatineau, accuse M. Marietti d'avoir tenu ces propos *« xénophobes »* devant des subordonnés : *« Lorsque vous faites des interpellations, faites très attention. Evitez d'interpeller des étrangers, surtout des Arabes, car en ce moment ils ont tous les droits. Ils peuvent tout se permettre. Si vous avez un incident avec, même si vous avez raison, vous aurez tort. »* M. Marietti aurait notamment ajouté : *« Vous savez, la politique, c'est un balancier. En ce moment, il est à gauche. Bientôt, très bientôt, plus tôt que vous ne le pensez, il va revenir de l'autre côté. »*

M. Gatineau a rédigé un rapport sur l'officier de paix et l'a transmis à ses supérieurs hiérarchiques. Une enquête, confiée à l'Inspection générale des services, a été ouverte, précise la préfecture de police. M. Marietti doit être officiellement décoré le 19 août, jour anniversaire de la libération de Paris. Cette cérémonie a lieu chaque année dans la cour de la préfecture et réunit les policiers qui ont bénéficié comme lui d'une distinction.

On indique néanmoins à la préfecture que la remise de décoration à M. Marietti pourrait être reconsidérée au vu de l'enquête de l'I.G.S. Son absence à cette cérémonie n'annulerait pas toutefois sa nomination comme chevalier du Mérite, au titre du ministère de l'intérieur, parue au *Journal officiel* du 17 juillet. On déclare au commissariat du dix-huitième arrondissement que M. Marietti, actuellement en congé, est « injoignable ».

● *M. Jean-Charles Sansonetti*, âgé de vingt et un ans, recherché depuis l'explosion, le 30 juillet, d'une bombe dans la villa de ses parents à Gagny (Seine-Saint-Denis), a été arrêté, dimanche 8 août, dans la banlieue de Portsmouth (Grande-Bretagne). Il s'était enfui du village de Saint-Pierre-de-Venacco (Haute-Corse), où les policiers de la brigade criminelle pensaient le trouver, après l'explosion de l'engin qui avait tué le jeune Arménien, Pierre Gulumian qui le manipulait *(le Monde* du 4 août).

Le procès en appel de Béatrice Saubin aura lieu le 25 août

Le procès en appel de Béatrice Saubin, la jeune Française condamnée à mort en Malaisie pour trafic de drogue, aura lieu, mercredi 25 août, à Kuala-Lumpur. Cette nouvelle a été rendue publique, lundi 9 août, à Paris, par M[e] Daniel Jacoby, membre de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui s'est rendu du 1[er] au 8 août en Malaisie avec une mission internationale de juristes. Arrêtée le 27 janvier 1980 à l'aéroport de Penang, Béatrice Saubin, vingt-deux ans, avait été condamnée à mort, le 17 juin dernier, pour trafic d'héroïne. Lors de son arrestation, elle avait été trouvée en possession de 534 grammes de cette substance qu'elle transportait dans une valise à double fond *(le Monde* du 29 juin).

La cour, qui se réunira le 25 août, aura seulement à dire si l'accusée est coupable ou non. Dans l'affirmative, la condamnation prononcée sera automatiquement la peine de mort, le droit malais ne donnant pas aux juges d'autre possibilité. Mais, en cas de condamnation, ils pourront émettre un avis favorable à la grâce, que seul le *Pardon board* pourrait lui accorder. Ce *Pardon board* est composé du roi, du premier ministre, du procureur général et d'un représentant des trois communautés du pays : malaise, chinoise et indienne.

● *L'interdiction de vente et la saisie du livre de l'écrivain Graham Greene* J'accuse Nice côté ombre, *ordonnées le 18 juin* par le tribunal des référés de Nice ont été *confirmées* dans un arrêt rendu le 9 août par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui avait examiné le 23 juillet le recours intenté par l'écrivain. Graham Greene et son éditeur, The Bodley Head Ltd, à Londres, devront payer une amende de 2 500 F pour frais de procédure. Le livre fait le récit des aventures conjugales de la fille d'une amie de l'écrivain, Martine Coetta, et de son ex-mari, l'entrepreneur niçois M. Daniel Guy, que Graham Greene accuse d'être lié au milieu *(le Monde* du 12 mai).



Le Monde

MÉDECINE

UNE ÉTUDE DE L'INSERM

L'information scientifique n'influence guère les ventes de médicaments

Un groupe de chercheurs (1) dirigé par le docteur Jean-Pierre Boissel (unité de pharmacologie clinique, hôpital neuro-cardiologique, Lyon) vient de conclure un travail financé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Cette étude porte sur les liens pouvant exister entre les informations scientifiques concernant les médicaments et les chiffres de vente de ces derniers. Elle concerne, sur la période 1974-1979, quatre classes thérapeutiques fréquemment prescrites dont les ventes sont passées pendant cette période de 380 millions à 1 milliard 300 millions de francs. Les auteurs concluent à l'absence presque complète de corrélation entre ventes (donc prescriptions médicales) et informations scientifiques. Il s'agit d'un travail original qui soulève de graves questions concernant, à la fois, la qualité de la circulation de l'information sur le médicament et les mécanismes qui dirigent les choix des prescripteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôpital.

AU cours du dix-huitième siècle, le docteur James *Lind, sujet britannique*, travaillait à une question d'actualité : le traitement du scorbut. En dépit des résultats probants auxquels il parvint, la Royal Navy ne modifia pas, dans les années qui suivirent, sa réglementation pour changer les habitudes diététiques qui avaient cours sur ses navires en vue de prévenir cette grave carence alimentaire en vitamine C.

Deux siècles plus tard, y a-t-il toujours un tel décalage entre les travaux médico-scientifiques et les prescriptions médicales ? Le développement massif des moyens de communication correspond-il à une évolution dans ce domaine ? En d'autres termes, les ventes (donc les prescriptions) des médicaments et les « informations pertinentes » les concernant sont-elles en corrélation rationnelle ? « *Si tel n'était pas le cas*, soulignent en préambule les auteurs de l'étude de l'INSERM, *c'est tout le système d'information du médecin tout autant que sa formation de base qui doivent être remis en cause.* » « *Maîtriser ce problème*, ajoutent-ils, *est un impératif d'une politique de santé.* »

Le groupe a retenu deux types de paramètres aisément contrôlables. D'une part, les publications dans la presse médicale des résultats d'« essais contrôlés ». Ces essais correspondent à de larges expérimentations d'un médicament donné comportant (au moins) un groupe témoin. Les patients sont répartis de manière aléatoire, et les résultats analysés selon le modèle statistique. D'après les auteurs, seuls de tels essais — peu fréquents — apportent des informations fiables. Les ventes de médicaments constituent, d'autre part, le second paramètre. Si les prescripteurs ont accès et utilisent ces informations, on devrait, en théorie, enregistrer en aval, à plus ou moins long terme, des variations sur les courbes de vente et de consommation. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Quatre classes thérapeutiques sont étudiées pour la période 1974-1979.

● *Les bêta-bloquants* : ces produits, de plus en plus nombreux, sont, le plus souvent, utilisés en cardiologie (prévention de l'hypertension artérielle ou de l'angine de poitrine), encore qu'on assiste actuellement à une *extension de leurs indications* (migraines par exemple). Leur structures leur permet de bloquer (d'inhiber) le fonctionnement de certains récepteurs cellulaires (bêta-adrénergiques) de l'organisme.

Entre 1974 et 1979, les ventes de bêta-bloquants sont passées en France de 38,2 millions de francs à 361,7 millions de francs. Pendant cette période, il y eut quinze publications d'essais contrôlés dont les résultats étaient positifs, dix dont les résultats étaient douteux et quatre dont les résultats étaient franchement négatifs. En fait, les travaux soutenant l'efficacité clinique des bêta-bloquants ne concernèrent que l'angine de poitrine.

D'autres essais (prévention secondaire de l'infarctus du myocarde ou de l'hypertension artérielle) étaient à l'époque négatifs ou non « *pertinents* ». Selon les auteurs, si une étude quantitative fine était menée « *il apparaîtrait peut-être que la consommation, en 1979, était plus importante que ne le justifierait la prévalence de l'angine de poitrine* ».

● *Les anti-agrégants plaquettaires* : il s'agit des produits (aspirine exclue) qui sont prescrits pour tenter de diminuer les phénomènes d'agrégation des plaquettes sanguines. Le but est d'obenir une prévention, chez certains patients, des accidents thrombo-emboliques artériels (accidents ischémiques des malades cardiaques, de l'embolie pulmonaire, des phlébites post-opératoires, etc.). Les trois études concernant ces produits conduites entre 1974 et 1979, ont des résultats négatifs ou douteux. Les consommations sont pourtant loin de diminuer.

400 000 prothèses cardiaques ?

La consommation exprimée en journées de traitement passe de 145 millions de francs à 427 millions de francs, soit une multiplication par trois. Le phénomène intéresse tous les produit, mais en volume l'un d'entre eux (le dipyridamole) l'emporte nettement sur les deux autres. Six millions de boîtes de dipyridamole sont vendues en 1974, dix-neuf en 1979. *Partant d'un niveau nul* en 1975, bien que sur le marché français depuis 1960, un autre produit (la sulfinpyrazone) est vendu à raison de cinquante-six mille sept cents boîtes en 1979. La ticlopidine, dont aucun essai contrôlé correspondant aux critères définis n'a alors été publié, représente déjà cinquante-deux mille journées-traitement, en 1979, pour une dépense de 39 millions de francs (2). Cette augmentation ne résulte pas d'études positives antérieures : la seule date de 1971 et concerne les malades porteurs d'une valve cardiaque. « *Il faudrait admettre*, expliquent les auteurs, *qu'il y avait, en 1979, quatre cent mille porteurs de prothèse en France, ce qui est totalement irréaliste.* »

● *Les dérivés nitrés à action prolongée.* Ces médicaments ont pour effet de diminuer le travail cardiaque. Ils sont utilisés en prévention des crises d'angine de poitrine et dans le traitement de l'insuffisance cardiaque chronique.

Au total, les ventes confondues passent de 89 millions de francs en 1974 à 201 millions de francs en 1979. Si on analyse l'évolution par produit (il y a en 1979 dix-neuf spécialités), on constate que les produits que l'on peut considérer comme nouveaux, lancés après 1970, multiplient leur vente par trois pendant la période étudiée et que le dinitrate d'isosorbide, dont la consommation est pratiquement nulle en 1974, multiplie ses ventes par cinquante entre 1979 et 1975. Plus de huit millions de boîtes sont alors vendues contre moins de vingt mille en 1975.

L'évolution observée vient essentiellement des ventes du dinitrate d'isosorbide. Ce produit se singularise encore si on cherche les liens entre l'évolution de ses ventes et le budget publicitaire le concernant. Une seule firme le commercialisait à l'époque. Abandonné à son sort depuis de longues années, sans support publicitaire, il ne bénéficie d'une promotion qu'auprès des seuls cardiologues à partir d'avril 1977. Or l'ascension de sa consommation était déjà nettement amorcée à ce moment-là. On peut dire que la publicité de la firme n'a pas été le moteur initial de l'accroissement des ventes.

● *Le clofibrate et ses dérivés :* il s'agit de molécules qui diminuent la concentration sanguine en cholestérol. Elles sont prescrites pour tenter de prévenir les conséquences cliniques de l'athérosclérose (insuffisance coronarienne et circulatoire cérébrale, troubles artériels des membres). L'un des produits — le clofibrate — a fait l'objet des deux seules publications — négatives — dont une a été reprise par la grande presse. Ses ventes stagnent, puis baissent. Un autre — le fénofibrate — enregistre, à l'inverse, une forte ascension. Au total, entre 1974 et 1979, les journées de traitement et les dépenses occasionnées par les fibrates ont triplé. Ainsi, il y a eu soixante-dix millions de journées-traitement en 1974 et deux cent vingt millions en 1979.

Au total, les auteurs en déduisent que les seuls essais contrôlés n'influencent pas de manière notable les décisions des prescripteurs. Celles-ci sont donc déterminées par d'autres facteurs qui sont obligatoirement moins rationnels que l'information pertinente.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le groupe était composé de dix personnes de l'hôpital neuro-cardiologique de Lyon, de l'hôpital de Mâcon, de l'INSERM et de la direction de la pharmacie et du médicament (ministère de la santé).

(2) Une association médicale a récemment mis en cause le mode d'utilisation actuel de la ticlopidine (*le Monde* du 26 mai).

Prescription et déraison

ON découvre, de plus en plus fréquemment, chiffres à l'appui, que la prescription d'un médicament est loin de répondre au seul effet de la raison. Sur ce point, cette étude de l'INSERM apporte de nouveaux arguments de poids. Sans doute, discutera-t-on tel ou tel point, tel ou tel critère retenu, la conception que donnent les auteurs de l'information « pertinente » qui va à l'encontre de celle délivrée quotidiennement par le tout venant de la presse médicale spécialisée. Une presse que la Confédération des syndicats médicaux français estime être « *le principal outil de formation continue et d'information du corps médical* ».

Il reste que les faits sont têtus et que les chiffres illustrent l'importance économique du phénomène. Un phénomène qu'une politique de santé visant à réaliser des économies devrait prendre en considération et tenter d'analyser.

Le travail du docteur Boissel est, aujourd'hui, sur le bureau du professeur Jacques Dangoumeau, nouveau directeur de la pharmacie et du médicament, qui avait lui aussi démontré, il y a quelques années, qu'une proportion importante d'ordonnances étaient « *illogiques* ». Contraints de respecter la liberté de prescription du médecin et le dynamisme de l'industrie pharmaceutique nationale, soumis aux pressions du lobby du médicament, les pouvoirs publics disposent d'une marge de manœuvre étroite. Celle-ci l'est d'autant plus que le consommateur est loin de percevoir de manière rationnelle le médicament, qui remplace bien souvent le temps et les paroles que le corps médical ne veut ou ne peut pas lui donner.

Situation « déraisonnable » qui nécessiterait des remèdes. Pour le groupe, présidé par le docteur Boissel, il s'agit notamment d'une réforme de l'enseignement de la thérapeutique en faculté de médecine, d'une formation des journalistes médicaux (avec code de déontologie), d'une extension des essais cliniques contrôlés au milieu hospitalier non universitaire et à la médecine de ville, et d'une réforme voire d'une disparition des visiteurs médicaux, dont l'activité ne peut être « *ni contrôlée ni objective* ». Des remèdes que beaucoup trouveront pires que le mal.

J.-Y. N.

Les progrès de l'andrologie

De la stérilité au donjuanisme

L'andrologie, discipline de la « masculinité », est-elle parvenue à un stade à partir duquel on peut commencer à envisager une thérapeutique sur des bases scientifiques ?

C'est une réponse positive à cette question qui a été donnée lors du congrès organisé à l'université de Pise (Italie) il y a quelques semaines.

Si les études de physiologie et de physiopathologie ont bien confirmé, en général, les notions déjà acquises qui servent de base aux traitements actuellement proposés, quelques constatations paradoxales ont aussi été enregistrées ainsi que quelques idées tout à fait originales que nous rapporte, ici, le docteur Jean Belaïsch, consultant à la maternité Saint-Vincent-de-Paul, chargé d'enseignement à la faculté Cochin-Port-Royal.

DANS le domaine de la fertilité, une notion a été répétée : il n'y a que très peu d'hommes dont on peut dire qu'ils sont définitivement stériles. Il ne s'agit que de ceux qui souffrent d'une absence totale de spermatozoïdes, qui ne fabriquent que des spermatozoïdes anormaux, ainsi que ceux chez qui on découvre certaines anomalies chromosomiques.

En dehors de ces cas, les hommes affectés sont « hypofertiles », et non « stériles ». Ainsi, des sujets qui ont entre 0,1 million et 1 million de spermatozoïdes par millilitre de sperme (1) sont parvenus à féconder leur femme. Il est vrai que les chances de cette fécondation sont très faibles : on a pu calculer, pour un groupe de cent quatre hommes à sperme très pauvre et qui n'ont obtenu que neuf grossesses en douze ans, qu'il aurait fallu cent trente-huit ans pour que toutes les épouses soient enceintes !

A l'andrologue, donc, de faire comprendre cette situation au couple, qui devra en tirer les conséquences les mieux adaptées à son cas.

L'Américain E. Steinberger s'est efforcé de recueillir quelques données précises. Il a pu constater, chez les femmes souffrant d'avortements répétés, un assez grand nombre de troubles d'ovulation. Il n'avait donc aucune raison de mettre en cause les maris... Tout se passe comme si, lorsque le sperme est défaillant, il y a fécondation normale ou fécondation avec mort de l'embryon, avant même que la femme ne constate un retard de règles ou, encore, pas de fécondation du tout.

Greffe de testicules

La possibilité de réaliser des anastomoses vasculaires d'artères testiculaires permet maintenant la transplantation de testicule, tout au moins chez de vrais jumeaux, où n'intervient pas le mécanisme de rejet. Le professeur S. J. Silber (Saint-Louis, Missouri) a réalisé de telles greffes chez deux paires de jumeaux ; l'un des deux jumeaux était né sans testicule. Dans un des cas ainsi opérés, la femme du jumeau receveur (né sans testicule) a pu être fécondée par son mari.

Mais la microchirurgie andrologique, c'est surtout une technique révolutionnaire destinée à corriger une des causes de stérilité que l'on appelle « obstructive » parce qu'elle est due à la présence d'un obstacle sur l'épididyme. L'épididyme est le plus ténu des canaux de l'appareil génital mâle. Il mesure 5 mètres de long, mais il est si pelotonné sur lui-même que ses 5 mètres tiennent en 3 à 5 centimètres. C'est lui qui reçoit les spermatozoïdes élaborés dans le testicule, et il les véhicule jusque dans le canal déférent, dont le diamètre est beaucoup plus large.

Sous microscope, après avoir retiré l'obstacle, on raboute la partie perméable de l'épididyme avec le canal déférent. Étant donnée la finesse de l'épididyme et la différence entre les diamètres des deux canaux, il s'agit là d'un véritable exploit chirurgical. Le chirurgien de Saint-Louis a obtenu, dans sa première série, douze rétablissements de la perméabilité sur quatorze cas (huit femmes enceintes sur douze).

L'administration d'hormone mâle (testostérone) *constitue le traitement* essentiel de certains troubles de la puberté, de certains syndromes (maladie de Klinefelter) liés à une insuffisance testiculaire d'origine génétique, ou des maladies testiculaires secondaires. Elle est aussi utilisée lorsqu'apparaît un « affaiblissement » de la fonction testiculaire liée à l'âge (impuissance, disparition de la pilosité, fonte musculaire observée lors de certaines andropauses). Les médecins ne disposaient, jusqu'à présent, pour ces cas, que de testostérone injectable non dénuée d'effets secondaires.

Le congrès de Pise a enregistré un progrès manifeste avec la mise au point de l'undecanoate de testostérone. Ce dérivé de testostérone est actif par voie buccale et dénué de l'action toxique sur le foie qui avait fait rejeter un autre dérivé (la méthyl-testostérone) depuis des lustres. En effet, ce produit est absorbé par le système lymphatique lors de son passage dans l'intestin (il ne se rend donc pas directement au foie à travers la veine porte, comme la plupart des médicaments actifs par voie orale). Il n'a provoqué en trente-neuf mois d'utilisation aucune modification des fonctions hépatiques et a ramené à la normale les taux sanguins des hormones mâles chez les patients en insuffisance testiculaire. Mis au point par le laboratoire Organon, ce produit devrait être commercialisé à la fin de l'année.

Deux paradoxes

Une autre nouveauté réside dans l'utilisation paradoxale des drogues nouvelles. Ainsi la L.H.-R.H., hormone nerveuse (2), a été modifiée pour devenir plus active. Ces agonistes (3) s'avèrent des bloqueurs extrêmement puissants de la fonction testiculaire *au lieu* d'en être des stimulants !

Le cancer de la prostate étant sensible aux hormones mâles, un des traitements classiques de cette affection consiste soit en une dépression de l'activité testiculaire par les hormones femelles, soit dans la castration chirurgicale. Le professeur Labrie (Canada) utilise depuis de nombreux mois un agoniste de la L.H.-R.H. qui supprime complètement les sécrétions testiculaires. Cependant, pour éteindre toute sécrétion androgène, il faut aussi éliminer les hormones mâles fabriquées par les glandes surrénales. Cette équipe canadienne a recours, pour cela, à un anti-androgène (substance qui empêche les hormones mâles d'exercer leur action au niveau des cellules réceptrices).

Il en résulte une réaction des centres nerveux qui a pour but de compenser le déficit. C'est cette réaction que le professeur F. Neumann (R.F.A.) propose d'utiliser dans certains cas d'insuffisance testiculaire, car il a observé, en traitant des animaux par la flutamide (anti-androgène pur), un développement de cellules interstitielles testiculaires qui synthétisent la testostérone.

Ainsi, deuxième paradoxe, on pourrait utiliser une substance anti-hormone mâle pour provoquer un accroissement du potentiel sécrétoire des testicules !

Les anti-hormones étaient d'ailleurs à l'honneur à Pise où l'équipe du professeur F. di Silverio (Italie) *a rapporté son expérience de deux anti-hormones dans le traitement* des adénomes prostatiques (4).

Cet auteur et son équipe ont donc proposé d'*additionner* les effets de substances anti-androgènes (l'acétate de cyprotérone) et de substances anti-œstrogènes (le tamoxyfène). Grâce à cette association médicamenteuse, le professeur di Silverio a obtenu 80 % d'amélioration des troubles fonctionnels présentés par les sujets porteurs d'adénomes. En outre, le volume des adénomes apprécié par l'échotomographie prostatique s'est réduit dans un bon nombre de cas.

Cette thérapeutique très originale a été discutée dans son principe. Néanmoins, les résultats objectifs constatés peuvent faire espérer qu'un traitement médical pourra être proposé à des sujets âgés, en mauvais état général, et qui ne seraient pas capables de supporter une intervention chirurgicale. Il faut donc souhaiter que ces résultats soient confirmés par d'autres équipes, et que les indications de ce traitement soient codifiées avec précision.

Enfin, la question des troubles de la vie sexuelle et même des aphrodisiaques a été évoquée. Le mode d'action des peptides cérébraux et des neurotransmetteurs (intermédiaires du passage de l'influx nerveux d'une cellule nerveuse à une autre) a aussi fait l'objet de communications.

La conception nouvelle d'un cerveau, qui ne serait plus seulement de nature nerveuse mais qui se comporterait comme une immense glande à sécrétion interne ayant pour rôle de coordonner (entre autres) la fonction reproductrice, a été exposée par le professeur Negro Vilar (Etats-Unis). On sait maintenant que le « centre du plaisir » est fait de cellules dont le neurotransmetteur est de la dopamine. On sait aussi que les agonistes de la dopamine ont tous été à l'origine de stimulation du désir sexuel. On sait, enfin, qu'il existe des sujets qui présentent une hypersensibilité à la dopamine (les migraineux par exemple). De là à imaginer une conception dopaminique du donjuanisme, il n'y a qu'un pas... qui n'exigera, pour être franchi, que quelques tests de sensibilité à la dopamine chez des sujets bien sélectionnés.

Docteur JEAN BELAISCH.

(1) Les concentrations normales sont supérieures à 60 millions de spermatozoïdes par millilitre de sperme.

(2) L.H.-R.H. Hormone isolée et synthétisée par les équipes de Guillemin et de Schally en 1971. C'est un polypeptide contenant dix acides aminés sécrétés par des cellules nerveuses de l'hypothalamus antérieur, qui est chargé par la voie vasculaire de commander la sécrétion par l'hypophyse de la F.S.H. (hormone de maturation du follicule chez la femme, du spermatozoïde chez l'homme) et de la L.H. (hormone qui provoque la sécrétion de testostérone par le testicule.

(3) Agoniste : terme médical définissant une substance qui accroît l'effet d'une autre substance ou d'une hormone ou qui est plus puissante que celle-ci.

(4) Il s'agit de tumeurs bénignes qui se développent au sein de la glande prostatique et qui ont essentiellement pour conséquence d'écraser le canal de l'urètre et de rendre l'écoulement d'urine plus difficile. Elles se développent essentiellement chez l'homme de plus de soixante ans.

culture

CINÉMA

« MAD MAX 2 »

ENTRETIEN AVEC GEORGE MILLER

L'expression extrême de la vie

« Le personnage du petit garçon me touche beaucoup, *dit George Miller.* Il n'est pas là par hasard. La logique du script est soigneusement étudiée, nous l'avons voulue irréfutable. Nous nous sommes demandé quel serait le sort des enfants dans le monde que nous imaginions. Nous avons conclu que les adultes se préoccupaient peu d'en faire, et qu'ils auraient du mal à survivre. Mais les survivants seraient des gosses extraordinaires, capables de grandir avec les animaux sauvages, de surmonter n'importe quoi – voyez ceux du Vietnam... Capables d'être *dealers*, maquereaux, mais avec... je ne dirais pas « innocence », plutôt optimisme. Les enfants ont un extraordinaire potentiel d'enthousiasme.

» Il ne s'agit pas de ce qui se passe dans le film, mais du sous-texte : ce dont nous avons parlé en écrivant le scénario. Nous avons écrit l'histoire complète de Mad Max, et nous en avons tourné deux fragments, tirés d'un conte, les aventures d'un héros solitaire dans un monde qui se défait. D'abord normal, c'est-à-dire capable d'éprouver des sentiments, il s'enferme en lui-même, rien ne le concerne, rien de ce qui arrive aux autres n'est son problème. Il vit un jour après l'autre, et c'est tout.

» Pourtant, il s'est fabriqué un code de l'honneur qui l'oblige à aider les faibles. Sa fonction est de participer à la création d'un nouvel ordre. Tous les contes, toujours, aboutissent à la régénération de l'humanité. Il réalise qu'il est le pion d'un vaste plan, mais pour lui il est trop tard. Max est perdu. A la fin, il transmet le flambeau à l'enfant qui, peut-être, deviendra lui aussi un tueur.

» J'ai choisi cet enfant parce qu'il ressemble davantage à un petit homme qu'à un petit garçon. Il voudrait faire des pubs pour la télévision, mais à cause de son physique on ne le prend pas. Nous n'avons pas déformé ses traits, nous lui avons seulement mis une perruque. Je ne pense pas qu'il ait des ancêtres indigènes, mais il est orphelin, je ne sais pas d'où il vient.

» L'Australie est pleine d'apparences étranges. Dans son histoire géologique, elle s'est séparée très tôt du continent, elle a gardé des formes très anciennes de l'évolution animale. La culture aborigène remonte à la nuit des temps. Elle est fondée sur une mystique du rêve si éloignée de nous qu'elle est inadaptable. La seule alternative des aborigènes : s'intégrer – ce qui leur est impossible – ou devenir des objets de musée... Personne n'a encore trouvé la solution.

» L'Australie – je généralise et je schématise – est une île, vaste comme les Etats-Unis, mais une île avec son rythme particulier, et dont le centre est un immense espace vide si l'on excepte les mines et les moutons. A certains endroits, un seul mouton dispose de plusieurs acres, et les gens vivent à 150 miles de leur plus proche voisin. Les distances sont si grandes que la vitesse est nécessaire, elle ne rencontre pas d'obstacle. Chez nous, la route tue exagérément. Les statistiques le disent, et avant de faire du cinéma, j'étais médecin au service des urgences : je me souviens.

» De cette notion de vitesse est née l'idée de Mad Max, qui est son expression extrême. En aucun cas les films ne sont naturalistes. Un metteur en scène est un conteur qui se sert des images, de la musique, des effets sonores, qui décrit avec des détails et un minimum de mots. Mel Gibson n'a pas plus de vingt répliques. Nous disons le côté sombre de l'être humain, les contes de fées sont toujours cruels. Ici, la cruauté est hors champ, nous en montrons l'approche.

» L'histoire culturelle de l'Australie a des racines britanniques. Jusqu'aux années 60-70, nous étions économiquement liés à l'Angleterre et à l'Europe. Depuis, ces liens se sont déplacés du côté du Pacifique ; l'Asie, le Japon, la côte ouest. Nous nous sommes rapprochés de la Californie : Mac Donald et télévision... Les Indigènes sont trop peu nombreux et trop éloignés de notre mentalité pour nous influencer. Nous sommes un peuple fruste, avec la vitalité de la jeunesse, nous n'avons pas atteint notre maturité, nous avons tout à faire et à dire. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

L'odyssée de la Terre

(Suite de la première page.)

Mad Max roule en solitaire, sa bagnole ressemble à un tank camouflé en civil. Raisonnablement, dans un tel cas de pénurie, l'intelligence humaine devrait se concentrer sur l'amélioration de la bicyclette, mais Max est le fou d'un monde malade. Comme les autres, il va de l'avant jusqu'à l'évanouissement de son moteur assoiffé. Il rencontre un homme maigre au menton britannique (Bruce Spence), coiffé d'un bonnet de cuir à oreillettes, comme en portaient les pionniers de l'aviation. Il est particulièrement ingénieux, apprivoise les serpents, pilote un autogire et connaît une raffinerie en activité.

Comment Max parvient à y entrer, comment les habitants résisteront à l'assaut des hordes barbares, briseront l'encerclement et – temporairement – la solitude de Max qui acceptera de les aider, de former le convoi, de conduire le camion-citerne et comment – surprise ! – il sauve le carburant... Sur la trame éprouvée du western, c'est un maelström de ruses, d'imprécations, c'est toute l'histoire d'un temps sans amour, toute l'histoire de *Mad Max 2*, superbe épopée ludique, diabolique ordonnancement de bagarres, de poursuites en vitesse accélérée, de gags, de cascades impossibles. Un déferlement de vitalité, l'impétuosité de l'enfance infatigable qui, soudain, arrête ses amusements pour la caresse d'une poésie barbare comme la nature. Comme l'avancée dans la nuit, entre ciel et sable, des otages liés en croix aux véhicules des assaillants, tâches blêmes à la clarté fumeuse de la lune. Comme les flèches de feu, les carambolages des monstres de métal dont les éléments dénaturés par les gros plans sur grand écran brinquebalent, piètres vestiges baroques d'une religion douteuse.

Les rictus de haine, de souffrance ou de peur se brisent contre la froideur lassée de Mad Max, les têtes pirouettent, les corps se disloquent. On dirait les combats furieux joués par les marionnettes siciliennes, avec en plus l'attrait du presque vrai, du clin d'œil – devinerez-vous le trucage ?... Mad Max, c'est l'odyssée de notre humanité déglinguée qui tient si fort à sa prétendue sophistication et se repaît de massacres. George Miller pousse à peine un cran, et voilà le temps où, dans la hiérarchie du plaisir, les corps à corps guerriers dominent ceux du sexe, et l'humour éclate plus cruel que les coups, la dérision corrompt l'exaltation de la force.

L'enfant au boomerang

La virilité agressive des super-machos – qui semblent passer une audition pour un « bar cuir » – s'orne de mèches hérissées, de bracelets à pointes, de lanières entrecroisées, de masques cornus et emplumés. A leurs bras tatoués ils portent des arbalètes, des lances, des tridents (les armes à feu sont aussi rares que l'essence), beaux comme des bijoux géants martelés par un artisan mégalomane. Les femmes ont les yeux cerclés de noir, des cheveux de walkyries punk. La tribu de la raffinerie est un ramassis cosmopolite de cadres moyens, de fourmis travailleuses acharnées à produire, à protéger leurs biens, un rien sournoises, avec ce qu'il faut de morale et de générosité pour une conscience tranquille.

Max n'appartient à aucun groupe. Dans le bleu de ses yeux, il n'y a plus qu'absence. Indifférent, il regarde partir ceux dont, un moment, il a partagé le sort et qui vont vers l'espoir. *« Personne n'a plus jamais entendu parler de lui »*, dit une voix masculine. Elle vient du futur, du temps où sera devenu adulte l'enfant qui est le véritable héros du film (Emil Minty). Un petit visage pâle aux longs cheveux blonds, au faciès prognathe des aborigènes. Il est futé, courageux, rigolard, attendrissant avec ses petites jambes dans des guêtres de fourrure. Il ne parle pas, joue du boomerang en virtuose, connaît toutes les astuces, en invente, dame le pion aux « méchants » comme aux « bons ». Il est le double innocent de Max. Il est le reflet malin du beau gosse en cuir noir et peut-être le centre d'un prochain film de George Miller, car il tient sans doute une place privilégiée dans son cœur.

C. G.

(*) A partir du 11 août.

Marilyn et compagnie

LA FIN D'UN MYTHE

Quelque chose sonne faux dans l'hommage généralisé qu'a suscité le vingtième anniversaire de la mort de Marilyn Monroe. D'une certaine manière, ses adulateurs passent à côté de la plaque, ne célébrant la vraie Marilyn, selon leur goût, que pour mieux la noyer dans une mer de faux-semblants. Les plus lucides demeurent ceux qui n'admirent que la star, la vedette, la super-interprète de *Certains l'aiment chaud*, ressorti sur nos écrans dans une copie parfaite, aussi impeccable qu'aux premiers jours grâce aux soins de United Artists Classics, la succursale de United Artists, vouée a la promotion du cinéma pour cinéphiles.

Que voyons-nous, ou revoyons-nous ? Une bonne grosse farce très berlinoise, très Billy Wilder, avec deux comédiens qui cabotinent à qui mieux mieux, jouent constamment deux tons au-dessus comme les seconds rôles de la Warner autrefois, les Edward Brophy, les Allen Jenkins, Marilyn elle-même reprenant le personnage de la blonde idiote et dynamique à la Joan Blondell.

Billy Wilder, qui, avant même la prise de pouvoir de Hitler en Allemagne, avait toujours rêvé de s'installer et de réussir en Californie, joue sur le velours. Il va jusqu'à emprunter George Raft, un George Raft en fin de carrière, épaissi, bon père de famille déjà, aussi loin de *Scarface* que possible, malgré le gag pour initiés de la piécette de monnaie qu'un jeune sbire fait sauter dans sa main.

Soudain, un commencement d'explication surgit, corroboré par le *« compte rendu intime et personnel »* de Lena Pepitone, l'ancienne bonne et confidente de Marilyn Monroe durant les six dernières années de sa vie : *Marilyn Monroe Confidential*, publié par Simon and Schuster en 1979. Lena Pepitone revient sur la nausée qu'éprouvait Marilyn à se voir dans *Certain l'aiment chaud ;* elle détestait son image d'alors de fille grassouillette et replète, contraire à tous les canons de ce qui était encore l'éternel Hollywood – nous sommes à la fin des années 50. Entre la sortie du film en 1959 et cet immense succès qui va relancer sa carrière, lui valant un contrat en or de Fox, et les images de Bert Stern prises deux mois avant sa mort pour *Vogue*, où l'on retrouve la créature blonde et filiforme, irréelle, conforme aux canons hollywoodiens, la seconde métamorphose de Marilyn est totale.

Née et grandie au sérail, fille d'une mère monteuse chez Columbia, Marilyn Monroe perce à Hollywood quand la capitale du cinéma est en train de perdre son statut de ville lumière du septième art. Elle meurt au moment même où la Fox, qui l'a réengagée puis renvoyée début 1962 devant son incapacité à se plier à la rude discipline des studios, à arriver tout bonnement à l'heure, à bien savoir son texte, à obéir au metteur en scène, est au bord de la faillite. Marilyn Monroe serait-elle l'ultime victime du mythe, le sacrifice propitiatoire grâce auquel le phénix pourra renaître de ses cendres, ou plus exactement ne pas totalement disparaître ?

Le mythe de la star naquit au muet. Il atteignit son sommet avec Lillian Gish, puis avec Greta Garbo qui, seule, sut faire la transition avec le parlant. Il resurgit de plus belle dans les années 30, avec des comédiennes comme Carole Lombard et Margaret Sullavan qui réussissent de manière presque unique à concilier blondeur éthérée et présence immédiate du réel, *the girl next door*, la fille au coin de la rue. La mort de la star devient définitive avec Andy Warhol et ses superstars, aussi insignifiantes que flamboyantes.

Le culte de la star en 1982 ne peut plus être, comme une large part du cinéma aujourd'hui, qu'un rituel rétro qui affecte pas mal de jeunes comédiennes, à commencer chez nous. Le jouet est cassé, l'illusion détruite. Le mythe ne se survit plus que dans quelques vieux films sublimes, inoubliables, comme échappés à l'usure du temps.

LOUIS MARCORELLES.

La mort d'Alexandre Alexeieff

L'inventeur de l'écran d'épingles

On annonce la mort à Paris, lundi 9 août, dans son atelier, après une longue maladie, d'Alexandre Alexeieff, cinéaste d'animation et illustrateur de livres. Il avait quatre-vingt-un ans.

Né à Kazan le 5 août 1901, Alexandre Alexeieff était arrivé très jeune en France. Dès 1922, il commence à travailler comme illustrateur et graveur. En voyant le film l'Idée, *de Berthold Bartosh, avec des découpages de Frank Masereel, il a dès 1930 l'idée de son écran d'épingles qui lui permettra d'inventer la gravure animée. Grâce à des milliers d'épingles piquées sur une surface plane sur laquelle on fait jouer la lumière, on obtient un effet de relief non sans rapport avec le pointillisme de Seurat en peinture. Il réalise ainsi en 1933* la Nuit sur le mont Chauve, *où il combine ses images animées et la musique de Moussorgski. La gravure prend vie, des personnages et décors ultra-stylisés s'animent.*

Le cinéma d'animation n'en est alors qu'à ses premiers balbutiements, n'est pas reconnu comme discipline à part entière. Il tourne en 1935 un film de marionnettes : la Belle au bois dormant, *sur un scénario de Jean Aurenche et une musique de Francis Poulenc. Il travaille pour la publicité. Il est en 1943 au Canada où il reprend son écran d'épingles dans* En passant, *illustration de chants folkloriques. De retour en France, toujours selon le même procédé, il conçoit le générique du* Procès *(1962), d'Orson Welles d'après Kafka et réalise le court métrage* le Nez *(1963), d'après Gogol. Il illustre Boris Pasternak* (le Docteur Jivago), *Baudelaire, Edgar Poe.*

L'homme dans la vie est aussi raffiné, délicat, que ses illustrations. Il travaille régulièrement en association avec sa femme, l'Américaine Claire Parker. Son atelier, du côté d'Alésia, est le lieu de rendez-vous d'artistes, d'écrivains, de Russes, émigrés ou non. Il est une des vedettes du premier Festival du cinéma d'animation d'Annecy, à la fin des années 50 : la délégation soviétique lui témoigne l'importance qu'elle attache à son œuvre. Alexeieff, homme de culture et de tradition, apportait au cinéma une imagination et une invention qui, de nos jours, lui auraient valu non seulement gloire mais fortune. Il s'inscrit dans la grande tradition des Len Lye, des Mac Laren, des Fishinger, à côté de Trnka, de Walt Disney, tous artistes qui faisaient du cinéma avec leurs mains, comme aux premiers temps de Georges Méliès et d'Emile Cohl. – L. M.

UN LIVRE DE PASCAL BONITZER

« Le Champ aveugle »

Avec *Cinéthique* autrefois et *Cinéma ça* plus récemment, *les Cahiers du cinéma* furent et restent une des rares revues soucieuses de tenter une approche proprement esthétique du cinéma, libérée des canons de l'analyse littéraire et du psychologisme. Pascal Bonitzer, depuis son entrée à la rédaction à la fin des années 60, perpétue avec élégance et concision cette tradition. Comme ses collègues de la même génération, il s'est nourri de Barthes, de Lacan, d'Althusser, avec un jour le détour maoïste que l'on sait. Il n'est pas du tout indifférent que ce recueil d'essais, remontant le cours du temps et sautant par delà les années 60, s'inscrive en droite ligne dans la filiation du travail entrepris par André Bazin dès 1943 et jusqu'à sa mort en 1958.

Pascal Bonitzer reprend et amplifie quelques analyses essentielles d'André Bazin, qu'il ne conteste parfois que pour mieux en retrouver le sens et les prolongements possibles : sur le néoréalisme, sur la profondeur de champ, sur l'écran comme cache, sur le montage interdit, entre autres (1). Il concentre le gros de son artillerie théorique sur deux cinéastes plus proches que l'on ne l'imagine parfois, tous deux formés chez les pères, l'un, Alfred Hitchcock, visant presque obsessionnellement un public de masse; l'autre, Raul Ruiz, par une inclination naturelle, tellement enfoui dans ses macérations intellectuelles qu'il n'atteint plus qu'une élite.

Au cinéma, selon une préoccupation assez récente, le monde est là, bien devant nous, à appréhender, à dévorer du regard, et pourtant éternellement absent, truqué, hors d'atteinte, sans responsabilité ni sanction pour quiconque sauf pour les âmes trop sensibles. D'où ce jeu gratuit mais inquiétant – André Bazin, le premier, l'avait entrevu, – sur l'impression de réalité au cinéma.

Il est regrettable que Pascal Bonitzer, avec la virtuosité dont il est capable, n'ait pas poussé un degré plus avant l'élucidation de cette énigme d'un cinéma qui n'en finit pas de nous fasciner et de nous dérouter. Peut-il pareillement ignorer le rôle du son, et d'abord de la parole prise en direct dans le cinéma moderne, les apports décisifs d'un Richard Leacock et d'un Pierre Perrault ? Faut-il regarder autrement les films, non plus en référence aux chers Eisenstein, Orson Welles, Robert Bresson, à tout un expressionnisme qui n'ose pas dire son nom, mais à partir de la parole déboulante, transperçante, jaillie du plus intime de l'être ? Comment concilier les deux paroles, celle, toute intériorisée, qui s'épand un jour, apaisée, sur la page blanche, l'autre, incontrôlée, qui, même polie au contact de la société, reste inséparable de l'expérience immédiatement vécue, de la respiration des âmes et des corps ?

André Bazin n'a pas connu ces tentatives. Toute sa démarche, nous semble-t-il, conduisait à cette remise en question radicale.

L. M.

(1) André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, éditions du Cerf.

* *Le Champ aveugle*, 161 pages, 20 photos, collection « Cahiers du cinéma », Gallimard. Prix : 61 F.

■ Un projet de film sur les combats de l'armée britannique aux îles Malouines a été annoncé le mercredi 6 août par le producteur anglais Evan Lloyd. Dotée d'un budget de 120 millions de francs, cette superproduction devrait être prête dans deux ans.

■ On annonce de Moscou la mort, à l'âge de quarante-huit ans, du comédien Anatoli Solonitsyne, survenue le 12 juin. Il avait tenu le rôle principal du film d'André Tartovski *Andrei Roublev*, et celui de l'écrivain dans *Stalker*, toujours de Tarkovski. Il avait également interprété *l'Ascension* de Larissa Chepitko.

■ Sous le titre *Vivre en Sarthe, 1870-1940*, les Archives départementales de la Sarthe organisent une exposition qui présente un inventaire du terroir et des activités humaines de la région, le monde industriel et urbain, l'ancien et le nouveau, le riche et le pauvre, le travail et les loisirs, la Belle Epoque. Le tout à travers des images commentées et des objets qui témoignent d'une avant-guerre foisonnante : un avion de 1911, des maquettes de machines, des voitures anciennes, une moissonneuse de 1930, des appareils ménagers, des décors de maisons urbaines ou rurales. (Jusqu'au 31 octobre à l'abbatiale de l'Epau, Le Mans.)

■ PRÉCISION. – Dans l'article sur la succession Maeght (*Le Monde* du 7 août) il fallait lire les évaluations sur le chiffre d'affaires et les collections en milliards de centimes et non en milliards de francs ; celles qui étaient faites en millions l'étaient bien en millions de francs.

SPORTS

FOOTBALL

Mᵉ HENRI FIELOUX ÉLU PRÉSIDENT DE L'A.S. SAINT-ÉTIENNE

Le comité de direction de l'Association sportive de Saint-Etienne, réuni le 9 août, a élu Mᵉ Henri Fieloux à la présidence du club. Il assumera cette tâche jusqu'à la prochaine assemblée générale dont la date n'est pas fixée compte tenu de l'enquête judiciaire en cours. Il sera assisté à la vice-présidence par Mᵉ André Buffard.

TENNIS. – *Le jeune Français Henri Leconte s'est qualifié, le 10 août, pour le deuxième tour du Tournoi de Toronto en battant son compatriote Jérôme Potier 7-6, 4-6, 6-1; Guy Forget et Christophe Roger-Vasselin ont été éliminés respectivement par l'Espagnol Jose Lopez-Maeso, 6-4, 6-4, et par l'Américain Andrew Pattison, 3-6, 6-3, 7-6. Ce tournoi de 300 000 dollars, disputé sur la même surface que celui de Flushing Meadow, réunit six des dix premiers joueurs au classement de l'Association des tennismen professionnels. C'est la première fois depuis le Masters de janvier dernier que John McEnroe, Jimmy Connors et Ivan Lendl participent au même tournoi.*

FESTIVALS

DAVID HYKES A SÉNANQUE

L'esprit du son

Sous les voûtes austères de la chapelle de l'abbaye de Sénanque, sept chanteurs assis en cercle filent des sons qui tantôt se rapprochent d'une note centrale, tantôt s'en éloignent en glissant lentement vers l'octave supérieure ou inférieure. Les changements se font si insensiblement, le temps semble tellement distendu, les respirations et les attaques sont si peu perceptibles que la notion de rythme et de tempo disparaît. L'acoustique réverbérée de l'église contribue à fondre et à magnifier la voix de telle sorte que l'auditeur se trouve placé à l'intérieur d'une vague sonore dont les couches superposées se mêlent et se démêlent comme des nuages dans le ciel. La seule ponctuation est le choc cristallin de deux petits disques métalliques que David Hykes frappe l'un contre l'autre à des intervalles très espacés.

C'est en faisant des recherches pour la bande sonore d'un de ses films que David Hykes découvrit le chant *xöömi* (prononcé houmi), littéralement chant de la gorge, pratiqué en Mongolie. Cette révélation fut le point de départ d'un travail approfondi sur cette technique de chant, permettant de produire simultanément une note grave et, à volonté, un des sons harmoniques aigus de cette fondamentale. Ayant réussi à maîtriser cette technique, David Hykes, qui s'était penché sur la signification religieuse de ce chant polyphonique, en déduisit une esthétique : les titres de ses compositions, *Chant de l'arc-en-ciel, Descente vers un centre, Trouver le Un, Focalisation*, en témoignent clairement.

En 1975, avec six autres chanteurs, il fonda le Chœur harmonique de New-York, dont il est à la fois le directeur et l'auteur du répertoire. Les diverses œuvres du programme sont empreintes de la même expression de calme, de pureté, du même souci de parvenir à une sorte de désincarnation du son par élimination de la source de production. On serait tenté d'y voir la double influence du puritanisme et de l'esthétique électro-acoustique, mais le texte du programme veut nous persuader qu'il s'agit de l'expression du chamanisme ou de l'animisme de la religion *bön ;* c'est une explication qui en vaut une autre.

Quoi qu'il en soit, la maîtrise vocale des membres du Chœur harmonique et l'acuité de leur écoute mutuelle, qui leur permet de parvenir à des unissons parfaits, à un contrôle absolu des intervalles consonnants ou des frottements dissonants, sont sans doute plus impressionnantes que les compositions de David Hykes dont le propos consiste toujours à partir d'un son et à y revenir après avoir atteint l'octave ou inversement, sans solution de continuité ni détours bien caractéristiques. On est à la fois proche et loin de la réussite de Stokhausen dans *Stimmung*, mais l'esprit souffle où il veut.

GÉRARD CONDÉ.

LE XXᵉ ARRONDISSEMENT EN AUTOBUS

La mairie du XXᵉ arrondissement de Paris organise un Festival axé sur les arts populaires à l'image du vieux quartier où sont nés Edith Piaf et Maurice Chevalier. Du 13 au 19 septembre, « Paris sur scène » proposera dans différents théâtres mais aussi sur les places et dans les squares des concerts, des expositions (de photo, de sculptures, de vieux métiers), des représentations théâtrales, des récitals de poésie, etc.

Le pianiste Daniel Varsano ouvrira cette manifestation – organisée également par le Titanic-Théâtre avec le concours de la Ville de Paris, du ministère de la culture et de la Sacem – en jouant des œuvres de Chopin sur le parvis du Colombarium du cimetière du Père-Lachaise. Un circuit permanent d'autobus anciens reliera les divers lieux de spectacle – pour ceux qui ne participeront pas au concours de patins à roulettes...

SPECTACLES

théâtre

Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Daunou (261-69-14), 21 h : la Vie est trop courte.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le Petit Vélo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : 20 h 30 : Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Mime Bizot. – Petite salle, 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar *(322-11-02), 20 h 30 : les* Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre-Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h 30 : Rufus.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), I, 22 h 30 : B. Fontaine et Areski ; II, 22 h : C. Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.
Olympia (742-25-49), 21 h : Yves Montand.

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors Quintet.
Cloître des Lombards (233-65-05), 22 h : Los Salseros.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : M. Graillier.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble Pan (musique italienne du seizième siècle).

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Carreau du Temple, 20 h : Atout cœur.
Square du Temple, 18 h 30 : le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour.



Mardi 10 août

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 19 h, la Mère, de M. Donskoi ; 21 h, l'Appel de la forêt, de W. Wellman.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

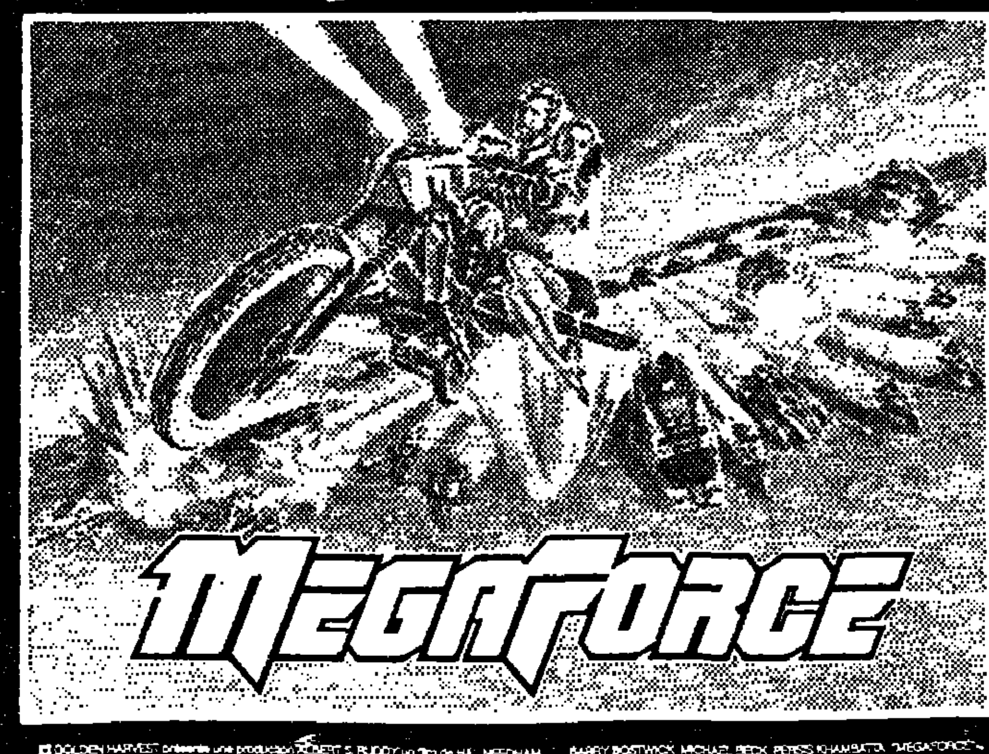
Les exclusivités

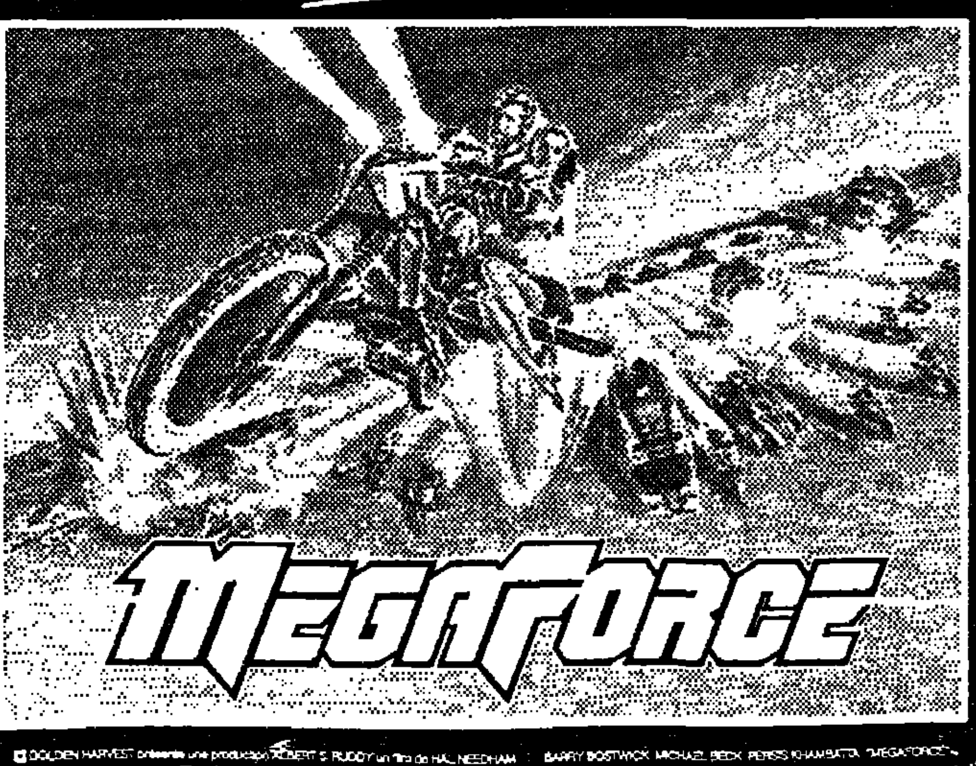
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANTIGANG (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
CALIGULA ET MESSALINE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendome, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ÉPÉE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

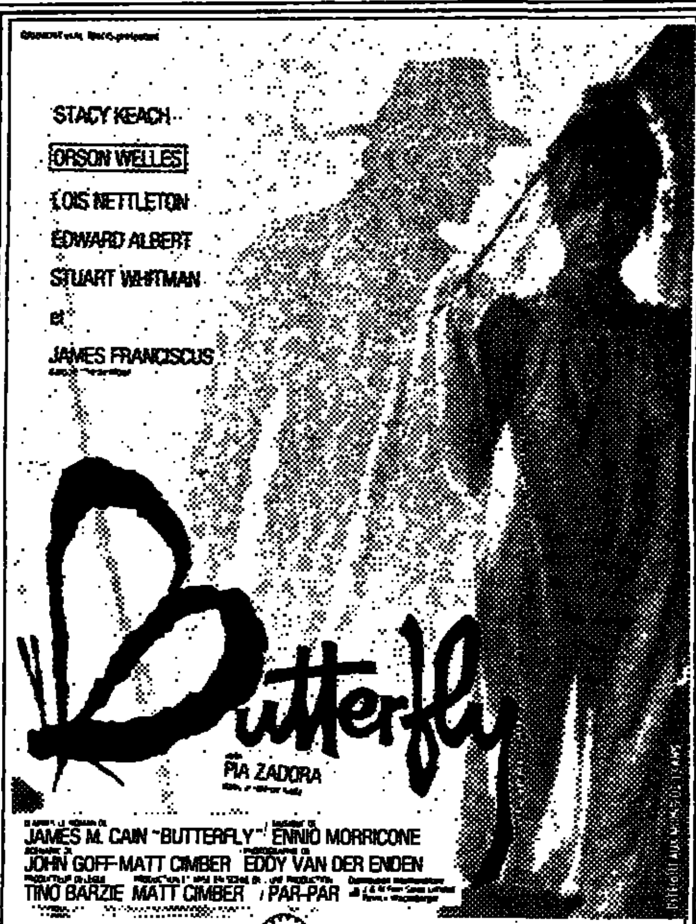
LES FILMS NOUVEAUX

AMOUREUX FOU, Film italien de Castellano et Pipolo, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BANANA JOE, Film italien de Steno. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (597-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
COUNTRYMAN, Film anglais de Dickie Jobson. V.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA CRÉATURE DU MARAIS, Film américain de Wes Craven, V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
DESCENTE AUX ENFERS (Vice Squad) (**). Film américain de Gary A. Sherman. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
FAMILY ROCK. Film français de José Pinheiro. Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE LION DU DÉSERT. Film américain de Mustapha Akkad. V. angl. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96). V. arabe (s.t. f.) : Wepler, 18e (522-46-01).

L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14-*Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).*
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARASITE (A., v.o.) (*) : *U.G.C.* Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REDS (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.f.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (*) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; *U.G.C.* Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bergère, 9e (770-77-58).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-56-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).









SPECTACLES

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

BEAU-PÈRE (Fr.) (*) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHINATOWN (A., v.o.) J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

CLASSE TOUS RISQUES (Fr.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-26-42).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinéma Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-14e (542-67-42).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

IRMA LA DOUCE (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LOVE STORY (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RENCONTRES DU IIIe TYPE ÉDITION SPÉCIALE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91). — V.f. : Lumière, 9e (770-10-41).

SAMSON ET DALILA (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SIBÉRIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

Z (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), le Mécano de la « Générale ».

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 16 h : Cet obscur objet du désir ; 18 h : le Vent de la plaine ; 20 h : les Enchaînés ; 22 h : le Charme discret de la bourgeoisie.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Soupçons.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), la Caravane héroïque.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), la Femme au portrait.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), Vivre vite ; Stress es tres tres ; Doux moments du passé.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), la Dame de Shanghaï.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), le Convoi sauvage.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des arts, 16e (527-77-35).

LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), l'Age d'or.

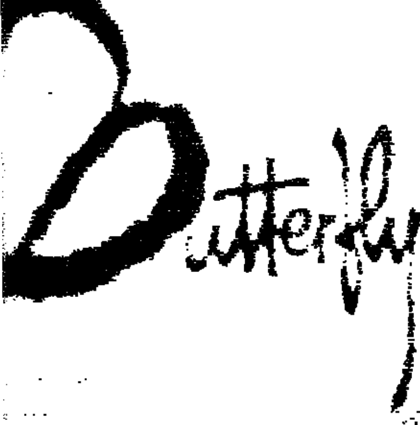
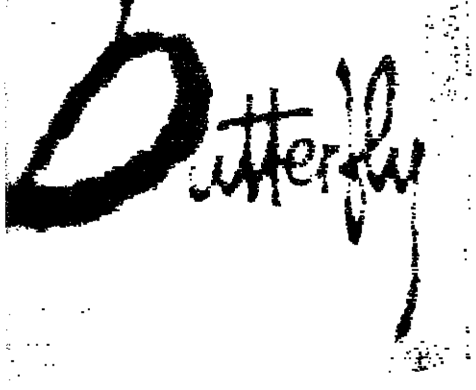
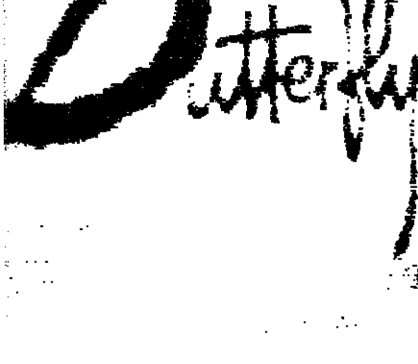
Les séances spéciales

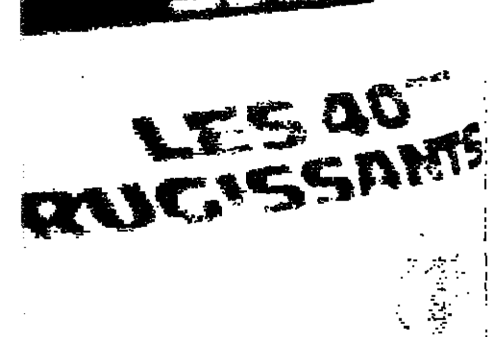
A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Opérette : Soleil d'Espagne.
Musique de F. Lopez, livret de C. Dufresne, enregistré au Théâtre de la Renaissance. Avec J. Villamor, M. Candido, J. Fihl, P. Mercey...
Une grande vedette de la chanson se rend chez son grand couturier pour essayer une robe pour son prochain show. Des amours se nouent entre mannequins, modèles, vedettes.

22 h 15 Magazine : L'Avenir, mode d'emploi.
Un magazine de l'ONISEP : les métiers tels qu'on les imagine, les métiers tels qu'ils sont.
Une discussion animée entre un ingénieur et cinq élèves de terminale sur la philosophie du travail.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Judith Therpauve.
Film français de P. Chéreau (1978), avec S. Signoret, M. Imhoff, P. Leotard, R. Manuel, D. Lecourtois, J. Rougeul, F. Simon.
Une femme vieillie sort de sa retraite pour prendre la direction d'un journal de province fondé à la Libération par des membres d'un réseau de Résistance dont elle a fait partie. Ce journal, en difficultés financières, risque d'être racheté par un groupe de presse adverse.
Lutte pour la liberté de l'information face au monopole des trusts, récit d'un combat perdu. Patrice Chéreau n'a pas mis en scène un problème politique, il a peint le portrait d'une idéaliste qui garde son mystère et sa dignité.

22 h 40 Document : L'Ange de l'ondulation.
De C. Chauveau et J.-N. Roy.
1936. Dans la foule en noir qui suit un corbillard, un petit garçon de huit ans qui enterre son grand-père, un vieillard de légende... 1852. Dans un gros bourg du Poitou naît un petit garçon du nom de Marcel Grateau. Fils d'un tailleur de pierre, devenu artisan, apprenti, puis garçon coiffeur à Paris, puis coiffeur devenu la coqueluche du monde entier.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Trois enfants dans le désordre.
Film français de L. Joannon (1966), avec Bourvil, J. Lefebvre, J.-F. Maurin, R. Varte, A.-M. Carrière, J. Colletin, V. Taeger, G. Lartigau (N. redif.).
Pour conserver une partie de ses biens dont une machination risque de le priver, un entrepreneur de travaux publics reconnaît pour siens trois enfants naturels, choisis au hasard par son meilleur ami.
Scénario cousu d'invraisemblances et réalisation lourde et vulgaire. Mais Bourvil et Jean Lefebvre forment un amusant tandem.

22 h Journal.

22 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Série de C.-J. Philippe (redif.). Le réalisme poétique.
Le cinéma des années 30.

23 h Prélude à la nuit.
Mélodies de Hugo Wolf, avec C. Ludwig et H. Prey ; piano, G. Parsons.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'opérette c'est la fête.
21 h, Les horizons du possible : Malaises de la créativité au vingtième siècle (Marcel Duchamp).
22 h, Quatuor n° 1, de L. Janacek, par le quatuor Smetana.
22 h 20, La criée aux contes : Rencontre des conteurs à Vannes 1982 ; La quête.
23 h 30, Quatuor op. 3, d'A. Berg, par le quatuor Lasalle.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Festival Estival de Paris (en direct de l'église Saint-Julien-le-Pauvre), « Venecia Mundi Splendor » : musique italienne du quatorzième-quinzième siècle : œuvres de Ciconia, Landini, Teramo, da Bologna. Avec L. Monohan, chant ; M. Collver, chant ; S. Jones, vielle ; C. Young, luth.
22 h, Cycle acousmatique : Œuvres de Zanesi, Leroux, Geslin.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Prokofiev ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 11 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : La porteuse de pain.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'Homme de l'Atlantide.
16 h 50 Croque-vacances.
18 h 20 Série : La demoiselle d'Avignon.
Rediffusion d'un feuilleton qui date de 1972 et qui connut à cette époque un succès considérable.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Il était une fois la télé : Le Tambour du bief.
D'après un roman de B. Clavel, réal. J. Prat. Avec P. Frankeur, G. Briand, H. Manson, L. Rovère...
Antoine, infirmier à l'hôpital de Dôle, se trouve confronté au grave problème de l'euthanasie à travers le cas de sa propre belle-mère, atteinte d'une maladie incurable et qui souhaite la fin de ses souffrances.
22 h 10 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. Au festival d'Antibes : Ray Charles.
22 h 40 Le jeune cinéma français de court métrage.
La Famille Muche, de J.-C. Baumerder.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINÉ : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Riz du pays d'Oc.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
Révolte à Hooterville (redif.).
14 h Terre des bêtes.
Le langage des singes.
14 h 55 Série : Rubens, peintre et diplomate.
15 h 50 Sports.
Cyclisme : rétrospective Tour de France.
18 h Récré A2.
Buzzard et Vermisso ; Yao.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Festival d'Antibes.
Festival mondial de la chanson française, avec A. Cordy, G. Berliner, C. Dumont, A. Dona, J. Villamor et Shake.
21 h 55 Téléfilm : Un homme nommé intrépide.
D'après l'œuvre de W. Stevenson, réal. P. Carter. Avec M. York, D. Niven, B. Hershey, G. Hunnicut, P. Harding... (2e partie).
Madeleine débarque en France mais ne trouve pas le membre de la Résistance qu'elle devait contacter.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Patchograf : l'automobile ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Téléfilm : la Meute.
Réal. Y. Butler. Avec D. Laffin, S. Avedikian, J.-L. Bideau.
Dans un paysage de landes et de tourbières se noue un drame qui s'organise autour de Gus, que la mort de sa mère a laissé seul. La solitude hermétique du jeune homme — un bâtard — son comportement qui n'obéit pas aux normes — un « dérangé » — sa beauté aussi vont exciter les convoitises, les haines, les fantasmes du village. Malgré un départ un peu forcé et l'impression d'un déjà vu (dans la description des mœurs paysannes), le téléfilm de Croce-Spinelli et Yvan Butler transmet un climat lourd, dense.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de J.-C. Philippe (redif.). — Les acteurs du parlant.
Dans cette période, l'une des plus fécondes du cinéma français, on compte nombre de grands comédiens.
23 h Prélude à la nuit.
Mélodies de Hugo Wolf, *avec C. Ludwig et H. Prey* : piano, *G. Parsons.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechaï Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Retour aux sources.
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (les Chinois) ; à 8 h 30, Actualités : les nouveaux défis de l'Ecole française de Rome.
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : La papauté d'Avignon, du pape de Rome au captif de Babylone ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris.
11 h 2, Musiciens français contemporains : Francis Bayer.
12 h, Entretiens avec... Etienne Martin.
12 h 45, Panorama : Spécial Liban.
13 h 30, Quelques nouvelles de Tchekhov : La Maison à mezzanine (redif.).
14 h 5, Musiciens français contemporains : Jean-Claude Wolff.
15 h 5, Photographies-archives sonores : Entretiens avec Pietro Privitera.
15 h 30, Ecritures contemporaines : Credo.
16 h 58, Alors le cavalier rouge passa..., par F. Estèbe et J. Couturier : Les rouleaux magiques, conte japonais.
17 h 30, Histoire des Girondins : Le triomphe des Girondins du 20 juin au 10 août 1792.
18 h 30, Surdoués ou non : Intelligence et liberté.
19 h 30, Entretiens avec... Boris Kochno.
20 h, L'opérette c'est la fête, par J. Rouchouse.
21 h, Les horizons du possible : Marcel Duchamp, le transparent prince des ténèbres.
22 h, Trois pièces sacrées, de Verdi, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de Chicago.
22 h 30, La criée aux contes : contes et rencontres à Vannes (La trace des géants).
23 h 30, Lieder eines fahrenden Gesellen, de Mahler, par le Los Angeles Philharmonic.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Foster, Labre, Aebi et Sladek, Caravelli, Lazzaro, Coleman, Vonberg.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Mendelssohn, Mozart, Fauré, Schubert, Ravel, R. Strauss.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Œuvres de Dvorak, Mozart, Beethoven, Cernohorsky, Janacek, Berg, Haba.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz en vacances.
13 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Caplet, Lutoslawski, Fauré.
14 h 4, Les archives de l'Orchestre national : Œuvres de Prokofiev, Franck, Mozart, Elgar ; dir. P. Monteux.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Messiaen.
17 h 2, Les intégrales : Alban Berg.
18 h, Concert (donné à l'Auditorium 105 le 27 mars 1982) : « Musique pour Gênes », de Gilles ; « Barcarola », de Stilman ; « Echo III », d'Amy ; « Acheminement », de Shapira, par le nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. J.-C. Pennetier ; sol. A. Zaeppel, J. Nirouet, L. Bond, Perry, etc.
19 h 25, Concert : Festival de Salzbourg 1982 (donné le 10 août) : œuvres : Mozart, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Liszt, Tchaïkovski, Wolf ; C. Ludwig, soprano ; E. Werba, piano.
21 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit : Œuvres de Vivaldi, Chostakovitch, Tchaïkovsky, Saint-Saëns ; 22 h 30, Autour des lieder de Brahms ; 0 h 5, Le tour du monde.

CARNET

Naissances

— Dina et Thierry ARAMA ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

Paris, le 7 août 1982.
44, avenue de Suffren,
75015 Paris.

— Olivier et Catherine BERGERON et Thomas ont la joie d'annoncer la naissance de

Annette,

le 26 juillet 1982.
Arvillard,
73110 La Rochette.

— Smiliana et Michel BOULMER sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Katia Marica,

le 29 juillet 1982, à Paris.

Mariages

— Le mariage de

Mlle Marie-Anne BURNAND,
fille de M. et Mme Yves Burnand,
et de
M. Guillaume Thivolle,
fils de M. (†) et Mme Georges Thivolle,

a été célébré le 24 juillet, en l'église de Régnié (Rhône), par Mgr Marcel Noirot.

S.S. Jean-Paul II a daigné envoyer aux jeunes époux et à leurs familles la bénédiction apostolique.

Décès

— Mme Jean Bénac,
son épouse,
Mmes Catherine Bénac et Eve Lorne,
ses filles,
M. Alain Lorne,
son gendre,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BÉNAC,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 6 août 1982 dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 août 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e.

[Né le 6 juillet 1912, Jean Bénac était diplômé en droit et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Entré à la Cour des comptes en 1956 comme conseiller référendaire, il occupa ensuite plusieurs postes en Afrique francophone. Il fut notamment conseiller financier du président de la République du Niger (1970-1972) et président de la Chambre des comptes de la République malgache (1972-1975). Devenu conseiller maître à la Cour des comptes, il fut maintenu en disponibilité en 1974, puis réintégré en 1975.]

— M. et Mme Jacques Bery,
M. et Mme Pierre Salats,
Marie-Christine, Jean-François et Dominique Bery,
Philippe, Delphine et Sabine Salats,
Le docteur et Mme Joseph Orfali,
Mlle Paulette Antoine,
ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de

M. Auguste BOURGEOIS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général des eaux et forêts (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

Leur père, grand-père et oncle,
survenu à Paris le 7 août 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 août, à 15 h 30, en l'église de Mamirolle (Doubs).

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
141, boulevard de la Liberté,
59800 Lille.
30, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.

— Mme Jean B. Dennery,
son épouse,
M. et Mme Gérald B. Dennery,
ses enfants,
Stéphanie Fourgeaud,
Valérie et Fabienne B. Dennery,
David Gautheron,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean B. DENNERY,
directeur B.C.M.O.
du port autonome de Bordeaux,
président du patronage laïque du Bouscat,
chevalier de l'ordre du Mérite national,
officier des Palmes académiques,
décoré de la Bronze Star,
médaillé volontaire de la Résistance,

survenu le 9 août 1982.

L'inhumation aura lieu le mercredi 11 août, à 14 h 30, au cimetière du Bouscat (Gironde).

Le Reuilly,
142, avenue du Pdt-Robert-Schuman,
33110 Le Bouscat.

— Les familles Destandau, Fenoglio, Vuarchex, Berzosa, Dahlem,
Et ses nombreux amis,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Michel DESTANDAU,

à Paris, le 6 août 1982.

L'incinération aura lieu le jeudi 12 août 1982 au cimetière du Père-Lachaise, à 8 h 30.

Le Souqui,
quai Conti,
22, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Robert DE GRANDMAISON,
ancien député,

survenu le 6 août.

[Né le 5 mai 1896 à Paris, docteur en droit, Robert de Grandmaison avait été élu conseiller général du canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) en mai 1922, mandat qu'il conserva jusqu'en 1945. En juin 1933, il avait été élu député de Maine-et-Loire en remplacement de son père, Georges de Grandmaison, devenu sénateur. Membre du groupe des républicains indépendants, Robert de Grandmaison avait été réélu député en avril 1936. En juillet 1940, il avait voté les pleins pouvoirs demandés par le maréchal Pétain.

Dans *le Monde* du 10 août, nous avions attribué à Robert de Grandmaison la biographie de Jean Allard de Grandmaison, ancien député de la Loire-Atlantique, décédé il y a quelques années. Nous présentons aux familles de ces deux parlementaires nos excuses pour cette regrettable erreur.]

— Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement,
Et les personnels des services de la coopération et du développement,
ont le regret d'annoncer le décès accidentel survenu le 5 août 1982 à Belle-Ile-en-Mer de

M. René GUILBAUD,
sous-directeur
à l'administration centrale,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien chef de la mission de coopération
à N'Djamena (Tchad),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 août 1982, à 14 h 30, en l'église Saint-Gilles, à Etampes (Essonne).

[Né en juillet 1929 à Thiais (Val-de-Marne), René Guilbaud était breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) et diplômé de l'Ecole des langues orientales vivantes. Il avait successivement servi au Soudan et en Haute-Volta, puis au Tchad où il avait séjourné à plusieurs reprises.]

— Les familles Mathieu, Prost, Babikian, Morel,
Parents et alliés,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Elisabeth MATHIEU,
directrice honoraire
de l'orientation professionnelle,
ancien chargé de mission auprès du ministère de l'éducation nationale,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 25 juillet 1982.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu aux Rousses (Jura) le 28 juillet 1982.

— Le docteur et Mme Nez,
M. Jean-Loup Nez,
Les enfants et toute la famille,
font part à tous ceux qui les ont connus et aimés du décès accidentel de

M. et Mme Jean NEZ,

survenu dans leur soixante-neuvième et soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Noisy-le-Sec, le 6 août 1982, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Julien Rozan,
son épouse,
Le docteur et Mme Roger Chasquès,
Adeline et Jérôme,
M. et Mme Gérard Braun,
Richard et Caroline,
Le docteur et Mme Marc-Alain Rozan,
Amandine, Deborah et Lola,
Le docteur et Mme Raoul Ghozlan,
Max-David et Benjamin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Camille Rozan,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Rozan,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Edouard Rozan,
M. et Mme Jacques Friedler, et leurs enfants,
M. et Mme David Perry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Oscar Markowitz,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la grande douleur de faire part du décès du

Docteur Julien ROZAN,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
président-fondateur de la polyclinique d'Aubervilliers,
de la clinique de la Roseraie
et du C.H.P.A.,

survenu le 4 août 1982, dans sa soixante-seizième année, 92-Neuilly.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin-Parisien, le vendredi 6 août 1982, dans le caveau de famille.

Remerciements

— Le docteur Boralevi et sa famille remercient toutes les personnes, amis, parents, qui ont participé à leur chagrin pour la perte de

Patrick,

qui repose à Ramatuelle.

— Mme Fernand Defente, ses enfants et petits-enfants, ainsi que toute la famille, remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie lors du décès de

M. Fernand DEFENTE.

Anniversaires

— A l'occasion du trente-huitième anniversaire de la Libération de Paris,

la maréchale LECLERC de HAUTECLOCQUE
et
l'Association des anciens de la 2e D.B.

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence le service solennel qui sera célébré à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la libération de la capitale,
le dimanche 22 août 1982, à 11 h 30 précises, en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris.

INFORMATIONS « SERVICES »

ASSOCIATION

S.O.S. PARENTS-ENFANTS

« Allô; je tape mon enfant. Je sais que je le tape fort. Ça ne peut pas continuer. Il faut que je m'arrête. » Ce cri de détresse n'est pas isolé. Depuis un an, fait nouveau, S.O.S. Parents-Enfants enregistre ce type d'appel téléphonique. Il ne s'agit pas toujours de coups. *Certains parents* ne s'occupent pas de leur enfant, ne le lavent pas, ne lui donnent pas à manger. Cela se voit surtout chez les couples très jeunes, qui mènent une existence difficile et qui n'ont aucun sens des réalités.

C'est sur un enfant « pas comme les autres » que généralement on s'acharne. Certains âges plus que d'autres attirent les mauvais traitements. Les cris et les pleurs des tout-petits sont ressentis comme une remise en question. *« Je ne suis pas une bonne mère, je ne vaux rien »*, entend-on dire souvent. Les trois-quatre ans, qui commencent à s'affirmer, à bouger, à s'échapper, qui tournent sérieusement autour du parent du sexe opposé, provoquent une rivalité, des heurts dans le couple, peuvent aussi être très dérangeants pour qui a un moi mal assuré. Les rapports sont aussi très agressifs avec les dix-douze ans, qui prennent le large. La plupart du temps, la mère se plaint qu'ils volent, qu'ils travaillent mal, qu'ils mentent. Elle met en avant d'autres faits plutôt que de parler des coups.

Ces parents violents, il faut le souligner, n'appartiennent pas au sous-prolétariat. On les retrouve dans toutes les classes sociales. Ce sont des gens renfermés, qui s'isolent du reste de la famille, *qui refusent le contact*. Or, même si leurs actes sont contre nature, il est bon qu'ils sachent qu'il existe un lieu où ils peuvent être entendus et où ces choses peuvent se dénouer. Cela est d'autant plus important que, dans la vie quotidienne, c'est la conspiration du silence. Quand ils sont confrontés à ces cas, il y a des généralistes qui ne veulent rien avoir.

S.O.S.-Parents a donc décidé d'élargir son écoute à ces parents. Pouvoir parler, exprimer par des mots son angoisse devant une violence qui peut revenir et qu'on ne saura pas comment contenir, c'est déjà un pas vers la prévention. Savoir que l'instinct maternel n'est pas inné et que ce lien est fragile, peut *rassurer. Un appel téléphonique* peut déboucher sur une consultation individuelle. Mais ce n'est pas suffisant. *« Nous accueillons les parents et leur entourage et aussi des groupes de parents,* déclare une responsable de ce S.O.S. *Il est en effet indispensable qu'ils trouvent un relais et un soutien dans leur environnement quotidien. »*

Mais la thérapie de la parole a ses limites. L'hydrothérapie, la relaxation sont aussi efficaces. On fait également jouer les enfants en présence de leur mère. En voyant comment, pourquoi ils jouent, la mère peut comprendre quel plaisir elle peut partager avec eux. Un repas pris en commun peut aussi être un moment agréable. Chose dont ces parents ont été beaucoup privés. Ils ont besoin de recevoir de quelqu'un. Besoin aussi de se faire de temps en temps un petit cadeau. Il y aura alors de grandes chances pour qu'ils soient moins impitoyables avec leurs enfants.

FLORENCE BRETON.

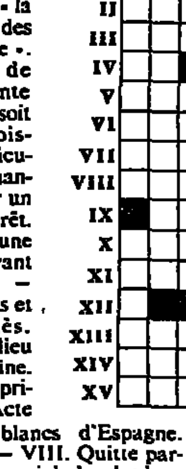
★ *S.O.S. Parents-Enfants, tél. : 325-48-06. Du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.*

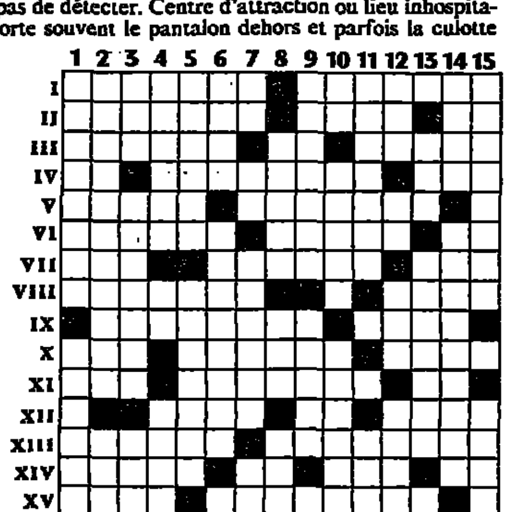
MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3251

HORIZONTALEMENT

I. Sésame ouvrant la porte du paradis. Contractions du trapèze ou des scalènes. — II. Ne permet pas de détecter. Centre d'attraction ou lieu inhospitalier. Possessif. — III. Porte souvent le pantalon dehors et parfois la culotte àla maison. Article. Abris dans la toundra. — IV. Initiales de l'auteur de « la Voie royale » et des « Voix du silence ». Manifestation de chaleur étouffante pour peu qu'on soit tiède. Les paroissiens le sont particulièrement le dimanche. — V. Lancer un appel dans la forêt. Peut se dire d'une fille coureuse ayant perdu la tête. — VI. Fille de Cyrus et mère de Xerxès. Royale dans un lieu où s'active la reine. Caractères d'imprimerie. — VII. Acte gratuit. Vieux blancs d'Espagne. Prénom féminin. — VIII. Quitte parfois sa pelote pour rejoindre des basques. Hauts lieux résidentiels. — IX. Lançons dans les sables. Peut monter très haut grâce à certaines cordes. — X. Adverbe de la modestie. Sa capitale fut la rivale de Sparte. Sa tenue varie suivant qu'il est pris intimement ou avec la foule. — XI. Fait disparaître les saillies. Des gens vivant en bonne harmonie s'en inspirent. Baie (épelé). — XII. Vagabonde. Rêve de l'avare quand il ne l'empêche pas de dormir. Monte au ciel ou descend en enfer. — XIII. Donnons toute sa puissance à un organe. Avec eux, il faut s'attendre à des coups de « feu ». — XIV. Marché commun. Démonstratif. Un tel métier n'existe pas. Possessif. — XV. Dont l'adresse est incontestable. Donner un dernier coup de langue clôturant une conversation muette.





VERTICALEMENT

1. *Etre plus ou moins attaché.* Revigorent ou anesthésient. — 2. Ce sont souvent ces petits mots qui font le plus de bruit. Ne franchit la porte que lorsqu'elle est fermée. — 3. Bec cloué. Ordre des architectes. Personnel. — 4. Etoiles des jardins. Tous voiles levés à l'île du Levant. Auteur de coups de chien redoutés des loups de mer. — 5. Fais preuve d'aptitude à la reproduction. Porteur en puissance de la plus haute charge militaire. — 6. Infirmer ce qu'on veut faire affirmer. Terrain vague. — 7. Muettes. Préposition. Le valet y bat le tapis en maître. Démonstratif. — 8. On le délivre des chênes pour le condamner à la prison de verre. Moment favorable à la reprise des trous. Triple, il peut faire voir double. — 9. Boléro qui n'est ni espagnol ni de Ravel. On le voit souvent l'été en ballon. — 10. Cours très élémentaire en matière de lettres. Embouties par la presse ou sur la presse. Qui est l'objet d'une affection aiguë. — 11. Interdits. L'un se saisit, l'autre se retient. — 12. Possessif. Préposition. Du « vent » sur la Butte. En cinq sec et souvent à la six-quatre-deux. — 13. Fut battu et même écrasé dans la campagne des Flandres. Bouquet normand. — 14. Mord parfois ce que l'on veut ronger. Variétés de bananes recherchées dans tous les régimes. — 15. Laisseras passer certaines choses. Vieux frère possédé et dépossédé.

Solution du problème nº 3250

Horizontalement

I. Mensonge. — II. Existence. — III. Nil. Amour. — IV. Allo. Elle. — V. Elysée. — VI. Es. Epi S.A. — VII. Ta. Est. — VIII. Jouer. Eve. — IX. Ur. Ridée. — X. Géante. Ne. — XI. Née. Fût.

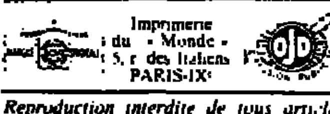
Verticalement

1. Ménage. Juge. — 2. Exil. Store. — 3. Nille. Au. An. — 4. S.S. Olé. Erne. — 5. Ota. Ypérite. — 6. Némésis. De. — 7. Gnole. Tee. — 8. Eculés. Venu. — 9. Ere. Aïe. Et.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

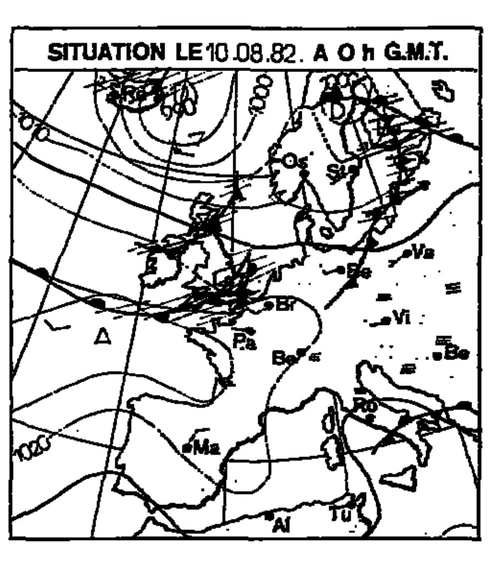
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

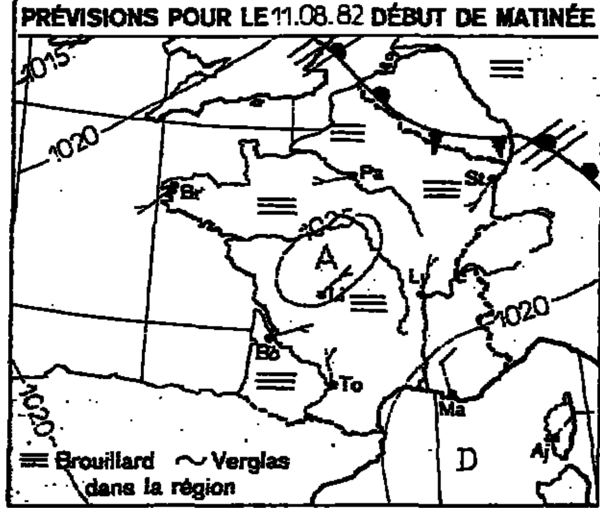


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 août et le mercredi 11 août à 24 heures :

Des masses d'air stable mais humide évolueront sur la France dans un champ de hautes pressions qui maintient notre pays à l'écart de la partie active du courant perturbé circulant des îles Britanniques à la Baltique.

Mercredi, un temps gris et brumeux avec quelques bruines côtières prédominera le matin sur les régions au nord de la Loire, tandis que, plus au sud, le ciel sera peu nuageux, mais le rayonnement nocturne provoquera des formations de bancs de brouillard, excepté sur les régions méridionales. Une amélioration rapide sera observée sur les régions de la moitié sud du pays, et, l'après-midi, un temps ensoleillé se maintiendra des Pyrénées-Orientales à la Provence-Côte d'Azur.

De l'Aquitaine à la Vendée, au Massif Central et aux Alpes, un beau temps, peu nuageux à nuageux, prédominera. Sur les autres régions, la nébulosité restera forte, principalement sur le Nord-Est. Les vents seront faibles, et les températures maximales avoisineront 20° à 29° du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 août à 8 heures, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 août ; le second, le *minimum de la nuit du 9 au 10 août) :* Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Bourges, 23 et 16 ; Brest, 21 et 15 ; Caen, 23 et 15 ; Cherbourg, 20 et 16 ; Clermont-Ferrand, 24 et 17 ; Dijon, 23 et 16 ; Grenoble, 26 et 17 ; Lille, 23 et 15 ; Lyon, 24 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 18 ; Nancy, 21 et 14 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 24 et 16 ; Perpi*gnan, 28 et 22 ; Rennes, 22 et 16 ;* Strasbourg, 25 et 18 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 25 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 11 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 30 et 23 ; Berlin, 26 et 18 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 35 et 26 ; îles Canaries, 29 et 24 ; Copenhague, 24 et 13 ; Dakar 29 et 25 ; Djerba, 30 et 25 ; Genève, 25 et 14 ; *Jérusalem, 29 et 25 ; Lisbonne, 36 et* 21 ; Londres, 26 et 15 ; Luxembourg, 19 et 13 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 22 et 17 ; Nairobi, 22 et 12 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 25 et 16 ; Tozeur, 35 et 24 ; Tunis, 29 et 22.

Le temps en fin de semaine

Temps prévu pour le *jeudi 12 août :*
Ciel très nuageux de la Bretagne à la frontière belge, avec de faibles pluies près des côtes. Belles éclaircies des Pays de Loire à l'Alsace. Plus au sud, persistance du beau temps chaud avec toujours une évolution orageuse en soirée sur le relief.

Temps prévu pour *vendredi 13* et *samedi 14 août :*

Temps nuageux sur la moitié nord du pays. Faibles pluies près de la Manche et de la frontière belge. Vent d'ouest assez fort. Quelques éclaircies l'après-midi du sud de la Bretagne au bassin parisien. Sur la moitié sud, toujours du beau temps avec risques d'orages sur le relief.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

UN COIN POUR JOUER

Jeu nº 12

« D'un mot à l'autre »

A l'aide des vingt définitions suivantes, passer de SOUTIENS à NAIVETÉS en changeant à chaque fois une des huit lettres : chaque mot contient donc sept lettres du mot précédent, quel que soit l'ordre des lettres.

Pour faciliter la tâche des lecteurs, nous avons indiqué la deuxième lettre des mots à découvrir.

1. Sans-culottes qui provoquent encore des révolutions en place de grèves. — 2. Effectuons des travaux de culture. — 3. Sorte d'abat-son. — 4. A un pôle d'attraction. — 5. Ravage de cerveau. — 6. Surveille des passages à tabac. — 7. Puissants haut-parleurs d'Amérique du Sud. — 8. Maîtres d'études. — 9. Terme d'affection. — 10. Drogue pour gogos. — 11. Mettre en place une certaine doublure. — 12. Chauds partisans d'un chef de rayons haut placé. — 13. Produites en « prêtre à porter ». — 14. Cercles de chefs. — 15. Possesseurs de grands timbres. — 16. Résultent de déductions. — 17. Résultats de développements trop longs. — 18. Parties de campagne. — 19. Homes des cavernes ou des sous-sols. — 20. Qualité d'élus qui ne siègent pas au Parlement.

	S	O	U	T	I	E	N	S
1		U						
2		T						
3		O						
4		O						
5		É						
6		O						
7		U						
8		O						
9		V						
10		R						
11		U						
12		O						
13		O						
14		O						
15		T						
16		E						
17		A						
18		E						
19		A						
20		A						
	N	A	I	V	E	T	É	S

JEAN-PIERRE COLIGNON.

EN BREF

FORMATION PERMANENTE

ARABE A MONTPELLIER. — Le Service universitaire de formation continue Paul-Valéry à Montpellier organise, en session d'été (septembre 1982), un stage d'arabe pour étudiants, session intensive du 2 au 30 septembre.

★ **Route de Mende, B.P. 5 043, 34032 Montpellier Cedex. Tél. : (67) 63-41-08.**

TRANSPORTS

LES ROUTIERS « TOURISTIQUES ». — La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) vient de faire paraître la trente et unième édition de son *Répertoire des entreprises de transports routiers touristiques.* Cet ouvrage a pour but de faciliter aux agences de voyages et associations de tourisme françaises et *étrangères, dans toutes les régions* de France, la recherche des autocars de tourisme dont elles ont besoin.

★ **F.N.T.R., 2, avenue Vélasquez, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-16-00.**

VIVRE A PARIS

SPORTS D'ÉTÉ. — Ouverts par la mairie de Paris, treize centres d'initiation sportive permettent à des animateurs d'accueillir des jeunes de dix à seize ans, et de les initier à la discipline sportive de leur choix. Ces centres sont ouverts gratuitement pendant les vacances, chaque jour, de 14 h à 17 h, sauf le dimanche.

★ **Mairie de Paris, direction de la jeunesse et des sports, bureau des sports, 17 boulevard Morland, 75004 Paris. Tél : 277-15-50, poste 3077**

L'ÉTÉ DANS LA CAPITALE. — La préfecture de Paris organise, jusqu'au 31 août, une « opération vacances » destinée à faciliter la vie quotidienne des Parisiens qui *restent dans la capitale durant* l'été.

Une permanence téléphonique renseigne le public sur les commerces essentiels restés ouverts et les activités sportives et socio-éducatives proposées par la préfecture. Téléphoner au 277-15-50 et préciser « opération vacances ».

VOYAGES AÉRIENS

1er JANVIER 1983 : ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE DES BAGAGES

A partir du 1er janvier 1983, les passagers voyageant sur l'une des cent dix-sept compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA) seront astreints à étiqueter extérieurement chacun de leurs bagages enregistrés.

Cette disposition a pour but d'accélérer la restitution des bagages en cas de mauvais acheminement, de réduire l'éventualité de perte, de diminuer le risque d'échange involontaire entre passagers de bagages d'apparence identique, de décourager les vols sur les aires de retrait et, pour les transporteurs, de faciliter la recherche des bagages égarés.

Les passagers indiqueront toujours leur adresse privée ou professionnelle sur le côté extérieur de leurs bagages et, lors de chaque enregistrement, ils y ajouteront leur adresse provisoire (nom et adresse de l'hôtel ou de l'endroit de séjour à leur prochaine escale). Ils devront également faire figurer leur nom complet et leur adresse intégrale à l'intérieur de chacun de leurs bagages enregistrés (ce qui facilitera leur identification en cas d'endommagement).

Les passagers qui hésiteraient à apposer leur adresse privée de manière visible sur leurs bagages pourront porter, sur les étiquettes extérieures, un chiffre personnel (par exemple le numéro de leur passeport), ainsi que leur adresse provisoire, mais leur adresse privée complète devra en tout état de cause figurer sur les étiquettes intérieures.

PARIS EN VISITE

JEUDI 12 AOUT

« Au cœur du Marais », 14 h 30, 1, rue du Figuier (Mlle Brossais).

« Hôtel de Madame de Sévigné », 15 h, 23, rue de Sévigné (Mme Legrégeois).

« Le vieux Belleville », 15 h, métro Place-des-Fêtes (Mme Pennec).

« Musée Rodin et Hôtel Biron », 15 h, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de la chasse », 15 h, 60, rue des Archives (Approche de l'art).

« Le Père Lachaise », 15 h, entrée boulevard de Ménilmontant (Arts et aspects de Paris).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h, devant l'église (M. Czarny).

« Village de Passy », 15 h, métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 15 h, 23, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Quartier de l'Odéon », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée (Mme Romann).

« Les Gobelins », 15 h, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, métro Étienne-Marcel (Le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 août 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Bangladesh, pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, signé à Paris, le 29 août 1980.

● Fixant le nombre des autorisations individuelles d'exercice à accorder au titre de l'année 1981, pour les professions de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme, dans le cadre de l'article L-356 du code de la santé publique, complété par l'article premier (II) de la loi du 13 juillet 1972.

DES ARRÊTÉS

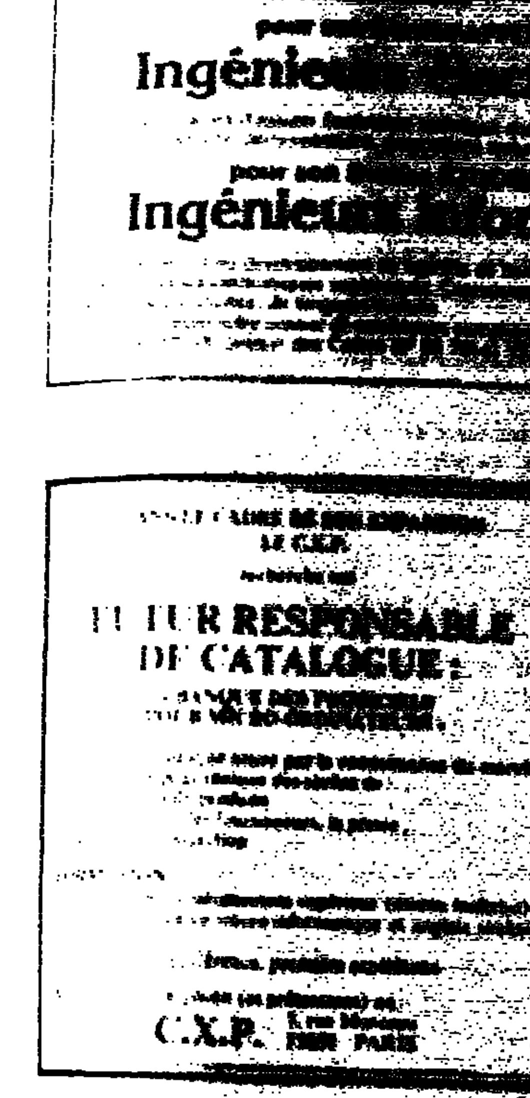
● Fixant les conditions des prêts de consolidation consentis aux rapatriés.

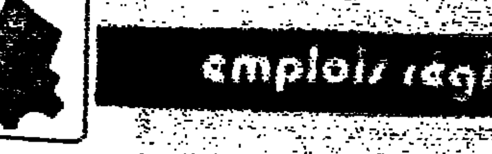
● Modifiant la liste des spécialités et des options enseignées dans les instituts universitaires de technologie.

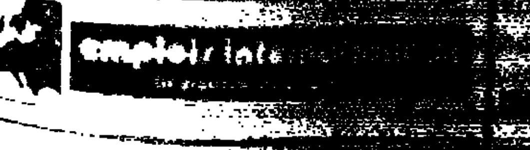
DES LISTES

● De classement aux concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section lettres, session 1982).

● D'admission à l'Ecole nationale des chartes à la suite du concours de 1982.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS



SFENA

3000 personnes, grand équipementier aéronautique français et constructeur de systèmes de contrôle automatisés de matériels électroniques, faisant appel aux technologies de pointe électronique et informatique recherche

pour son Service APPLICATIONS

Ingénieurs électroniciens

Ils seront chargés d'assurer l'assistance technique des clients et l'interface avec les études : faisabilité, démonstrations, propositions techniques, formation et conseil. réf. TA1

pour son Service ETUDES LOGICIEL

Ingénieurs informaticiens

Ils participeront au développement de logiciels de base destinés au contrôle d'appareillages électroniques sophistiqués. Connaissances scolaires en électronique appréciées. Utilisation de langages évolués. réf. TA 2.

Veuillez adresser votre dossier de candidature complet en précisant la référence du poste choisi à SFENA Gestion des Cadres BP 59 78141 VELIZY VILLACOUBLAY

média-system

KLÖCKNER MATEX

MEMBRE D'UN GROUPEMENT INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour la gestion de projets

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

(formation E.C.P., Arts et Métiers ou équivalent)

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :

— Expérience d'au moins 3 à 4 ans dans la gestion de projets comprenant :
- coordination de l'ensemble du projet ;
- élaboration du planning ;
- négociations avec sous-traitants ;
- suivi des livraisons ;
- contrôle du budget ;
- suivi et contrôle des travaux sur chantier.

Bonnes connaissances de l'Anglais. Allemand souhaité.
Lieu de travail : PARIS (8e)

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER MATEX
31, rue Marbeuf - 75008 PARIS

bleu

Je suis Président de Société et
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL

Extrêmement exigeant quant à la compétence et l'apparence de ma future

COLLABORATRICE

- Elle doit avoir impérativement environ 30 ans ; de parfaite présentation ; parfaitement bilingue anglais.
- Elle doit rédiger parfaitement dans les deux langues et fera souvent fonction d'interprète lors de négociations à haut niveau.
- Formation : secrétariat de direction minimum ; intuition ; sens inné des affaires ; psychologie ; rompue aux relations humaines à haut niveau.
- Grande disponibilité pour déplacements fréquents à l'étranger ; salaire motivant.

Adr. candidature manuscrite avec C.V. et photo ss nº 6.336 *le Monde* Publicité, Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ ÉDITION PHONOGRAPHIQUE À NEUILLY

recherche pour Secrétariat général

JEUNE JURISTE

Spécialiste si possible propriété littéraire et artistique, 2 à 3 années d'expérience cabinet juridique ou équivalent.

Env. C.V. prét. et photo à : Pathé-Marconi — Service du Personnel, 2, rue Emile-Pathé, 78400 CHATOU.

LA VILLE DE YERRES (28.000 habitants) Essonne, RECRUTE D'URGENCE.
— Un DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES par voix de mutation ou concours sur titre.

Logement de fonction assuré.
— UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT par voie de mutation ou concours sur titre.

RECHERCHE

PROF. MATH.

pouv. donner leçons privées en août à élève terminale C. Quartier Ecole Militaire. Tél. 705-59-80, av. 9 h ou apr. 20 h.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION LE C.X.P.

recherche son :

FUTUR RESPONSABLE DE CATALOGUE :

« BANQUE DES PROGICIELS POUR MICRO-ORDINATEURS »

Candidat dynamique attiré par la connaissance du marché informatique pour réaliser des tâches de :
- prospection de produits ;
- contacts avec les fournisseurs, la presse ;
- synthèse et rédaction.

FORMATION :
- diplômé de l'enseignement supérieur (niveau maîtrise), connaissances en micro-informatique et anglais souhaitées.
- stage ou, de préférence, première expérience.

Adresser C.V. + photo (et prétentions) au :
C.X.P. 5, rue Monceau 75008 PARIS

ASSOCIATION JEUNE ET NATURE recherche

ANIMATRICE

Env. C.V. et prét. à Association Jeune et Nature, 129, bd St-Germain. 75279 Paris Cedex 06.

Organisme important recherche dans le cadre de son expansion (C.A. : + 42 %)
DES COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. OU F.).
— Formation assurée ;
— Goût des contacts à haut niveau ;
— Rémunér. import. (moyenne mensuelle de nos consultants en 1982 : 12.900 F) ;
— Possibilités de promotion.
Tél. pour r.-v. 553-91-30 +.

Société Electronique Région La Défense

ASSISTANTE INGÉNIEUR

débutante acceptée. Mission temporaire 3 mois avant embauche définitive.
Ecr. C.V. ELECO-SERVICE, 126, bd Victor-Hugo, 92110 CLICHY.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche pour son siège social à PARIS (5e), JEUNE

COLLABORATEUR

dégagé des O.M., titulaire d'une maîtrise de gestion (formation spécifique en comptabilité et en informatique appréciée).

Poste à pourvoir immédiatement.
Salaire intéressant.
Avantages sociaux.

Écrire avec C.V. et photo sous nº 42.590 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Centre pré-formation, ch.

ANIMATEUR FORMATEUR JEUNES ET ADULTES

Expér. électricité indispensable
Téléphone : 843-57-70

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

— Option : informatique. Automatique. Electronique.
— Débutants à 3 ans d'expér.

Écr. avec C.V. à Axial Pub. (réf. 292), 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Entreprise d'électricité générale Colombes recherche

CHEF D'ÉQUIPE ou CHEF DE CHANTIER

Poste à responsabilités
Tél. 782-84-38.

emplois régionaux

IBM

RECHERCHE POUR SON CENTRE D'ETUDES DE LA GAUDE

PRES DE NICE

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS ELECTRONICIENS/INFORMATICIENS

grandes écoles

HOMMES OU FEMMES

Pour activités de DEVELOPPEMENT ET EVALUATION de PRODUITS dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS (modems, contrôleurs de communication, etc...)

Outre d'excellentes conditions de travail, la Compagnie offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution. Les postes à pourvoir peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France et à l'Etranger, notamment aux Etats-Unis. Ils permettent à des personnalités de valeur, ayant une bonne pratique de la langue anglaise, d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de niveau élevé.

Envoyer candidature détaillée à Ph. ROUGIER - Service du Personnel — IBM — 06610 LA GAUDE

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Cabinet d'audit comptable à Douala (Cameroun)

recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES FINALISTES

Pour ses propres besoins (3 ans de stage en cabinet + certificat de révision comptable)
De nationalité camerounaise ou autres pays d'Afrique noire francophone.

CADRES COMPTABLES

Pour le compte d'un établissement bancaire du Cameroun, (D.E.C.S. complet + 2 ans d'expérience établissement financier ou cabinet d'expertise comptable).
De nationalité camerounaise.

Adresser dossiers complets à KOOH ET MURE, sous couvert, assistance et audit associés, 51, rue Cardinet, 75017 Paris. Entretien avec les candidats le 16 août 1982, de 9 h à 12 h.

GROUPE TEXTILE

VOSGES-ALSACE

recrute

INGÉNIEUR DÉBUTANT

A.M. ou similaire.
Poste de production.
Tél. : (8) 335-42-63
ou écrire P. 4902.
C. BLIQUE.
B.P. 3097
54013 NANCY CEDEX.

LA VILLE DE BELFORT recherche pour Septembre 1982 :

2 PROFESSEURS

de formation musicale, titulaires du Certificat d'Aptitude, ou deux adjoints d'enseignement musical en formation musicale. Candidatures à envoyer au Service du Personnel — Hôtel de Ville, Place d'Armes 90000 BELFORT. avant le 20 Août 1982.
Tél. : 28-06-14, poste 330.

Recherche famille dont un des conjoints est ÉDUCATEUR, spécialisé pour unité de vie de 3 adolescentes (logem. de fonction. réf. CC56). Adr. c.v. à : A.L.C., secteur adoles., 42, bd A. Raynaud 06100 NICE. Tél. : (93) 51-44-55.

SPORT ÉTUDES PRIVÉES TIGNES cherche prof. Maths, licence minimum, bon skieur apprécié. Tél. : (79) 06-40-44.

Recherche :

SÉRIGRAPHE

expérimenté, connaissances offset typographie sens de l'organisation et du commandement. Entreprise 15 km Sud Orléans. Ecrire Havas Orléans nº 187.859.

automobiles

locations

LA LOCATION DE VEHICULES à des PRIX

SAUVAGES

EXPRESS ASSISTANCE
Paris - 504-01-50
Lyon (7) 839-41-41
Cannes (93) 94-12-12.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou ss diplômes. Dem. une doc. sur notre revue spéciale. FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.), — 3, rue Montyon, 75428 PARIS Cedex 09.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, cassettes, etc. 306-08-88.

travaux à façon

Rédact. techn. et techn-com., mémoris. sur disques souples, prés. suiv. demande, ouvert en août. Tél. (6) 010-77-47

DEMANDES D'EMPLOI

J.H., dipl. d'État, dégagé O.M., ch. place ÉDUCATEUR SPORTIF, MONITEUR MUNICIPAL. Étudierait ttes propositions. MAGGI Michel, 23, r. Berwick, 32000 AUCH. (62) 05-36-50.

H., 37 ans, licencié en droit, 16 ans expérience administrat. et finance ch. situation stable. Ecr. s/nº 2.880 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 40 ans
REDACTEUR VIE GRANDE BRANCHE
8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.
Notions comptabilité et informatique.
Ecr. s/nº 6.330 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION TECHN. IND. CHIMIQUE, 42 ans, marié, 20 ans exp. ttes branches chimie, hab. gestion, méthode, organisat., direct. usine, production, 1 an expér. Afr. Noire franco. (dir. savonnerie). Etud. toute proposition pour OM (préf. Afr. Noire), évent. assist. techn. Très disponible. Faire offre au journal :
Ecr. s/nº 8.831 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

60 ans, pleine forme physique ex-prof. médicale libérale ch. suite à déboires fiscaux situat. rémunératrice, disp., polyvalent, sens de l'humour.
Ecrire sous le nº T 034 706 M

RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Métro LOUVRE, pptaire vend gds studios 26,35 m² tt cft. Dans immeuble en rénovation. Téléphone : 723-30-89.

LES HALLES MONTORGUEIL, 100 m², dble liv., 2 ch., charme, caract. DORESSAY, 637-23-47.

SAINT-EUSTACHE

PROXIMITÉ JARDIN DÉCORATEUR VEND superbe appartement calme, entre deux cours fleuries 110 m², grand séjour avec cheminée poutres apparentes + 2 chambres, cuisine équipée belle salle de bain, tout confort, 1.480.000 F. Tél. : propriétaire 233-33-44.

2e arrdt

MARAIS

Superbes duplex, 2 pièces, studios. Tél. : 240-23-68.

3e arrdt

MARAIS BEAUBOURG
Beau GRENIER 70 m² à aménager, soleil. — Tél. 272-40-19.

MARAIS ARCHIVES
Sympathique 2 P. cuis. équip., bains, poutres, 272-40-19.

4e arrdt

MARAIS. Studio avec poutres, douche, 2e étage, calme, bon placem., 160.000 F. Mercredi 15/18 h., 98, rue St-Antoine.

5e arrdt

PANTHÉON LYCÉE HENRI-IV

2, RUE LAMORIGUIÈRE

Brûlerie St-Jacques

LIVRAISON IMMÉDIATE

Constr.neuve, cachet except.

2/3/4/5 PCES

Terrasses-Parkings
s/pl. sf mardi et dimanche de 14 h 30/18 h 30
BEGI — 267-42-06.

6e arrdt

LUXEMBOURG, ÉLÉGANT 65 m², séj. dble + ch. Calme. Hres bur., 544-26-30, soir 581-38-47.

8e arrdt

PRÈS MADELEINE
28, RUE GODOT-DE-MAUROY bel imm. ravalé, asc., TRÈS BEAUX STUDIOS et 2 PCES, refaits neufs, équipés, 4e et 5e. Téléphone : 551-21-06.

13e arrdt

TOLBIAC, Immeuble rénové

PETIT 2 P. 195.000 F

à refaire - 577-47-74.

15e arrdt

Mº MOTTE-PICQUET

STUDIO CONFT, refait neuf 235.000 F - 577-47-74.

CONVENTION
Imm. standing 1977

2 PCES CALME

tout cft, tout équipé, cave.
SINVIM & Cie — 501-78-67.

16e arrdt

PASSY 130 m², impeccable calme, verdure. 1.300.000 F. Téléphone : 545-34-28.

TROCADÉRO
dans imm. récent de standing.

2 PIÈCES

80 m² + TERRASSE
7e ét. calme, clair, dégagé, 12.500 F le m².
SINVIM & Cie — 501-78-67.

78-Yvelines

VERSAILLES
Proximité Parc

TRÈS BEAU STUDIO

petit immeuble récent
Sinvim et Cie - 501-78-67.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE

RÉSIDENTIEL près BOIS
3-4-5 pièces. 603-29-51.

NEUILLY
Immeuble récent, bd Bineau

STUDIO 44 m²

+ balcon au 5e, tout confort
425.000 F
Sinvim et Cie - 501-78-67.

NEUILLY DANS HOTEL PARTICULIER, pierre de taille, magnif. dble liv., 2 chbres, gde terrasse aménagée, orientation sud-ouest. 325-33-08.

93 Seine-Saint-Denis

BOULOGNE
Point du Jour
Bon immeuble récent

5 PIÈCES

88 m² + balcon
3e étage - 9.000 F le m²
HABITATION ou LIBÉRALE
Sinvim et Cie - 501-78-67.

94 Val-de-Marne

CHARENTON ÉCOLES
près bois, imm. récent, 3 P. belle cuisine, tt cft + box 490.000 F, MICOT, 344-43-87.

Province

(29) PRESQU'ILE DE CROZON pr. MORGATE et CAMARET R. de ch. + combles aménagés 200 m². Terrain 13.500 m². Prix : 1.000.000 de F. Vue sur mer. 526-92-13.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche location non meublée 5 pièces. Paris 4e, 5e, 6e. 325-21-74 entre 12 h et 14 h.

TRÈS URGENT pr fonct. mutés Paris, rech. ch., stud., 2/3 P. Téléphone : 770-88-65.

Pour notre client., recherchons CHBRES, STUD. 2-3-4 P. ss fr.

254-62-30.

PROPRIÉTAIRES

Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au 296-58-10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et Diplomates, APPARTS HOTELS PART. et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction. Beaux appts de standing, 4 pièces et plus - 281-10-20.

locaux commerciaux

GROUPE IMPORTANT

cherche

LOCAUX COMMERCIAUX PARIS/BANLIEUE

Superficie 1 000 à 1 200 m²
dont : 600 m² de bureaux ;
200 m² salle informatique
250 m² locaux de stockage.

Ecrire ou téléphoner : M. FOUCHER d'HUBERT, 133, Champs-Elysées, 75008 PARIS - 720-78-00.

LOUE ou vd rég. LYON

Z.I. Brignais 800 m².
St-Genis-Laval 400 m², 2.000 m².
STEV. Tél. (7) 859-07-27.

64, RUE FOLIE-MÉRICOURT, PRÈS OBERKAMPF, loc. commerc., 200 m², calme, clair, toute activité, idéal confectionneur. T. 551-21-06.

bureaux

Achats

7e MAISON INDÉP.

CLAIR-CALME - 100 m²
Petit loyer. Cession de bail.
Téléphone : 562-82-14.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.

355-17-50

MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e)
Bureaux télex secrétariat
TOUTES DÉMARCHES

AGECO : 294-95-98

(MEMBRE F.F.E.D.)

immobilier information

MAISON-APPARTEMENT
à projeter, à modifier, à vendre nous dessinons toutes sortes d'idées. 229-11-30.

pavillons

PAVILLON A VENDRE
Séj. 26 m², chem., bibl., cuis. équ., 3 ch., s. de bns, gar., jard. 336 m². 550.000 F. 075-86-41.

RAMBOUILLET

CENTRE VILLE
Maisons neuves 5 et 6 pièces depuis 92 m² habitables.
A PARTIR DE 663.200 F.
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Tél. 483-82-42.

propriétés

SOLOGNE

à vdre PETITS TERRITOIRES de CHASSE, avec ou sans étangs, dont un constructible. Ecr. Havas Orléans nº 200.079.

terrains

SAINT-TROPEZ

A vendre, à hôtelier ou investisseur, terrain centre de Saint-Tropez, à 300 m. env. de la place des Lices, de 2.700 m². COS 0,25, surf. constructible 730 m² avec permis de constr. pour un hôtel ★★★★ de 20 chambres, avec piscine et parking.
Tél. le matin au (94) 97-33-20.

viagers

DAUMESNIL, bon imm. p. de t. Appt 3 P. occupé 1 tête, 78 a. 166.500 + rente 1.100. LODEL, 355-00-44.

Le Monde

économie

SOCIAL

La compensation des charges familiales

Depuis l'arrivée de M. Pierre Beregovoy, le 29 juin, à la tête du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, le plan de *financement de la Sécurité sociale pour 1983 est étudié dans une* perspective où les économies à réaliser sont devenues la priorité. En matière de prestations familiales, les experts du ministère envisagent plusieurs hypothèses dont l'introduction d'une condition de ressources pour bénéficier des allocations familiales. Cette condition jusqu'alors refusée par les socialistes, est rejetée depuis toujours par l'Union nationale des associations familiales, dont le président, M. Roger Burnel présente le point de vue ci-dessous.

Les services du ministère étudient également la possibilité de soumettre les allocations familiales à l'impôt — ce que l'UNAF accepterait — ou encore de transformer le système actuel des prestations en crédit d'impôt.

Quelle que soit l'issue de ces études, un fait demeure certain : trente milliards de francs restent à trouver, en 1983, pour combler le déficit prévisionnel de la Sécurité sociale.

POINT DE VUE

Une solidarité à l'épreuve de la logique

par ROGER BURNEL (*)

LA compensation des charges familiales réalise, au moyen des prestations familiales, de dispositions fiscales et d'équipements collectifs, l'atténuation des dépenses d'entretien et d'éducation des enfants, supportées par les parents. On s'est progressivement écarté de la finalité originelle des prestations familiales, puisque certaines sont maintenant versées sous condition de revenu. En substituant au droit de l'enfant la prise en compte du niveau de salaire de ses parents, on consacre le glissement des prestations familiales vers l'assistance. Changement d'attitude philosophique et politique.

De bonne foi, on a pu penser que les responsables de cette perversion avaient *initié* une plus grande solidarité en orientant l'effort financier vers les titulaires des revenus les plus bas. En fait, ceux-là n'ont-ils pas voulu éluder la réforme fiscale qui devrait être la clé de voûte de l'institution d'une solidarité authentique ? Peut-être ont-ils jugé qu'il ne fallait pas s'engager sur la voie d'une épreuve à haut risque électoral, l'objectif ne pouvant être que l'imposition de tous les revenus et des revenus de tous ? Au lieu d'orienter la solidarité de toute la nation vers les *familles, on a imposé aux familles de* faire entre elles un effort de répartition différent. Les prestations familiales sont une ligne du budget familial, elles ne doivent pas devenir l'un des rouages du dispositif fiscal. En outre, tout critère de ressources porte en lui l'injustice, en raison de la brutalité de l'effet des seuils et de leur immobilité dans le temps.

L'accroissement, du reste catégoriellement inégal, des revenus a amplifié l'effet du quotient familial — *même plafonné depuis longtemps* — par rapport à l'effet des prestations familiales, qui ont généralement progressé beaucoup moins vite que les salaires. Il en résulte une inégalité entre les familles et entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en n'ont pas. L'abaissement du plafond sera toujours sans conséquence positive pour les familles non imposées sur le revenu et pour celles qui le sont à un montant inférieur. Dans le système actuel, que deviendrait la compensation des charges familiales dans son principe et dans les faits, si l'on devait en arriver à donner des allocations familiales à certains et une réduction d'impôts à d'autres ? La solidarité ne doit pas conduire à confirmer une catégorie de familles pauvres qu'on assisterait par des prestations et une catégorie de familles réputées « riches ».

Sous l'expression de « quotient familial », on confond, d'une part, le quotient conjugal, qui est une mesure fiscale générale, et, d'autre part, le quotient enfant, qui appartient à la compensation des charges familiales. Les mesures de plafonnement ont toujours concerné le quotient enfant. Le « manque à gagner » fiscal du quotient familial a représenté 24 milliards de francs en 1981, dont seulement le tiers pour le quotient enfant, soit 1,10 % du total des recettes fiscales de l'Etat. La T.V.A. a représenté, avec 300 milliards de francs, 42 % des recettes fiscales. On sait le poids de la T.V.A. sur le budget des familles nombreuses et son incidence sur les faibles revenus. La réforme isolée du quotient enfant n'exorciserait pas la fiscalité de ses injustices et elle ne créerait pas davantage de solidarité, même parmi les familles.

Le souci du financement

L'effet de la compensation des charges familiales devrait être mesuré globalement par référence au coût social de l'enfant — supporté par la famille (dépenses d'entretien et d'éducation et valeur du temps parental). C'est à partir de cette base objective que serait négociable une *nouvelle structure de la compensation* des charges familiales, très simplifiées pour que toutes les familles puissent faire valoir leurs droits, et respectant la nature des différents moyens mis en œuvre. Rien ne prouve que l'on ne puisse pas faire autre chose ni le faire autrement ! Il faut l'apprécier.

Aujourd'hui, le taux du prélèvement (fiscalité et cotisations) opéré sur les particuliers et sur les entreprises est à son maximum. Sa majoration ajouterait aux difficultés actuelles de l'emploi par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et l'alourdissement de la compétitivité des entreprises. Mais à l'intérieur du prélèvement actuel, d'autres structures peuvent être trouvées, qui seraient plus justes et plus efficaces. On ne résoudra rien en gardant le *statu quo* ou en se bornant à exiger que l'État couvre les déficits. L'Etat n'est pas un prestidigitateur qui saurait apparemment tout tirer de rien !

Si la solidarité est le partage équitable des droits, elle est aussi le partage équitable des devoirs, des risques et des charges. A la logique des garanties, des compensations et des aides, doit correspondre, dans chaque cas, la logique des financements. On fait une approche irréaliste et démagogique de la solidarité en revendiquant la protection sociale, sans porter le souci de son financement.

L'UNAF est ouverte à la remise en cause de la compensation des charges familiales, mais sous la condition qu'il s'agisse d'une négociation globale menée sur des bases objectives, qui inscrive la politique de compensation des charges familiales dans la logique et la rigueur de l'effort national de solidarité.

(*) Président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

L'insertion des handicapés

UN CAS DE NON-RÉINTÉGRATION A LA S.N.C.F.

La non-réintégration par la S.N.C.F. d'un cheminot handicapé physique apporte une bien singulière réponse aux dix-sept propositions de la commission Hernandez pour l'insertion des handicapés dans la fonction publique. (*le Monde* du 3 août).

M. Jean-Luc Durand, après la visite médicale réglementaire d'embauche, est engagé à l'essai par la S.N.C.F., en juin 1978, en qualité d'agent de bureau. Il contracte alors une sclérose en plaques, maladie longue, qui lui vaudra un licenciement, pour inaptitude physique, notifié une première fois le 19 juin 1979.

La S.N.C.F. s'appuie sur le chapitre 5 du statut des relations collectives qui prévoit le licenciement de ses agents à l'essai pour « *inaptitude physique* ».

Le docteur Lacombe qui a déclaré de façon définitive l'« *inaptitude au commissionnement* » de M. Durand exerce à Paris. Il a rendu son verdict sans même examiner le malade, alors hospitalisé à Montpellier. Dans les attendus du jugement prononcé le 24 février 1982, les juges du conseil des prud'hommes évoquent avec humour l'hypothèse d'une « *visite par téléphone* ».

M. Durand conteste le bien-fondé de ce licenciement pour inaptitude physique. Qu'à cela ne tienne : la S.N.C.F. lui fait subir une « *contre-visite* » qui aboutit à une nouvelle lettre de licenciement.

Considérant que la S.N.C.F. devait proposer à M. Durand, « *guéri et au travail* » au moment des deux licenciements successifs, « *un travail mieux adapté à ses possibilités* », le conseil des prud'hommes a donc conclu au « *licenciement abusif* ». En conséquence, il propose à la S.N.C.F. la réintégration de M. Durand ou, à défaut, le versement, au bénéfice du plaignant, de la somme de 36 000 F. La notification du jugement a eu lieu le 10 juin 1982. La S.N.C.F. a mis fin à l'attente angoissée de ce chômeur le 4 août, en optant pour la seconde solution, tout en faisant appel au jugement prud'homal.

AFFAIRES

SECOND GROUPE SIDÉRURGIQUE AMÉRICAIN

Bethlehem Steel n'accepte pas l'accord sur l'acier conclu avec la C.E.E.

Le deuxième groupe sidérurgique des Etats-Unis, Bethlehem Steel Corp., a rejeté, le lundi 9 août, l'arrangement conclu le vendredi 6 août entre des représentants de la Communauté économique européenne (C.E.E.) et le gouvernement de Washington et relatif à la réduction des importations d'aciers européens vers les Etats-Unis. Le vendredi 6 août, quelques heures après l'annonce de cet accord de principe, le premier producteur d'acier américain, U.S. Steel, avait condamné l'arrangement comme étant « *injuste et inéquitable* ». Selon l'Agefi, des observateurs estiment à présent que l'accord semble « *bel et bien mort* ».

La prise de position du président de Bethlehem Steel, M. Donald Trautlein, est plus sévère que celle de l'U.S. Steel.

« *Il ne serait pas dans l'intérêt de Bethlehem Steel Corp.*, a-t-il dit, *d'accepter cet arrangement ; et par Bethlehem Steel Corp. j'entends ses actionnaires, ses employés (dont vingt-deux mille sont au chômage), ses clients, ses fournisseurs et les communautés dans lesquelles la société opère.* » « *Les importations déloyales et illégales doivent cesser* », a affirmé encore M. Trautlein, avant d'indiquer qu'il reste ouvert « *à toutes nouvelles négociations qui pourraient conduire à un règlement satisfaisant* ».

Un responsable du département du commerce des Etats-Unis qui a — côté américain — mené les négociations, qui ont abouti a l'arrangement, a indiqué, rapporte l'agence Associated press, que l'administration avait décidé d'attendre et de voir ce que l'accord allait devenir, précisant qu'il s'agissait d'un « *accord très juste* ».

A Bruxelles, le commissaire à l'industrie de la C.E.E., M. Etienne Davignon, a déclaré lundi — rapporte l'agence Reuter — qu'il avait reçu de Washington des assurances sur la validité de l'accord. Celui-ci devrait être appliqué sans modification. Le commissaire à l'industrie du Marché commun avait fait ces déclarations avant que ne soient connues les prises de position du président de Bethlehem Steel.

Les principaux producteurs européens d'acier devaient se réunir, ce *mardi 10 août*, à Bruxelles.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le groupe A.E.G.-Telefunken est mis en règlement judiciaire

Le groupe A.E.G., numéro deux de l'industrie allemande électrique et électronique (14,8 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires) a demandé lundi 9 août sa mise en règlement judiciaire. Dans une lettre à son personnel (120 000 personnes dont 96 000 en R.F.A.), le groupe indique qu'il cherchera un arrangement avec ses créanciers de nature à éviter une faillite totale qui entraînerait la fermeture de toutes les usines. La mise en règlement judiciaire entraînera cependant la mise à pied immédiate de 12 000 ouvriers.

Cette déroute de A.E.G., l'un des plus grands échecs industriels de ces dernières décennies, appelle trois remarques.

En période de crise économique, seule une chirurgie brutale et rapide peut sauver les entreprises, les industries malades. Les demi-mesures ne font que reporter l'échéance et alourdir la note. D'autant que les « *repreneurs* » éventuels préfèrent attendre la mise en faillite pour racheter l'entreprise malade au meilleur coût.

Pour les banques allemandes, en particulier la Dresdner Bank, c'est un coup dur. Il s'ajoute aux « *ardoises* » qu'elles ont déjà sur des pays comme la Pologne.

A.E.G. va être désormais dépecé, démantelé. Bosch, Grundig, Mannesmann mais aussi Thomson-Brandt, intéressé par l'électroménager, General Electric Cy, voire des firmes américaines vont sans doute se partager une bonne partie de l'ancien empire de A.E.G.

De notre correspondant

Bonn. — Le lundi 9 août restera comme l'un des jours les plus sombres dans l'histoire de l'industrie électrique et électronique ouest-allemande. Incapables désormais de faire face à leurs obligations, les dirigeants de la société A.E.G.-Telefunken, après une journée de discussions dramatiques, se sont *résolus à proposer au tribunal de* commerce la mise en règlement judiciaire du groupe. Le compromis envisagé par la direction propose aux créanciers d'abandonner 60 % de leurs demandes. Seules les créances inférieures à 10 000 marks (1) seraient entièrement réglées.

Le règlement judiciaire demandé ne concerne que la société A.E.G.-Telefunken. Il ne touche pas les filiales du groupe telles que Olympia ou Nachrichtentechnik (télécommunications), à laquelle participent des groupes comme Bosch et Mannesmann. Le calcul selon lequel A.E.G. pourrait « *effacer* » ainsi 3 milliards de dettes sur un montant total de 5 milliards est donc trop simpliste.

Jusqu'à présent, les responsables n'ont pas encore chiffré de façon précise le total des dettes qui seraient annulées par le règlement judiciaire. Pour être acceptable, celui-ci doit obtenir l'approbation d'au moins 50 % des créanciers, *représentant 80 % des dettes en* question.

Dans l'immédiat, A.E.G. obtient un répit. Personne, toutefois, n'ose garantir que le compromis envisagé avec les créanciers conduise d'une façon certaine à un assainissement du groupe, et qu'il ne soit pas le premier pas vers une faillite véritable. Un échec serait certainement catastrophique pour un groupe qui emploie encore cent dix-neuf mille personnes, dont quatre-vingt-seize mille dans la République fédérale, et dont dépendent des centaines de firmes sous-traitantes.

Plus encore, on se rend bien compte, ici, que l'effondrement de A.E.G. amènerait bien des gens à mettre en doute la force de l'indus*trie allemande, en même temps que* la solidité de ses banques. Celles-ci, conduites à considérer A.E.G. comme un tonneau des Danaïdes, ont été de plus en plus réticentes à maintenir leur aide. En fait, les banques, comme les syndicats ouvriers, paraissent avoir cru jusqu'au dernier moment que, face à la menace d'un désastre économique, le gouvernement de Bonn interviendrait pour sauver A.E.G.

Dans l'attente d'une profonde réorganisation

Il est vrai que le gouvernement maintient sa garantie pour un montant de 600 millions de marks en faveur des exportations de A.E.G. Il est même question que des garanties plus substantielles soient accordées. Tous ces projets dépendent toutefois d'une profonde réorganisation du groupe et d'un programme de redressement qui offre quelque chance de succès. En attendant, on maintient à Bonn que — selon une formule chère aux théoriciens d'extrême gauche — l'État ne serait pas « *un atelier de réparations du capitalisme* ». Aux interlocuteurs venus plaider la cause de A.E.G., le chancelier Schmidt n'a cessé de répondre que dans une économie de marché, un tel problème intéresse tout d'abord l'industrie et les banques. Dès maintenant, de nombreuses voix s'élèvent parmi les petites et moyennes entreprises. « *Pourquoi*, dit-on, *l'Etat abandonnerait-il de nombreuses entreprises familiales à leur triste sort, mais intervient-il généreusement en faveur des grandes ?*

Au cours de ces deux dernières années, certains efforts de rationali*sation avaient déjà été entrepris* chez A.E.G. Aujourd'hui, des mesures bien plus radicales sont indispensables. L'an dernier, A.E.G. comptait encore cent vingt-quatre mille travailleurs et son chiffre d'affaires avait dépassé 15 milliards de marks. Pour la « *nouvelle A.E.G.* » dont on parle aujourd'hui, les perspectives sont nettement plus restreintes. La partie du groupe se consacrant pour l'essentiel aux produits techniques pourrait, selon les experts, fonctionner efficacement avec soixante mille employés et envisager un chiffre d'affaires annuel de 8 milliards de marks.

Un tel plan ne signifie pas que le reste du groupe doive être sacrifié de façon pure et simple. Des pourparlers avec d'éventuels partenaires sont en cours, notamment pour sauver Olympia (machines à écrire), et certaines entreprises consacrées à l'électroménager. D'autre part, l'accord récemment conclu entre Grundig et Telefunken ne devrait pas, assure-t-on, être remis en cause par la demande de règlement judiciaire de A.E.G. En revanche, le silence est maintenu à propos d'une participation possible de la firme américaine United Technologies qui, il y a peu de jours encore, était présentée comme le nouveau « sauveur » de A.E.G., après que l'hostilité des syndicats avait fait échouer les projets de coopération avec la General Electric britannique.

JEAN WETZ.

(1) 1 mark = 2,78 F.

Une lente agonie

Créé il y a près d'un siècle, en 1883, sous le nom de Deutsche Edison Gessellschaft, transformé rapidement en Allgemeine Elektricität Gessellschaft, la société A.E.G.-Telefunken est étroitement liée à l'histoire de l'industrie allemande.

Très vite A.E.G. allait dominer, avec Siemens, *le marché de* la construction électrique outre-Rhin, mais aussi dans le monde grâce à un accord de cartel entre les principaux groupes du secteur. A.E.G. occupait la première place dans la liste des membres de ce cartel.

Quasiment ruiné après la seconde guerre mondiale, un grand nombre de ses usines se trouvant à l'Est, le groupe allait bénéficier du « *miracle allemand* ». En 1966, il rachète Telefunken, la firme bien connue dans l'électronique grand public (radio, haute-fidélité, télévision).

A.E.G. allait alors se lancer dans une politique de diversification trop audacieuse. Electronique, informatique, composants, nucléaire, machines à écrire, téléphone, machines à laver, réfrigérateurs, gros matériel électrique, satellites, téléviseurs, etc. Les dirigeants d'A.E.G. voyaient grand. Trop grand, car le capital ne suivait pas et les structures de l'entreprise restaient fragiles.

Il faut attendre le milieu des années 70 pour que l'on commence outre-Rhin à s'inquiéter. Les banquiers, déjà eux, appelà la rescousse un « *redresseur d'entreprise* », M. Walter Cipa. Il commence à tailler dans le vif et se désengage de K.W.U., la filiale constituée avec Siemens pour les centrales nucléaires. Mais A.E.G. doit verser à Siemens un dédit de 1,2 milliard de deutschemarks. Ce qui n'arrange pas les finances du groupe. D'autant que le mal est plus profond. Les pertes s'accumulent (970 millions de deutschemarks pour 1979).

A la fin de 1979, M. Cipa est démissionnaire et un consortium de vingt-quatre banques, dirigé par la Dresdner Bank, exige la mise en place d'un nouveau plan de redressement et le licenciement de treize mille salariés. Les banques avancent 1 milliard de deutschemarks et prennent 60 % du capital d'A.E.G.

M. Duerr, nouveau patron du groupe, va tenter une double action. D'une part, il cherche des partenaires pour les activités les plus rentables ; d'autre part, il tente de tailler dans le vif dans les secteurs qui perdent le plus d'argent. Si un accord avec Bosch est rapidement trouvé pour l'associer aux activités télécommunication d'A.E.G., de nouvelles pertes en 1980 et 1981 amènent les banques à intervenir un peu plus.

En 1982, A.E.G. cherche des partenaires pour tout ou partie de ses activités. Tous ou presque vont se défiler : Thomson-Brandt, I.T.T., et tout récemment, la General Electric Cy britannique. La société se proposait de prendre une participation dans les activités électrotechniques de A.E.G., mais ses exigences en matière d'emploi avaient suscité l'hostilité syndicale. Seule Grundig a conclu il y a quelques jours un accord pour prendre le contrôle de la partie radio-TV du groupe.

Avec un déficit cumulé de 2,2 milliards de deutschemarks en quatre ans, une dette de 5 milliards de deutschemarks, ayant perdu le contrôle de certaines de ses activités les plus lucratives (téléphone), amputé de la majeure partie de son réseau international, A.E.G. n'avait plus que deux issues : la « *nationalisation* » à la façon allemande bien sûr, ou la mise en règlement *judiciaire. M. Schmidt ayant fait* la sourde oreille, il ne restait plus aux banques que la seconde issue.

J.-M. Q.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,9730	6,9760	+ 130	+ 175	+ 190	+ 245	+ 280	+ 400
$ can.	5,5705	5,5745	− 115	− 70	− 200	− 145	− 480	− 375
Yen (100)	2,6630	2,6650	+ 160	+ 180	+ 285	+ 315	+ 855	+ 915
DM	2,7805	2,7830	+ 115	+ 140	+ 230	+ 260	+ 725	+ 785
Florin	2,5265	2,5285	+ 100	+ 120	+ 200	+ 225	+ 630	+ 680
F.B. (100)	14,5605	14,5715	− 45	+ 130	− 40	+ 155	− 215	+ 205
F.S.	3,2580	3,2620	+ 285	+ 320	+ 540	+ 580	+1490	+1585
L (1 000)	4,9785	4,9820	− 305	− 240	− 580	− 500	−1645	−1490
£	11,8835	11,8935	+ 260	+ 360	+ 520	+ 635	+1830	+2055

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8
$ E.-U.	10 15/16	11 5/16	11 5/8	12	12 1/4	12 5/8	13 5/8	14
Florin	8 3/4	9 1/2	8 13/16	9 7/16	8 13/16	9 7/16	9	9 5/8
F.B. (100)	11 3/4	14 1/4	13 1/4	14 3/4	13 1/4	14 3/4	14	15 1/2
F.S.	2 7/8	3 5/8	3 9/16	3 15/16	4	4 3/8	5 3/8	5 3/4
L (1 000)	16 3/4	20 1/4	19 5/8	20 7/8	20 1/8	21 1/4	20 3/4	21 7/8
£	11 1/4	12	11 1/16	11 11/16	11 1/16	11 11/16	11 1/16	11 11/16
F. français	14	14 3/4	14 3/8	15 1/8	15 1/8	15 7/8	17 3/8	18 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

SAHEL : APRÈS LA GRANDE SÉCHERESSE

II. — Quand la dune reverdit

par JACQUES GRALL

Le Sahel, dont il fut beaucoup question en 1973, continue de vivre difficilement, même si la grande sécheresse dévastatrice fait moins sentir ses effets. Une des difficultés a trait au reboisement, l'arbre restant l'unique source d'énergie (*le Monde* du 10 août), mais il faut se battre aussi pour utiliser l'eau au mieux des possibilités, irriguer dans les meilleures conditions pour, en fin de compte, fournir aux troupeaux une nourriture suffisante.

L'eau existe au Sahel. Il faut l'apprivoiser, lui apprendre à rester sage et discrète. La végétation qui casse la vitesse de l'eau, réduit le ravinement du sol, favorise le rechargement des nappes phréatiques et l'entretien des mares temporaires. Mais l'eau qui apporte la vie porte en elle le désert : la concentration humaine, le surpâturage autour d'un puit provoquent la mort des sols. Au Niger, le Sahel se divise en quatre zones, celle qui reçoit moins de 150 mm d'eau par an est désertique ou quasi-désertique. Elle couvre les deux tiers du territoire (1 267 000 kilomètres carrés, soit à peine moins de 2,5 fois la France). La zone nord-sahélienne qui reçoit entre 150 et 350 mm d'eau est consacrée à l'élevage. Plus au Sud, de 350 mm à 600 mm, se trouve la zone des cultures en sec. Enfin, aux frontières du Nigéria, du Bénin et de la Haute-Volta, les pluies sont plus abondantes (600 à 800 mm) et permettent la croissance d'arbres plus serrés.

Voilà pour le décor. C'est un tableau fragile, car les isohyètes sont mobiles, et les équilibres d'une vie adaptée aux conditions naturelles, élevage nomade ici, cultures itinérantes là, précaires. A la sortie de Niamey, au centre de recherche Aghrymet, dépendant du C.I.L.S.S. (Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse en Sahel), un tableau indique la pluviométrie, 24,3 mm dans les seize premiers jours de juin, et l'évaporation aussi, 138,6 mm dans le même laps de temps. La saison des pluies (juin à septembre) commence doucement. Si elle survient trop tôt, en avril parfois, le mil pousse rapidement puis grille au soleil violent encore. L'herbe n'atteint que 10 centimètres au lieu de 30. Trop tard, les réserves de fourrage et de céréales se sont épuisées au long d'une longue saison sèche de huit mois. En ce mois de juin 1982, le mil est en retard. On craint pour l'année une pluviométrie *insuffisante*.

Equilibre précaire du régime des *pluies, fragilité des sols agricoles* : au sud de l'isohyète 350 vivent 85 % de la population. La densité atteint 20 habitants au kilomètre carré. Elle s'élève parfois à 50 ou 60 %. Les cultures se concentrent dans les dépressions, comme celle du Dallo-Bossou, un ancien lit d'un affluent du Niger. Aujourd'hui, les terres sont épuisées et les rendements plus faibles. Le revenu agricole trop mince ne permet pas l'achat d'engrais. Reste la fumure animale, quand elle n'a pas servi au chauffage des aliments, faute de bois.

A Yegalalane, des dunes de sable hautes comme des immeubles enserrent une vallée prospère où se cultivent canne à sucre, patate, henné et manioc. Sous l'effet de l'harmattan et du ruissellement des eaux, ces dunes avancent de 2 mètres en trois mois, menaçant des champs qui intéressent six mille personnes. Avec l'assistance financière et technique de CARE, une organisation américaine, les eaux et forêts ont stoppé les dunes : les villageois fabriquent des palissades en tiges de mil, sur les sommets et la pente sous le vent ; on interdit le pâturage sur la partie au vent, on plante des arbres. Le résultat est spectaculaire : au bout d'un ou deux ans, la dune reverdit. Elle est stabilisée. Quarante cinq hectares ont été travaillé en quatre ans, douze le seront en 1982. La population reçoit des vivres en échange de son travail.

Ici, la fragilité du sol a été vaincue par une technique simple. Labourer avec une charrue et une paire de bœufs n'apparaît pas, à première vue, comme un transfert de technologie de pointe. Et pourtant ! Des techniciens agricoles conseillent aux paysans sahéliens de dessoucher le sol pour obtenir un meilleur labour. Résultat : quand la terre repose, en jachère, plus rien ne la retient et le désert progresse sous l'effet conjugué du vent et de la charrue.

Arrêter le vent

Avez-vous déjà discuté des mérites comparés de *tel* ou *tel* type de brise-vent ? Dans le pays de Caux ou le bocage normand, oui. Mais au sortir d'un paysage de cailloux lunaires, quand la piste se confond avec les ravines, à flanc de montagne, quand on débouche sur un cirque de cultures de quelques milliers d'hectares, l'intérêt pour les brise-vent est moins fréquent. En fait, il est rarissime. Depuis 1975, dans ce coin de la vallée de la Majja, 60 kilomètres de lignes de brise-vent ont été plantés, protégeant environ 3 000 hectares. Au départ, il s'agissait d'éviter l'érosion éolienne et le dessèchement. Dans le petit village de Garadoumé, les paysans semaient jusqu'à cinq à dix fois par saison : le vent brûlait les pousses. Aujourd'hui, on constate des retombées imprévues : la fécondation des plantes et l'humidité s'améliorent. Vérifiée sur cinq années, la production a augmenté de 25 % à 30 %. Et puis il y a le bois de chauffage récupérable après l'entretien des rideaux d'arbres. La question délicate de sa répartition est posée. Il y a bien la coopérative villageoise qui décidera du prix de vente en fonction des besoins et des revenus. C'est du moins ce que souhaitent les autorités. Mais le problème est tout neuf, pas résolu. Il y faudra, comme pour l'implantation des brise-vents eux-mêmes, beaucoup de réunions avec les paysans, ceux-là même qui avant 1975 avaient chassé un collaborateur du représentant de Care, qui avait avancé cette idée saugrenue d'arrêter le vent.

Autre moyen de vaincre la fragilité : l'irrigation. Le capital des terres irrigables serait de 200 000 à 300 000 hectares selon les sources, dont la moitié à partir du fleuve Niger. Aujourd'hui, 6 000 hectares sont aménagés. Sur le cours de la Majja encore, le projet Nkonni n'est pas mince ; 3 000 hectares, dont 1 500 sont en eau, devraient permettre de fournir deux récoltes : l'une l'hiver, sur la totalité des surfaces, et l'autre, en saison sèche, sur la moitié seulement. Le sorgho et le coton sont recommandés pour la première récolte, le coton devant servir au paiement des charges d'entretien et alimenter les industries locales. Pour la seconde, on cultivera blé, niébé, maïs et pommes de terre ensuite. Le coût de l'opération n'est pas mal non plus, et il est des entreprises des pays développés pour lesquelles les crédits de développement sont une aubaine. Devis total pour les 3 000 hectares : 8 milliards de francs C.F.A. Pour les deux barrages, l'un construit à Zongo en 1975, et l'autre à Mozague en 1980 : 2 milliards de francs C.F.A., soit 40 millions de francs. La digue du plus important (35 millions de mètres cubes de retenue) mesure 12 mètres de haut et 600 mètres de large.

Trop cher et trop fragile

Au nord d'Agadez, à Indoudou, un tas de tuyaux inutilisés cuit au soleil. Dans cette station de production de semences amélioratrices, les techniciens allemands et nigériens ont abandonné les méthodes d'irrigation au goutte à goutte, avec pompes à moteur. Trop cher et trop fragile, pas transposable non plus pour les maraîchers d'alentours, et oui ! des maraîchers qui font pousser des laitues, des melons, des tomates ou des carottes dans un quasi-désert. Il suffit d'un peu d'eau. A Indoudou, on est revenu, dans une station expérimentale, aux méthodes traditionnelles : le bœuf pour tirer l'eau, avec un astucieux sac « automatique », qui se ferme plein d'eau quand l'animal avance et se vide dans un tronc d'arbre creux quand il s'arrête ; l'irrigation par gravitation conduite dans des canaux de terre que l'on ouvre ou comble à volonté : il suffit d'une motte de terre et de l'équivalent d'une bêche. L'eau qui s'infiltre n'est pas perdue puisque, traditionnellement encore, les paysans des oasis associent la culture des légumes aux palmiers-dattiers.

Alors l'irrigation, « la » solution pour atteindre l'autosuffisance alimentaire ? Certains le croient, qui plaident pour accélérer les programmes. Mais je pose la question de l'entretien des terres irriguées et de l'utilisation de ces techniques, car tous les paysans n'en ont pas l'habitude. Sur l'ensemble du Sahel, la mise en service de 5 000 hectares de terres ne dépasse que de peu la mise hors service...

Ailleurs, l'herbe n'est pas plus verte

Comme les autres Etats du Sahel, le Niger est un grand pays d'élevage. La zone pastorale (235 000 kilomètres carrés) accueille la moitié des éleveurs, les autres évoluant en zone agricole. D'où les conflits pour la terre qui se règlent parfois de façon sanglante. Avant la sécheresse, le troupeau bovin se montait à 4,2 millions de têtes, celui des ovins-caprins à 8 millions. La pression sur les sols et les ressources fourragères était déjà forte. Au sortir des six années terribles, la moitié du cheptel était détruite. En 1982, le troupeau nigérien est presque reconstitué : de 3,2 à 3,6 millions de bovins, de 8 à 9,6 millions d'ovins et caprins. Ce résultat a été obtenu grâce aux vaccinations. Dans le département de Tahoua par exemple, 72 % des bovins sont vaccinés, et l'on espère atteindre les 95 %. Dans celui d'Agadez, on vaccine également les petits ruminants. Aussi la pression sur les sols est-elle redevenue dangereuse. Ces deux départements avaient perdu de 75 à 95 % de leurs animaux en 1974.

Le gouvernement a mis en place quelques centres d'élevage tel celui d'Ibesten, à 90 kilomètres au nord de Tahoua : sur 42 000 hectares, on compte 3 000 têtes. On y sélectionne les meilleurs génisses, réintroduites dans les troupeaux, pour améliorer le niveau moyen des élevages. On y expérimente les fourrages, les techniques d'entretien des parcours, les nourritures de complément en saison sèche (grains de coton et son de blé vendus en 1982 au prix coûtant et non plus subventionnés). En cas de nouvelle sécheresse, ces centres pourraient accueillir des milliers d'animaux, ce qui, conjugué avec de nouvelles capacités d'abattage éviterait une destruction inutile du cheptel. Mais l'équilibre réalisé dans ce centre, entre le sol, l'eau et les animaux, est-il transposable ? Il reste sans doute le plus près possible des conditions naturelles de l'élevage nomade, avec un petit quelque chose en plus, pas si mince que cela puisqu'il n'est pas rare de voir revenir dans les centres les animaux qui y ont été élevés. Ailleurs, l'herbe n'est pas plus verte.

Les tee-shirts de la « société de développement »

Aujourd'hui, les responsables incitent les éleveurs à décapitaliser. Tout en comprenant les motivations socio-économiques (et non pas sentimentales comme il est parfois dit hâtivement) du stockage sur pied, il s'agit de convaincre qu'un troupeau mieux nourri, et donc moins important est économiquement aussi valable qu'un gros troupeau de bêtes efflanquées. Pas facile, car aucun éleveur n'aime vendre. Pour accélérer le mouvement, il s'agirait d'inciter ces éleveurs à consommer des biens de production pour leurs animaux et des biens de consommation pour eux-mêmes, des transistors par exemple... Puis, pour mieux répartir la pression, on envisage de spécialiser les zones : naissage dans le secteur des parcours, élevage et engraissement dans la zone agricole, laquelle, en échange, enverrait des céréales vers le nord. Ce plan, qualifié de positif pour l'« *intégration nationale* », ressemble beaucoup à la division du travail adoptée en élevage dans les pays européens. A-t-on pris en compte les effets induits, et notamment le coût de l'alimentation et du transport ?

Et les chèvres ? Au Sénégal, elles avaient, en vain, été proscrites. Ces dépradatrices sont aussi le porte-monnaie de la ménagère africaine. Pour les inciter à déstocker, ici encore il faudrait augmenter les prix.

Au centre d'Ibesten, les responsables du programme de gestion pastorale ont « *mis le paquet sur les facteurs humains* » en s'occupant plus des problèmes des éleveurs que de l'élevage. Ils étudient le comportement des cellules familiales, les déplacements des nomades, le commerce des animaux enfin. Car les « changements » souhaités ne peuvent venir que d'une sensibilisation des populations aux nécessités du « développement ».

Traduit en langage national et pour l'ensemble du pays, cela donne la « *société de développement du Niger* », une sorte de vaste mouvement de propagande, avec tournées ministérielles et préfectorales, avec la création d'un réseau de coopératives par village et d'un conseil villageois, avec des tee-shirts orange imprimés pour les enfants où l'on dit : « *Concertation, consultation, participation* ». Mais, la participation s'impose-t-elle par décret, fût-il militaire ?

Prochain article :

UN CONTRAT DE GÉNÉRATION

Faits et chiffres

Affaires

● *M. Claude Bébéar, président et directeur général des Mutuelles unies*, a été nommé à la présidence des compagnies d'assurances groupe Drouot et Vie nouvelle en remplacement de M. André Terren, à la suite de la réunion des conseils d'administration de ces compagnies. M. Pierre de Margerie, directeur général adjoint des deux sociétés, a été nommé directeur général en remplacement de M. Bernard Simon-Barboux, tandis que MM. Jean-Claude Aaron et Henri Hottinguer accèdent à la vice-présidence de Drouot et Vie nouvelle. M. Terren, qui présidait les deux sociétés depuis une dizaine d'années, et M. Barboux ont exprimé le désir de se démettre de leurs fonctions et demeureront « *temporairement* » auprès des nouveaux dirigeants « *pour assurer une transition aussi harmonieuse que possible* » dans les deux entreprises.

Ces nominations constituent la suite logique du jugement rendu le 28 juin dernier par la première chambre du tribunal de commerce de Paris lorsque celle-ci avait annulé, à la demande de MM. Aaron et Hottinguer, la cession des deux compagnies d'assurances consentie au groupe Bouygues, à l'initiative de M. Terren.

● *Texasgulf va livrer du phosphate à la COFAZ.* — La filiale américaine des groupes Elf Aquitaine, Texasgulf, vient de passer un contrat à long terme avec la Compagnie française de l'azote (COFAZ) pour l'approvisionner en minerai de phosphate. L'accord porte sur plusieurs centaines de millions de tonnes par an. Il ne remet pas en cause le projet d'exploiter, avec la firme américaine Agrico Chimical Company, une importante mine de phosphate située — comme pour Texasgulf — en Caroline du Nord.

Conjoncture

● *La masse monétaire française « M-2 »* (disponibilités monétaires et quasi monétaires) a augmenté de 1,4 % en mai dernier, après un accroissement de 1,3 % le mois précédent, portant à 7 % la progression enregistrée durant les cinq premiers mois de l'année, indique le Conseil national du crédit. Sur douze mois, l'accroissement de la masse monétaire ressort à 12 % et les prévisions officielles pour l'ensemble de l'année 1982 portent sur une progression comprise entre 12,5 % et 13,5 %.

● *Morosité des entrepreneurs du bâtiment.* — Interrogés par l'INSEE en juillet, les entrepreneurs du bâtiment restent très réservés sur l'évolution de leur secteur. Au cours du deuxième trimestre, l'activité du bâtiment est restée pratiquement stable à un niveau médiocre. Pour les mois à venir, les carnets de commandes restent très dégarnis, une légère amélioration dans le gros œuvre étant compensée par une baisse dans le second œuvre.

Etranger

ETATS-UNIS

● *La société américaine Cities Services Co* a annoncé son intention d'intenter un procès à la compagnie pétrolière Gulf Oil Corp après que cette dernière eut annoncé qu'elle renonçait à son offre publique d'achat (O.P.A.) sur Cities Services (*le Monde* daté 8-9 juillet 1982). « *En renonçant à son offre d'achat de 5 milliards de dollars, Gulf Oil a procédé à une rupture de contrat intentionnelle et malveillante... d'une importance sans précédent dans les annales financières américaines* », indique Cities Services, faisant allusion à l'accord de fusion conclu le 17 juin dernier entre les deux compagnies et au nom duquel Cities Services réclame 3 milliards de dollars de dommages et intérêts à Gulf Oil.

GRANDE-BRETAGNE

● *Les dockers britanniques* menacent de boycotter l'importation en Grande-Bretagne de la nouvelle voiture du groupe General Motors la Corsa, qui, produite à grande échelle en Espagne, doit être lancée dès le printemps prochain sur les marchés européens. Le syndicat des ouvriers des transports, auquel appartiennent les dockers, envisage de faire échec à la stratégie multinationale du groupe en le contraignant à construire ce nouveau modèle dans les usines de sa filiale britannique Vauxhall. Le syndicat en discutera le mois prochain. — *(A.F.P.)*

HONGRIE

● *Crédit de 260 millions de dollars à la Hongrie.* — Un crédit de 260 millions de dollars (1,8 milliard de francs) a été accordé à la Hongrie, le 9 août, à Londres par un groupement bancaire international dirigé par l'établissement américain Manufacturers Hanover. Ce prêt, consenti à la banque centrale Magyar Nemzeti, comporte de sévères conditions : il n'est valable que pour trois ans, doit être réservé à l'importation de matières premières dont ont besoin les industries hongroises d'exportation, et les banques participantes sont libres de choisir, soit le « prime rate » des banques américaines, soit le taux de l'euro-dollar à Londres comme base de calcul des intérêts. — *(A.F.P.)*

IRLANDE

● *Le chômage en Irlande a battu tous les records en juillet*, avec un total de 156 000 personnes, soit environ 12,5 % de la population active. Il dépasse de près d'un quart le niveau de 1981, et a augmenté de 5 000 par rapport au mois de juin (12,2 %). Cette année, la récession dans le tourisme et l'industrie du bâtiment ont lourdement pesé sur le marché de l'emploi. Pour remédier aux difficultés du pays, le gouvernement, M. Charles Haugher s'efforce actuellement d'obtenir une modération sensible des revendications salariales. Mais il heurte à l'opposition des syndicats, qui menacent de répondre par la grève à toute restriction. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Nombre record de faillites en R.F.A.* — L'Allemagne fédérale a connu au premier semestre un nombre de dépôts de bilan sans précédent depuis la dernière guerre mondiale. Selon les statistiques officielles, le nombre des faillites, avec 5 676, est supérieur de 50 % à ce qu'il était pendant la même période de 1981. L'industrie du bâtiment, avec 1 444 dépôts de bilan (+ 61,7 %), est la plus touchée, suivie par le commerce avec 1 432 (+ 57,7 %). — *(Reuter.)*

● Volkhswagen envisage de mettre en chômage partiel deux de ses usines à Wolfsburg et à Emden, en R.F.A., pour la première fois depuis 1975. Le groupe ouest-allemand, touché par une baisse de ses ventes (-9 % au premier semestre), en R.F.A. et à l'exportation, a annoncé lundi 9 août qu'il allait négocier avec les syndicats l'arrêt partiel de ses chaînes de production, deux semaines au cours des mois de septembre et d'octobre. Plus de trente mille salariés seraient concernés par ces mesures.

Le Monde

régions

Auvergne

SON MAIRE EST AUSSI MINISTRE DE L'URBANISME

Clermont-Ferrand voudrait faire oublier son austérité

Dans son livre « Une écharpe de maire », M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, maire de Clermont-Ferrand, rappelle le jour où M. Valéry Giscard d'Estaing l'interpella : *« Cette ville n'est pas belle. J'espère que vous aurez le souci de l'esthétique plus que votre prédécesseur. »* Réponse de M. Quilliot : *« Mon prédécesseur a fait tout ce que la législation foncière lui permettait. Avec l'argent que vous nous donnez et les règles que vous nous imposez, comment pourrions-nous bâtir mieux ? »*

Il est vrai que les habitants d'autres régions ne s'installent pas sans réticence dans la capitale de l'Auvergne. La pierre noire de Volvic teinte la ville : la cathédrale, les grands bâtiments publics et les anciens hôtels particuliers du centre historique restent vraiment très austères. Dans la vaste zone occupée par les usines Michelin, cheminées et fumées marquent un espace fermé de travail. Toute cette rigueur est heureusement tempérée par l'hémicycle vert des volcans surmonté par le phare du puy de Dôme.

Depuis l'époque où l'ex-président, descendu des résidences toutes proches de Chamalières, lança sa pique, il s'est produit le 10 mai. Le maire de Clermont-Ferrand est devenu le « premier urbaniste de France ». Quelles conséquences pour lui ? *« Ma perception des problèmes de la ville n'a pas changé,* répond-il. *Cependant, ma position ministérielle me pousse à avoir le souci d'être exemplaire. J'ai aussi tendance à intégrer davantage la dimension architecturale. En tout cas, chaque jour au ministère, je mesure combien nous n'avons pas été aidés à une certaine époque. Subtilement, par auto-censure de l'administration, les voies utiles de procédure ne nous ont pas été signalées, les bons conseils ne nous ont pas été donnés. Je comprends maintenant encore mieux pourquoi nous avons été obligés de construire la Maison des congrès et de la culture sans un centime de subvention. »*

Une reconquête du centre

Malgré ces difficultés, Clermont-Ferrand s'est lancée depuis quelques années dans des travaux qui devraient en modifier profondément l'aspect. Après une phase d'expansion *extra muros* concrétisée par l'installation de grands ensembles avec leur lot habituel de difficultés (délinquance, difficultés de cohabitation), la ville procède à une sorte de reconquête de son centre. Il faut dire que la croissance démographique a cessé. A l'égal des grandes villes, elle voit son nombre d'habitants légèrement régresser (d'environ cent cinquante mille).

M. Quilliot cite, en outre, la nouvelle liaison rapide qui permet aux bus de rallier la Croix-Neyrat à la place de Jaude, le cœur de la ville, en dix minutes. La Croix-Neyrat, quartier de tours, rassemble douze mille habitants. Aux yeux du maire, ce désenclavement est symbolique et témoigne de son désir de « réconcilier » la population des grands ensembles avec le centre-ville.

La construction du Fond-de-Jaude (un des côtés de ce grand rectangle que forme la place principale de la ville), inauguré en septembre 1980, illustre le parti pris de la municipalité. Avec 24 000 mètres carrés de surface commerciale, il s'agit d'un ensemble résolument moderne destiné à *« donner un coup de fouet au centre et rééquilibrer les zones de commerce ».* Après bien des grimaces devant *« cette verrue »*, la population locale, et surtout les plus jeunes, a finalement adopté le projet. La locomotive commerciale de l'opération est la FNAC, dont la présence provoqua au début de sérieux grincements de dents. L'opération se poursuit actuellement avec l'installation de la nouvelle préfecture. Trois cents logements aidés environ vont sortir de terre.

Les autres opérations d'urbanisme clermontoises sont plus « douces ». Ici aussi, on ne rase pas, on réhabilite. Les travaux les plus exemplaires sont entrepris dans le quartier du Mazet, où l'on prévoit la rénovation de plus de 3 hectares de maisons enchevêtrées, de ruelles étroites près du pittoresque marché Saint-Pierre. Le quartier va être aéré, s'ouvrir aux piétons, abriter aussi des logements sociaux.

Une cité judiciaire dans cinq ans

Dans le quartier de l'ancien hôpital général, la chancellerie ouvrira dans les cinq ans à venir une cité judiciaire permettant de regrouper tous les services disséminés.

Sur un autre registre, pour donner de l'air à la ville, la municipalité prévoit, en 1984, l'ouverture d'un parc de détente de 50 hectares sur la colline de Monjuzet, aux abords mêmes du centre.

Reste les difficultés de circulation, surtout sensibles entre 17 et 18 heures lorsque « sortent » les usines Michelin et les autres entreprises. *« Il n'y a pas de solution miracle,* répond M. Quilliot. *Il n'y a qu'à voir Paris. Et encore nous n'avons pas de voies sur berges... Les efforts consentis en faveur du bus ne signifient en rien que le centre-ville puisse être interdit un jour aux voitures particulières : ce serait un comble dans la capitale du pneu ! »*

LLIBERT TARRAGO.

DES RESSOURCES OUBLIÉES AU PIED DU SANCY

La tourbe revient

Le comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme vient de mener à bien, avec le concours financier de l'établissement public régional et du conseil général, une opération pour valoriser la tourbe.

L'usage domestique de celle-ci avait été abandonné depuis longtemps par les habitants des communes de Picherande, Chastreix, La Tour-d'Auvergne et Saint-Genès-Champespe, en raison d'un pouvoir calorifique très limité. D'importantes réserves se situent dans ce petit ensemble du massif du Sancy. Elles ont été évaluées à 7 millions de mètres cubes par les chercheurs de l'université de Clermont-II, chargée de l'étude. Trois millions et demi de mètres cubes au moins sont exploitables.

Il s'agit de tourbe blonde, particulièrement riche en sphaignes, dont la principale propriété est de permettre d'alléger les sols. Elle rentre pour 40 % dans la composition du terreau horticole, associée à 60 % de tourbe brune. Cette dernière est totalement produite en France. en revanche, la France importe 130 000 tonnes par an de tourbe blonde conditionnée, essentiellement en provenance de R.F.A. (75 000 t), d'U.R.S.S. (32 000 t), et des Pays-Bas (17 000 t).

Comme le souligne M. Berthier, secrétaire général du comité d'expansion économique, *« cette action dépasse le cadre départemental et régional, car la mise en œuvre du projet va permettre dans un premier temps de réduire sensiblement les importations d'environ 10 % dès la première année ».*

La Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières s'intéresse de très près à l'opération. L'enjeu financier n'est pas négligeable : l'exploitation prévue de 60 000 mètres cubes de matière brute par an correspond à un chiffre d'affaires d'environ 6 millions de francs.

Les « francs-tireurs » du comité d'expansion économique affirment que l'impact écologique est pris en compte. Dans cette optique, seules seront exploitées les tourbières stabilisées. Les sites seront sélectionnés afin de ne pas gêner le tourisme. Sur ce point, l'idée circule de favoriser un « tourisme éducatif » portant sur la description du milieu végétal et de la faune.

Sous son aspect économique, l'opération comportera deux étapes : 1) Exploitation de la tourbe par une entreprise privée ou une société d'économie mixte à laquelle les collectivités locales auront accordé des concessions. Le débat n'est pas tout à fait tranché, mais, quelle que soit la solution adoptée, les communes intéressées sont assurées de nouvelles ressources financières ; 2) Mise en place d'une unité de séchage et de conditionnement. Cette structure représente un investissement de 3 500 000 F. L'aide de l'établissement public régional s'élève à 300 000 F et celle du FIDAR (Fonds d'intervention et d'aménagement rural), à 25 % du montant total. L'usine permettra l'emploi, la première année, de vingt personnes dont une forte proportion de femmes.

Le lieu d'implantation de cette usine a suscité des discussions entre les quatre communes. Le chef-lieu du canton, La Tour- d'Auvergne, est le grand « favori ». Son maire et conseiller général, M. Paul Gayt (P.S.), voit là en tout cas, quel que soit le choix final, une action exemplaire de développement économique au profit des zones rurales défavorisées. Le démarrage de l'opération est prévu pour le début de l'année 1983. — L. T.

POINT DE VUE

Vélo : la peur de faire pauvre...

par le Pasteur CHAUMIEN (*)

AU sujet de la moto (500 000 exemplaires en France), on parle de « phénomène de société ». Quelle expression employer pour parler du retour du vélo : un parc de 18 millions de machines, plus 5 millions de cyclomoteurs (soit un total supérieur à celui des voitures), sans compter cet autre chiffre : 22 millions de vélos vendus dans l'Hexagone entre 1970 et 1981 ! Alors que le pourcentage des deux-roues légers dans les déplacements urbains (à l'intérieur desquels le vélo tend à prendre le dessus sur le cyclomoteur) varie entre 10 % (cas de Paris ou de Lyon) et 20 à 30 % (banlieues, villes petites et moyennes, même lorsque les aménagements de sécurité se révèlent rares), en temps où (selon un sondage de l'*Equipe-Magazine*) le vélo devient le loisir sportif de plein air numéro un du pays, ce phénomène apparaît rarement pris en compte par les pouvoirs publics, en particulier au niveau des communes, où une mentalité est à changer.

Il est vrai que vouloir réinsérer le vélo dans la cité soulève bien des difficultés : la priorité donnée à l'usage immodéré de la voiture individuelle, un urbanisme à la mesure de cette démesure, la peur de « faire pauvre »... Ainsi tel assureur d'une ville du Sud-Ouest qui trouva normal de venir subitement à vélo au bureau, se vit poser des questions du genre : « Faites-vous de mauvaises affaires ? » En Hollande ou dans les pays scandinaves personne ne se serait inquiété.

Sept cents cyclistes tués

Mais le vélo en France, ce sont aussi 700 cyclistes tués et 13 000 blessés chaque année. Les revendications des 110 000 cyclistes regroupés dans la Fubicy, la Fédération française des usagers de la bicyclette (1), sont simples en ce qui concerne la circulation en agglomération, là où vivent 80 % de la population. Il suffirait de restreindre la vitesse à 40 km/heure (comme au Japon) et de favoriser un peu plus les transports en commun pour résoudre 50 % de leurs problèmes de sécurité. Pour le reste, ils préconisent des solutions simples et peu onéreuses : rues et routes secondaires *« interdites sauf riverains et cyclistes »* (elle se multiplient en Allemagne fédérale), accès à allure réduite dans certaines rues piétonnes et certains couloirs de bus (élargis s'il le faut), sas aux carrefours avec feux spéciaux permettant de démarrer avant les voitures, couloirs (éventuellement à contre-sens), utilisation d'une partie des trottoirs quand ils sont larges... En revanche la Fubicy rejette ces « véloroutes » aménagés le long des autoroutes urbaines, rocades et voies express taillées à travers les derniers espaces verts de nos banlieues, puisqu'ils refusent ces artères destructrices de notre environnement.

Toutefois, ici et là des tronçons commencent à voir le jour. Si des villes comme Paris, Lyon, Marseille se classent lanternes rouges européennes, Chambéry, Grenoble, Lille, Nantes, Valence, Strasbourg, Tours, etc., *les villes nouvelles*, commencent à montrer le chemin. Pour l'heure, le réseau français se situe aux alentours de 2 000 kilomètres, loin des 20 000 kilomètres de la R.F.A. où un effort sans précédent est entrepris. Résultat, les Allemand (e) s viennent de faire l'acquisition de 13 millions de vélos en trois ans ! En outre les voies cyclables sont chez nous souvent plus « électorales » qu'utiles aux usagers. La dernière mode consiste à inaugurer son mini-tronçon sur un terre-plein isolé partant de nulle part pour aller nulle part : cela fait très « qualité de la vie »... Rares sont aussi les techniciens compétents au niveau des directions de l'équipement et des communes : parfois les usagers se révèlent plus au fait du problème que les fonctionnaires. Or une piste cyclable n'est pas un aménagement au rabais : le remodelage d'un carrefour, par exemple, suppose des connaissances spécifiques. La Fubicy réclame du ministère des transports et des communes un effort de formation des *techniciens et la consultation* systématique des associations d'usagers.

Encore un minimum de moyens financiers est-il nécessaire : en 1982, l'Etat versera aux collectivités locales 25 millions de francs de subvention (correspondant à 45 millions de travaux), au lieu de 8 en 1981 mais 18 en 1980. Or le coût d'une piste en site propre varie entre 3 000 et 8 000 francs le mètre. La Fubicy propose que la part de l'Etat pour 1983 *passe à 100 millions,* pour amorcer la solution d'un problème concernant la quasi-totalité de la population, à commencer par ces utilisateurs obligatoires que sont les écoliers. Hélas ! les enfants ne votent pas...

(*) Président de la Fubicy.

(1) 4, rue Brulée, 67000 Strasbourg, tél. (88) 32-32-88 le matin.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 août

La baisse se ralentit dans un marché désert

Privée des deux bons tiers de sa foule habituelle dispersée aux quatre coins de la France, la Bourse de Paris donnait mardi l'impression d'être totalement déserte. En dehors de la mine colorée et réjouie affichée par quelques professionnels pour qui les vacances étaient finies, le marché avait bien triste figure. A tous égards du reste, puisque la baisse des cours, bien qu'assez ralentie, s'y est poursuivie, au point que l'indicateur instantané accusait encore un recul de 0,35 % à la clôture. Mais une baisse également aussi peu significative que la précédente tant les courants d'échanges furent maigres. Travées vidées, affaires inexistantes ou réduites à leur plus simple expression : l'on ne s'étonnera guère dans ces conditions de l'expédition rapide des cotations. A 13 h 15, les rares survivants de l'hécatombe estivale se retrouvaient pour la plupart dans les cafés environnants. Si la semaine précédant le 15 août est traditionnellement creuse, celle-ci, en l'occurrence, bat jusqu'ici tous les records. Pendant ce temps, le dollar peut toujours jouer les yo-yo, nul n'en a vraiment cure. « Les tracas, c'est pour la rentrée », affirmait un professionnel.

D'abord cotée entre 8,68 F et 8,71 F, la devise-titre a encore fléchi en séance, s'échangeant pour finir dans une fourchette 8,62 F-8,67 F contre 8,67 F-8,85 F la veille.

En assez vif repli aux Etats-Unis, l'or s'est très légèrement redressé à Londres : 337,25 dollars l'once contre 336 dollars lundi en fin d'après-midi. En raison de la baisse du dollar (monnaie de référence), le lingot a encore perdu 700 F à 75 050 F. A parité, l'or à Paris n'a cependant guère varié (335,26 dollars l'once contre 335,02 dollars). Reprise du napoléon à 608 F (+ 7 F).

NEW-YORK

Redressement en clôture

Abondamment commentés dans les milieux financiers, le retrait de l'offre publique d'achat de Gulf Oil sur la compagnie Cities Services et les conséquences qui en découlent, tant sur le plan juridique avec le procès intenté par cette dernière, que financier compte tenu des intérêts en jeu pour les opérateurs qui avaient parié sur la fusion entre les deux sociétés, ont lourdement pesé sur la cote.

C'est ainsi que l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a cédé une dizaine de points durant la majeure partie de la séance de lundi avant de se reprendre progressivement lorsqu'il est apparu que la Réserve fédérale avait fait une discrète apparition sur le marché des fonds fédéraux pour y injecter quelques liquidités. Le taux de ces fonds, l'équivalent de notre loyer de l'argent, a été ainsi maintenu à 11 %, et un processus de décélération s'est amorcé sur le dollar, qui revenait à 6,96 F à New-York alors qu'il avait franchi la barre des 7 F à Paris quelques heures plus tôt.

L'intervention de la « *Fed* », qui a eu pour effet de renforcer les réserves des banques, a entraîné, notamment, une baisse des taux pratiqués sur les bons du trésor à trois mois, lesquels ont été ramenés à 9,75 % lundi en fin de journée contre 10,21 % le vendredi précédent.

En clôture, l'indice Dow-Jones se contentait d'afficher un recul de 3,99 points, à 780,35, le volume des échanges atteignant 54,56 millions d'actions contre 48,46 millions à la précédente séance.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 9 août
Alcoa	23 1/8	23 1/8
A.T.T.	50 3/4	50 3/8
Boeing	17 1/4	16 1/2
Chase Manhattan Bank	36 1/4	35 3/4
Du Pont de Nemours	30 3/8	30
Eastman Kodak	71 3/4	71 1/2
Exxon	26 1/8	25 3/8
Ford	22	21 7/8
General Electric	64 3/4	64 3/8
General Foods	35 1/4	33 3/8
General Motors	40 1/2	40 1/4
Goodyear	22	21 1/2
I.B.M.	63 1/8	63 1/4
I.T.T.	23	23
Mobil Oil	19 7/8	19 3/4
Pfizer	53 7/8	54 3/8
Schlumberger	35 1/8	35 7/8
Texaco	26 3/8	25 1/8
U.A.L. Inc.	16 1/2	16
Union Carbide	42 1/2	42 1/2
U.S. Steel	16 7/8	16 1/2
Westinghouse	26 3/8	26
Xerox Corp.	27 3/8	28 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX. – La Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage va céder à l'entreprise de travail temporaire Ecco les intérêts qu'elle détenait dans la Secfra et la société Ronde de nuit, cette dernière étant une filiale à 80 % des Pompes funèbres générales. La Lyonnaise des eaux abandonne ainsi son activité de gardiennage, assurée jusqu'ici par ces deux entreprises, tout en conservant une division axée sur la protection et l'assurance à travers ses deux filiales Sicli (incendie, détection, surveillance) et Unidel Sécurité.

De son côté, Ecco cherche à se dégager du secteur du travail temporaire depuis qu'une nouvelle législation vient de limiter sérieusement les possibilités offertes aux entreprises pour recourir aux officines de travail temporaire. Le groupe Ecco consacrait déjà près de 20 % de son chiffre d'affaires consolidé (deux milliards de francs en 1981) à l'activité sécurité grâce à sa filiale Sécurité Protection Surveillance (S.P.S.) et la société apparaît bien décidée à poursuivre son développement en prenant appui sur ce marché « *porteur* ».

ÉPÉDA-BERTRAND FAURE. – La société, qui a fait son apparition le 21 mai dernier à la Bourse de Paris, annonce pour le premier semestre 1982 un chiffre d'affaires (hors taxes) de 252,5 millions de francs, en augmentation de 18,9 % sur la période correspondante du précédent exercice, tandis que le chiffre d'affaires consolidé du groupe pendant le même temps atteint 950 millions de francs, en hausse de 44 %, cette augmentation étant due à l'imputation des ventes réalisées par le bagagiste Délsey, société reprise en avril 1982, et consolidées à compter du 1er janvier dernier.

A structure comparable, la progression du chiffre d'affaires hors taxes consolidé d'Epéda Bertrand-Faure ressort à 27,6 %.

SANOFI. – Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 1982 a marqué une progression de 18 % pour atteindre 3,76 milliards de francs, soit une hausse de 14 % sur la même période de l'année dernière.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	6 août	9 août
Valeurs françaises	96,5	
Valeurs étrangères	108,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 août	9 août
Indice général	96,8	95,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 août .... 14 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 août	10 août
1 dollar (en yens)	262,90	262,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 AOUT

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1749	4,5 % 1973	1748	1748	1752	1750
3250	C.N.E. 3 %	3175	3186	3186	3185
310	Agence Havas	293	293	293	291
470	Air Liquide	438	436	438	442
365	Als. Superm.	338 10	320	320	320
70	A.L.S.P.I.	83 80	66 50	66 50	67 20
130	Alsthom-Atl.	128 50	124	124	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
560	Facom	561	583	583	580
960	Fichet-bauche	840	835	836	728
159	Finextel	162 30	163 10	163 10	162 20
137	Fives-Lille	126 20	125 40	125 40	125 40
50	Fonderie (Gén.)	45	44	44	43 20
82	Fraissinet	81 50	81 50	81 50	81 50
400	Francarep	387	385	385	380 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	Vallourec	107	107 50	107 90	108
[illegible]	V. Clicquot-P.	1131	1122	1128	1100
[illegible]	Viniprix	842	844	844	844
[illegible]	Amax Inc.	158	157 90	157 80	159 50
[illegible]	Amer. Express	321	316 50	316 50 c	322 50 c
[illegible]	Amer. Teleph.	438	436	436	436
[illegible]	Anglo Amer. C.	82 10	80 20	80 20	79 80
[illegible]	Amgold	479	477	477	477
[illegible]	B. Ottomane	716	715	715	702
[illegible]	BASF (Akt)	403	403	403	410
[illegible]	Bayer	378	366	366	373
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
47	Imp. Chemical	43	42 50	42 50	42 05
80	Inco. Limited	74	70 50	70 50	71 90
595	IBM	551	551	551	544
30	Ito-Yokado	28 50	28 90	28 90	28 90
205	ITT	199 50	204	204	....
36	Matsushita	33	32 70	32 70	32 70
620	Merck	675	570	570	575
510	Minnesota M.	460	459	459	451
197	Mobil Corp.	177 70	175 20	175 20	175
13830	Nestlé	13250	13260	13250	13010
385	Norsk Hydro	351	350	348	343
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 032	6 936	6 710	7 060
Allemagne (100 DM)	278 010	278 340	270	284
Belgique (100 F)	14 555	14 570	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	252 520	252 680	245	257
Danemark (100 krd)	79 980	80 080	77	83
Norvège (100 k)	103 800	103 340	99	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 895	11 867	11 850	12 250
Grèce (100 drachmes)	9 865	9 837	9	11
Italie (1 000 lires)	4 994	4 983	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	326 100	326 550	318	338
Suède (100 krs)	113 010	112 600	108	115
Autriche (100 sch)	39 560	39 640	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 142	6 139	5 900	6 350
Portugal (100 esc.)	8 115	8 095	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 598	5 548	5 440	5 700
Japon (100 yens)	2 676	2 655	2 560	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	75700	75000
Or fin (en lingot)	75750	75050
Pièce française (20 fr)	601	608
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	514	510
Pièce latine (20 fr)	507	502
Souverain	606	616
Pièce de 20 dollars	2710	2715
Pièce de 10 dollars	1410	1400
Pièce de 5 dollars	756 25	.....
Pièce de 50 pesos	3270	3270
Pièce de 10 florins	518	520

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 août 1982 a été tiré à 494 423 exemplaires.

A B C D F G H

APRÈS L'ATTENTAT DE LA RUE DES ROSIERS

Le P.C.F. et la C.G.T. « reportent » leur manifestation contre l'action d'Israël au Liban

Le parti communiste, la C.G.T., le P.S.U., la Jeunesse ouvrière chrétienne et les sept autres organisations (1) qui avaient appelé à une manifestation, le mardi 10 août, à Paris, contre l'action d'Israël au Liban (*le Monde* du 10 août) ont annoncé mardi matin, leur décision de « reporter » cette manifestation, à la demande du ministre de l'Intérieur.

« *Samedi dernier*, ont indiqué ces organisations, *nous avions pris ensemble l'initiative d'une manifestation à Paris, de la gare Saint-Lazare à la Concorde, pour que le sang cesse de couler à Beyrouth ; que l'agression israélienne s'arrête ; que les décisions de l'O.N.U. soient appliquées, que la voie soit ouverte à un règlement politique négocié au Proche-Orient ; que la solidarité s'affirme avec les peuples palestiniens et libanais ainsi qu'avec les forces de paix qui luttent en Israël !*

» *Hier, dès les heures qui ont suivi l'attentat de la rue des Rosiers, nous avons exprimé notre condamnation absolue et décidé d'ajouter à la manifestation prévue la dimension d'une protestation contre ce crime intolérable, d'où qu'il vienne. Nous nous sommes alors adressés une nouvelle fois à toutes les autres organisations concernées pour leur demander de se rassembler dans cette manifestation.*

» *Tard dans la soirée d'hier, le ministre d'État, ministre de l'intérieur, au nom du gouvernement, nous a demandé de la façon la plus pressante de renvoyer la manifestation* », pour éviter tout risque d'incident après l'attentat commis rue des Rosiers, condamné par l'opinion unanime et par les organisateurs eux-mêmes.

« *De toute évidence, le crime de la rue des Rosiers est une provocation destinée à détourner l'émotion populaire et à entraver les initiatives françaises pour la paix au Liban. Les inspirateurs de cet attentat, quels qu'ils soient, ne reculent devant rien pour tenter de parvenir à leurs fins. Il est de l'intérêt de la cause pour laquelle nous avions prévu de manifester ce soir que nous déjouions le plan de ces criminels en écartant toute possibilité de nouvelles provocations. C'est pourquoi, à la suite de la démarche du ministre de l'intérieur, nous décidons de reporter cette manifestation.*

» *A toutes celles et tous ceux qui comptaient s'y rendre, nous demandons d'exprimer par des lettres, des télégrammes, des pétitions leur volonté de voir atteints les objectifs définis pour la manifestation initialement prévue ce soir. Nous leur demandons d'exprimer en même temps leur volonté de voir tous les responsables de la provocation d'hier démasqué et mis hors d'état de nuire.*

» *Nous sommes certains que chacune et chacun d'eux comprendront l'esprit de responsabilité qui nous anime. Nous renouvelons notre appel au rassemblement de toutes les forces de gauche, aux syndicats, aux associations et mouvements humanitaires et de solidarité pour la paix au Liban dans la justice. Rien ne nous détournera de ce combat plus que jamais nécessaire.* »

(1) Jeunesse communiste, Mouvement de la paix, Association France-Palestine, UNEF, Union des juifs pour la résistance et l'entraide, associations d'anciens combattants ANCAC et ARAC.

M. BEGIN : Je demanderai aux jeunes juifs de se défendre si le gouvernement ne met pas fin aux actions des néo-nazis.

Jérusalem (*A.F.P.*). — « *Le crime commis à Paris lundi est le résultat de déclarations choquantes sur les « oradours » et des propos inconsidérés de la presse française à propos de la guerre au Liban* », a déclaré le premier ministre israélien, M. Ménahem Begin, mardi 10 août, devant le cabinet israélien réuni en séance extraordinaire pour discuter des propositions Habib.

« *Ces attaques anti-israéliennes qu'ont développées les médias ne sont pas différentes des attaques antisémites*, a-t-il ajouté. *De nouveau, le cri de « mort aux juifs » a été entendu dans les rues de Paris, comme au temps de l'affaire Dreyfus. Je suis fier d'être le président du conseil israélien, mais je suis d'abord un juif. Si les autorités françaises ne mettent pas fin aux actions meurtrières des néo-nazis contre les juifs, visés parce qu'ils sont juifs, je n'hésiterai pas à lancer un appel aux jeunes juifs de France pour qu'ils assurent la défense des leurs et leur dignité humaine.* »

● *Le « collectif des mouvements sionistes de France »*, qui regroupe, notamment, le « mouvement Alya de France (mouvement d'entraide juif) », le « Bétar » et « le comité sioniste de Tolbiac », appelle à une manifestation ce mardi à 18 h 30, devant l'ambassade d'Israël, rue Rabelais à Paris, en soutien aux familles des victimes de l'attentat de la rue des Rosiers.

DES MILITANTS D'ACTION DIRECTE GARDÉS A VUE

Huit personnes, dont deux jeunes femmes, dont on ignorait l'identité ce mardi 10 août en début d'après-midi, ont été interpellées dans la matinée par les policiers de la brigade criminelle sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, à Paris. Ces personnes interrogées par les policiers seraient des militants du groupe d'extrême gauche Action directe qui a revendiqué plusieurs des attentats commis à Paris le week-end dernier notamment. Samedi 7 août, vers 0 h 30, une agence de la Discount Bank, filiale de l'Européenne des banques (ex-groupe Rothschild), située au 111 bis, rue de Turenne, 75003 Paris, a été gravement endommagée par une explosion.

Dimanche 8 août, peu après 4 heures du matin, au 217, rue Saint-Maur, 75010 Paris, un attentat à l'explosif a été commis contre le magasin d'outillage de la société Nemor, appartenant à des commerçants juifs. Les deux attentats ont été revendiqués par Action directe, l'un par l'Unité combattante Marcel-Rayman, du nom de l'un des chefs du groupe de résistants Manouchian. L'autre, par l'Unité combattante Lahouri-Farid-Benchellal, du nom d'un membre d'Action directe, mort à Helsinki en janvier. M. Defferre a déclaré, ce mardi matin, que des perquisitions avaient été opérées « dans des locaux d'Action directe », « sans résultat » pour l'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers.

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Il est possible de réunir une majorité de gauche, estime M. Bucchini (P.C.F.)

Après l'élection, dimanche 8 août, de la première assemblée de Corse, les soixante et un élus devraient se réunir le 20 août prochain pour élire leur président et procéder à la formation des groupes. M. Edmond Simeoni, avec sept élus, est en position de force pour négocier un programme pour la durée du mandat, vraisemblablement avec la gauche (qui compte vingt-trois élus). Aux yeux du chef de file de l'U.P.C. (Union du peuple Corse, autonomiste), ce programme doit permettre d'avancer sur la voie « de la décolonisation et du bilinguisme ».

De son côté, M. Jean-Paul de Rocca Serra, député (R.P.R.) et maire de Porto-Vecchio, élu ainsi que dix-huit colistiers, se déclare « très satisfait » des résultats de cette consultation, soulignant que le R.P.R. demeure « la principale force politique de l'île ». M. Rocca Serra conduisait une liste regroupant les composantes de l'opposition (U.D.F. et bonapartiste essentiellement).

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a affirmé pour sa part, lundi 9 août, que « l'assemblée régionale sera livrée à des majorités de rencontre ».

M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Corse-du-Sud, a reconnu que le P.S. n'a pas fait un bon score (trois élus), mais il a souligné : « Il faut rappeler le climat de pré-guerre civile d'avant mai 1981 ». « Le P.S. a permis le retour à la paix civile (...). Nous ne tirons pas les fruits de notre travail (...) mais nous sommes heureux que la démocratie politique se développe. »

Enfin, pour M. Dominique Bucchini (P.C.F.), dont la liste a obtenu sept élus, il est possible d'arriver à une assemblée de Corse « à majorité de gauche avec un président de gauche pour changer réellement les choses ».

Sans surprise

De notre envoyé spécial

Appieto. — A Appieto, la surprise n'est pas de mise. La poussée des autonomistes en Corse a été interprétée comme une chose naturelle pour le millier d'habitants de ce *village de l'arrière-pays d'Ajaccio* qui surplombe le golfe. Pourtant Appieto est ancré à droite. Son maire, M. Martin Santini soutient M. Jean-Paul de Rocca Serra (R.P.R) et son premier adjoint, M. José Rossi (U.D.F. en rupture de ban). Rien n'y fait. Lundi, les villageois ne s'étonnaient pas trop de cette arrivée en force de l'Union du peuple corse de M. Edmond Simeoni à l'assemblée de Corse. Sur la piazza l'Olmo, alors qu'une épicerie ambulante attire la clientèle, deux Corses analysent les résultats : « *Simeoni est un homme neuf. On ne sait pas s'il est du centre, de la gauche ou de la droite, mais on le saura bientôt.* »

D'une maison à l'autre, on s'interpelle, on commente les résultats, lus et relus dans la presse régionale. Dimanche, Appieto a d'abord voté pour les « libéraux ». Mais, sur les dix-sept listes, celle de M. Edmond Simeoni est arrivée en troisième position avec cinquante et une voix. Appieto est loin d'être un cas unique. Le maire reconnaît qu'il n'avait pas tout à fait prévu ces glissements de voix vers les autonomistes. C'est que les Corses voyaient pour beaucoup les autonomistes bien placés, mais pas dans leur village.

Appieto attribue les voix obtenues par les listes U.P.C. à des « *jeunes de trente/trente-cinq ans qui sont revenus du continent au village depuis quelques années* ». Certains font remarquer que « *des familles entières ont du mal à s'intégrer à la vie quotidienne et seraient ainsi tentées par l'autonomisme* ». Mais somme toute, note un homme mûr, « *Simeoni est un type intelligent ; il est bon qu'il soit au pied du mur* ».

Une fracture a divisé les villageois entre communistes et non-communistes dans les années de l'après-guerre. Cette fois l'émergence du petit bloc U.P.C. ne devrait pas entraîner une telle cassure, même si les slogans U.P.C. peints un peu partout sur la route qui conduit au village irritent plus d'un...

LAURENT GREILSAMER.

Le comité d'entreprise de la Caisse d'assurance-maladie de la région parisienne risque de devoir déposer son bilan

La polémique entre la C.G.T. d'une part, la C.F.D.T. et F.O. de l'autre, au sujet du déficit du comité d'entreprise (C.E.) à la caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne ne cesse de s'aggraver depuis la nomination de deux administrateurs provisoires. Cette décision est intervenue fin juillet à la suite d'un référé demandé par la C.G.T., et elle est interprétée comme le signe d'un prochain dépôt de bilan par la C.F.D.T. mais aussi par les sections syndicales C.G.T. d'employés et cadres du C.E., qui s'inquiètent du sort futur des deux cent cinquante salariés concernés. Le déficit du C.E., selon la C.F.D.T., se monterait à 9 millions de francs. L'union régionale parisienne C.G.T. des employés et cadres de Sécurité sociale nie au contraire l'éventualité de ce dépôt de bilan, mais reconnaît la réalité des menaces sur l'emploi qui tiennent, selon elle, au fait que l'administration de la caisse n'a versé, pour 1982, *que la moitié de la dotation* annuelle prévue. Pour l'administration, cette attitude est justifiée : l'ancienne caisse centrale de la région a éclaté en sept caisses départementales et la dotation est donc répartie entre ces nouvelles caisses proportionnellement à leurs effectifs.

Cette départementalisation, introduite après un long conflit, constitue donc à nouveau un sujet de discorde. La situation, déjà confuse, est encore compliquée par la polémique entre syndicats.

A compter du mercredi 11 août

RELÈVEMENT DU PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

Le prix du litre d'essence ou de super devait augmenter de 9 centimes le mercredi 11 août ; la hausse sera de 6 centimes sur le prix d'un litre de gazole de fuel domestique.

Les prix maxima applicables en région parisienne seront désormais de 4,20 F pour l'ordinaire, 4,51 F pour le super, 3,43 F pour le gazole et 2,48 F pour le fuel domestique.

Le gouvernement, rappelle-t-on, avait décidé à la fin de juillet de limiter les hausses des prix des produits pétroliers (à 9 centimes par mois pour l'essence et le super et à 6 centimes pour le gazole et le fuel domestique) pendant la durée du blocage des prix, qui prend fin en octobre.

● *Attaque d'une caserne au Zimbabwe.* — Plusieurs incidents entre militaires et déserteurs de l'armée nationale ont fait au moins cinq morts, au cours des jours derniers, dans le nord et dans le sud du Zimbabwe. Dans le nord du pays, à Murewa, à 90 kilomètres au nord-est de Harare, une dizaine de dissidents ont pénétré dans une caserne et ouvert le feu, tuant un lieutenant. Une vingtaine de soldats ont disparu après l'attaque. — (*A.F.P.*)

Sur le marché des changes

NET REPLI DU DOLLAR

Le dollar a amorcé un net repli mardi 10 août, sur les principales places européennes, notamment à Paris, où la monnaie américaine est repassée au-dessous de la barre des 7 francs qu'elle avait franchie la veille.

Le « billet vert » s'est en effet négocié à 6,936 francs environ en fin de matinée, lors des transactions de banques à banques (contre 7,0325 F, lundi en séance officielle), confirmant la décélération constatée la veille à New-York, où la devise américaine s'était traitée à 6,96 F.

Le même mouvement était observé à Londres, où la livre sterling est remontée de 1,70 à 1,7063 dollar, et à Francfort, où le dollar s'est inscrit à 2,5060 deutschemarks, contre 2,5255 lundi après-midi.

Selon les cambistes, ce repli, déjà perceptible lundi en fin d'après-midi, est consécutif aux interventions de la Réserve fédérale sur le marché américain des capitaux à court terme, l'accroissement des liquidités qui en a résulté entraînant une nette détente sur les taux d'intérêt. C'est ainsi que les taux des euro-dollars à trois mois sont retombés à 12,75 % contre 13,25 % la veille, les opérateurs faisant également état de quelques prises de bénéfices après la nouvelle flambée du dollar.

LA FRANCE LÈVE L'EMBARGO SUR SES VENTES D'ARMES A L'ARGENTINE

Buenos-Aires (*A.P., Reuter*). — La France a levé l'embargo sur ses ventes d'armes à l'Argentine, a indiqué le lundi 9 août l'agence d'information officielle Telam, qui précise que cette décision a été annoncée, le même jour, dans une note du gouvernement de Paris au ministère argentin des affaires étrangères.

On précise, de source officielle, que la France est le premier pays de la Communauté économique européenne à lever cette sanction, qui avait été décrétée par les partenaires de la Grande-Bretagne dès le début de la guerre des Malouines, en avril dernier.

En vertu de contrats anciens, la France doit encore livrer à l'Argentine neuf avions d'attaque Etendard équipés de missiles air-mer Exocet AM-39. Elle avait déjà fourni cinq de ces appareils avant le début du conflit, le 2 avril.

● *Le gouvernement ouest-allemand* a chargé son ambassade en U.R.S.S. d'enquêter sur un éventuel emploi de prisonniers politiques à la construction du gazoduc de Sibérie, a annoncé, lundi 9 août, à Bonn, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ce dernier a précisé qu'« *aucune preuve* » n'a été recueillie à l'appui de ces affirmations, formulées par l'Association internationale des droits de l'*homme, mais qu'il s'agit* d'« *accusations graves* ». L'ambassade de R.F.A. à Moscou sera en contact à ce sujet avec les missions diplomatiques des États concernés par le projet, notamment avec l'ambassade de France, qui a reçu du Quai d'Orsay une mission analogue (*le Monde* daté 8 et 9 août). — (*A.F.P.*)

PROGRAMME DE VISITES-CONFÉRENCES AU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE

Du 16 août au 17 sept. 1982

Visites guidées par Vincent de Langlade et ayant pour thèmes : « Esotérisme, mediums et spirites du Père Lachaise, les 16, 18, 20, 24, 26, 30 août et les 1er, 3, 7, 9, 13, 15 et 17 septembre 1982. « Le Père Lachaise par les timbres-poste », les 17, 19, 23, 25, 27 et 31 août ; les 2, 6, 8, 10, 14 et 16 septembre 1982.

Visites gratuites.

Point de rencontre, à 13 h 30 : au 10, avenue du Père-Lachaise. (Métro : Gambetta.)